



Rapport sur la conjoncture économique dans la distribution

Septembre 2023





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

272-23

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de l'alimentation, de la distribution, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans la distribution – septembre 2023 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Aurélien Pavlou, Arno Noens, Richard Saka Sapu et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Emmanuel De Béthune, Lieselot Smet et Peter Van Herreweghe).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ce secteur date de juin 2022. Il peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique dans la distribution](#) - Juin 2022 ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

Cette étude a été finalisée en septembre 2023.

Table des matières

Avant-propos.....	3
Executive Summary.....	9
1. Contexte économique.....	11
1.1. Belgique.....	11
1.2. L'union européenne et le reste du monde.....	13
2. Conjoncture dans le commerce.....	14
2.1. Conjoncture.....	14
2.2. Chiffre d'affaires.....	17
Situation en 2022 avec un regard sur les dernières années.....	17
2.3. Investissements.....	19
2.4. Emploi.....	21
3. Autres indicateurs.....	24
3.1. L'enquête de Statbel auprès du commerce de détail (G47).....	24
3.1.1. Le chiffre d'affaires du commerce de détail (G47).....	24
3.1.2. Le chiffre d'affaires dans différents regroupements du commerce de détail	25
3.1.3. Le secteur alimentaire, boissons et tabac.....	25
3.1.4. Le secteur « textiles, habillement et chaussures ».....	26
3.1.5. Les produits d'équipement du ménage.....	26
3.1.6. Les carburants.....	27
3.1.7. Les produits divers.....	28
4. Analyse sectorielle.....	29
4.1. Présentation du chapitre.....	29
4.2. Liste des indicateurs.....	29
4.2.1. Chiffre d'affaires.....	29
4.2.2. Investissements.....	29
4.2.3. Emploi.....	30
4.2.4. Masse salariale.....	30
4.2.5. Nombre d'employeurs.....	31
4.2.6. Créations d'entreprises.....	31
4.2.7. Radiations d'entreprises.....	31
4.2.8. Assujettis.....	32
4.2.9. Faillites.....	32
4.2.10. Emplois perdus suite aux faillites.....	32
4.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle.....	33
4.3.1. Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45).....	33
4.3.2. Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46).....	36

4.3.3.	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47).....	41
4.4.	Fiches sectorielles.....	49
	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (G45-G46-G47).....	49
	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45).....	50
	Commerce de véhicules automobiles (G45.1).....	51
	Entretien et réparation de véhicules automobiles (G45.2).....	51
	Commerce d'équipements de véhicules automobiles (G45.3).....	52
	Commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4).....	52
	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46).....	53
	Intermédiaires du commerce de gros (G46.1).....	54
	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (G46.2).....	54
	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (G46.3).....	55
	Commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.4).....	55
	Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication (G46.5).....	56
	Commerce de gros d'autres équipements industriels (G46.6).....	56
	Autres commerces de gros spécialisés (G46.7).....	57
	Commerce de gros non spécialisé (G46.9).....	57
	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47).....	58
	Commerce de détail en magasin non spécialisé (G47.1).....	59
	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11).....	60
	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé (G47.19).....	61
	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (G47.2).....	62
	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.3).....	63
	Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé (G47.4).....	64
	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé (G47.5) ..	65
	Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé (G47.6)	66
	Autres commerces de détail en magasin spécialisé (G47.7).....	67
	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71).....	68
	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72).....	69
	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73)...	70
	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (G47.74).....	71
	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (G47.75).....	72

Commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76)..	73
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (G47.77).....	74
Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78).....	75
Commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin (G47.79).....	76
Commerce de détail sur éventaires et marchés (G47.8).....	77
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.9).....	78
5. Annexes.....	79

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture et niveau moyen dans l'économie globale et dans le commerce (01.2008-07.2023).....	14
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture dans la distribution de véhicules, le commerce de produits alimentaires et le commerce d'appareils électriques et électroniques.....	15
Graphique 2-3. Courbes de conjoncture dans les commerces de chaussures, de meubles et en articles textiles.....	16
Graphique 2-4. Évolution du chiffre d'affaires dans le commerce à court et moyen terme	19
Graphique 2-5. Évolution des investissements en Belgique dans le commerce à court et moyen terme	20
Graphique 2-6. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans le commerce à court et moyen terme	23
Graphique 3-1. Chiffre d'affaires à prix courants et constants du commerce de détail.....	24
Graphique 3-2. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans diverses branches du commerce de détail	25
Graphique 3-3. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les produits d'équipement du ménage.....	26
Graphique 3-4. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les carburants.....	27
Graphique 3-5. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les produits divers	28

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du PIB belge selon différentes institutions	12
Tableau 1-2. Prévisions de la croissance économique et de l'inflation (IPC) en Belgique	12
Tableau 1-3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international.....	13
Tableau 4-1. Principaux indicateurs économiques dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (G45-G46-G47).....	49
Tableau 4-2. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45)	50
Tableau 4-3. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de véhicules automobiles (G45.1).....	51
Tableau 4-4. Principaux indicateurs économiques dans l'entretien et réparation de véhicules automobiles (G45.2).....	51

Tableau 4-5. Principaux indicateurs économiques dans le commerce d'équipements de véhicules automobiles (G45.3)	52
Tableau 4-6. Principaux indicateurs économiques dans le commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4).....	52
Tableau 4-7. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46).....	53
Tableau 4-8. Principaux indicateurs économiques dans les intermédiaires du commerce de gros (G46.1).....	54
Tableau 4-9. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (G46.2).....	54
Tableau 4-10. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (G46.3).....	55
Tableau 4-11. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.4)	55
Tableau 4-12. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication (G46.5).....	56
Tableau 4-13. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros d'autres équipements industriels (G46.6).....	56
Tableau 4-14. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros spécialisés (G46.7)	57
Tableau 4-15. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros non spécialisé (G46.9).....	57
Tableau 4-16. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47).....	58
Tableau 4-17. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail en magasin non spécialisé (G47.1)	59
Tableau 4-18. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11).....	60
Tableau 4-19. Principaux indicateurs économiques dans les autres commerces de détail en magasin non spécialisé (G47.19).....	61
Tableau 4-20. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (G47.2)	62
Tableau 4-21. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.3)	63
Tableau 4-22. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé (G47.4).....	64
Tableau 4-23. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé (G47.5).....	65
Tableau 4-24. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé (G47.6).....	66
Tableau 4-25. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail en magasin spécialisé (G47.7)	67
Tableau 4-26. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71).....	68
Tableau 4-27. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72)	69
Tableau 4-28. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73).....	70

Tableau 4-29. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (G47.74).....	71
Tableau 4-30. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (G47.75).....	72
Tableau 4-31. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76).....	73
Tableau 4-32. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (G47.77).....	74
Tableau 4-33. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78).....	75
Tableau 4-34. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin (G47.79).....	76
Tableau 4-35. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail sur éventaires et marchés (G47.8).....	77
Tableau 4-36. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.9).....	78
Tableau 5-1. Nomenclature NACE dans le secteur de la distribution.....	79
Tableau 5-2. Nombre d'emplois en postes de travail (PDT) et en équivalents temps plein (ETP) dans l'ensemble des 3 secteurs (G45-G46-G47) et dans le commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45)	83
Tableau 5-3. Nombre d'emplois en postes de travail (PDT) et en équivalents temps plein (ETP) dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46)	84
Tableau 5-4. Nombre d'emplois en postes de travail (PDT) et en équivalents temps plein (ETP) dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47).....	86

Executive Summary

Contexte général

Après avoir été durement touchée par une crise sanitaire mondiale sans précédent, la **croissance économique** belge s'est contractée de 5,4 % en 2020. L'activité économique s'est ensuite redressée en progressant de 6,1 % en **2021**. Faisant suite à divers chocs, l'économie belge s'est montrée plus **résiliente** que prévu en 2022, croissant de 3,2 %. En effet, l'année passée, la Commission européenne tablait encore sur une hausse du PIB de 2 % pour la Belgique en 2022.

Les perspectives de croissance pour 2023 et 2024 sont, quant à elles, moins positives en raison de l'incertitude persistante liée à la guerre en Ukraine. Un **ralentissement de la croissance des importations et des exportations** est par conséquent attendu de par l'évolution moins favorable du commerce mondial. Sur la base des prévisions du printemps 2023 de la Commission européenne, la croissance du PIB de la Belgique devrait atteindre 1,2 % en 2023 et 1,4 % en 2024, contre 1,3 % et 1,6 % pour le Bureau fédéral du Plan.

Après avoir atteint la valeur historique de 9,76 % en 2022, l'**inflation** annuelle mesurée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) atteindrait 3,9 % en 2023 et continuerait à diminuer pour atteindre 3,4 % en 2024, selon le Bureau fédéral du Plan.

Dans la **zone euro**, les perspectives de croissance pour 2023 ont été revues à la hausse de 0,1 point de pourcentage, de sorte que le PIB devrait enregistrer une hausse de 0,9 % en 2023 et de 1,5 % en 2024. L'**économie mondiale** devrait, pour sa part, croître de 3 % tant en 2023 qu'en 2024.

Toujours selon le Fonds Monétaire International (FMI), les **pays émergents et en développement** devraient connaître en 2023 une croissance de leur activité économique similaire à celle observée en 2022, soit +4 %, suivie d'une croissance encore plus forte en 2024 (+4,1 %).

Conjoncture

La courbe synthétique de conjoncture indique que la **confiance** des chefs d'entreprise dans le secteur du **commerce** a décliné tout au long de l'année 2022 et est passée sous son niveau de long terme. Toutefois, si la confiance s'est raffermie lors des trois premiers mois de 2023 (courbe lissée), **les dernières données brutes** montrent une détérioration de la confiance, celle-ci s'éloignant de plus en plus de son niveau de long terme. La confiance des entrepreneurs de **l'ensemble des activités économiques** pris dans leur globalité évolue de manière similaire à celle des entrepreneurs du commerce depuis 2021, mais cette courbe synthétique affiche des niveaux plus élevés que celle des entrepreneurs du secteur du commerce.

Si la courbe de confiance des entrepreneurs du commerce de **produits alimentaires** se caractérise par une grande stabilité et ne semble avoir été que modérément impactée par **la hausse des prix de l'énergie et la guerre en Ukraine**, celles-ci ont eu un impact baissier considérable sur les autres branches du secteur du commerce. Un rétablissement de la confiance, à tout le moins partiel, apparaît en 2023 pour certains segments.

Chiffre d'affaires

Dans un contexte inflationniste, le chiffre d'affaires selon les données TVA réalisé par **l'ensemble des trois secteurs composant le commerce** (G45-G46-G47) s'est établi à 839,6 milliards d'euros, soit une progression de 19,7 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'observe dans les trois secteurs pris séparément.

Après avoir enregistré une reprise en 2021 dans le **commerce automobile** (G45) et dans le **commerce de gros** (G46), les ventes ont progressé une nouvelle fois en 2022 de respectivement de 12,9 % et 24,9 %.

Quant au **commerce de détail** (G47), notons que celui-ci n'avait pas connu un recul de ses ventes en 2020 et a donc enregistré une nouvelle hausse du chiffre d'affaires en 2022, pour la quatrième année consécutive. La grande distribution (G47.1 « commerce de détail en magasin non spécialisé ») avait néanmoins enregistré une première baisse de son chiffre d'affaires en 2021, mais celui-ci est reparti à la hausse en 2022.

Investissements

Les investissements dans le **commerce pris dans son ensemble** (G45-G46-G47) ont crû de 9,5 % en 2022 après avoir enregistré une hausse de 11,6 % l'année précédente. Cette nouvelle hausse permet d'atteindre en 2022 le plus haut niveau d'investissement sur la période 2018-2022.

Après avoir connu deux années de baisse consécutives, en 2020 et en 2021, les investissements du **commerce et réparation d'automobiles et de motocycles** (G45) sont repartis à la hausse en 2022 (+11,6 %) tandis que dans le **commerce de gros** (G46), les investissements ont continué d'enregistrer une progression à deux chiffres (+18,6 %) en 2022 pour atteindre leur plus haut niveau sur les cinq dernières années.

Les investissements se sont légèrement contractés dans le **commerce de détail** (G47 ; -0,2 %) après avoir progressé de 12,8 % en 2021.

Emploi

En moyenne sur l'ensemble de 2022, le nombre d'emplois calculé en postes de travail (PDT) du **commerce pris dans son ensemble** (G45-G46-G47) a crû de 1 % par rapport à l'année précédente, passant de 508.342 à 513.587 postes de travail. Cela constitue le plus haut niveau d'emploi sur la période 2018-2022.

Toutefois, des disparités s'observent entre les secteurs. Le secteur du **commerce de détail** (G47) est le plus dynamique avec une croissance de 1,4 % du nombre de postes de travail en 2022, il est suivi par le **commerce de gros** (G46 ; +1 %). Dans le secteur du **commerce de véhicules** (G45), l'emploi a reculé de 0,4 % en 2022.

Évolution du commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) en 2022 et début 2023

L'**année 2022** s'est avérée négative pour le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) dans son ensemble. En effet, la plupart des indicateurs économiques ont affiché une évolution défavorable. Le pic enregistré en 2022 par le chiffre d'affaires et la masse salariale proviendrait de l'inflation élevée en 2022 plutôt que d'une bonne performance. De plus, si les investissements sont en hausse par rapport à 2021, ils restent bien en-deçà de leur niveau d'avant la pandémie de coronavirus. Du côté de la dynamique entrepreneuriale et de l'emploi, la fin des moratoires sur les faillites a amené un nombre record de faillites et de pertes d'emploi. Cette hausse du nombre de faillites a entraîné à son tour un recul tant du nombre d'employeurs que du nombre d'emplois qui ont atteint en 2022 un creux sur la période 2018-2022. Par ailleurs, il est difficile d'évaluer les implications de l'augmentation de la masse salariale vu la poussée inflationniste connue en 2022 dans un pays pratiquant l'indexation automatique des salaires. Au **premier trimestre de 2023**, le constat est moins sombre : le chiffre d'affaires a crû beaucoup plus franchement et les investissements sont également en croissance marquée en glissement annuel. Pour ce qui est de la main-d'œuvre, si le nombre d'employeurs poursuit sa chute, cela ne se traduit pas sur le nombre de postes de travail qui lui s'oriente légèrement à la hausse. Enfin, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) a pu compter sur une dynamique entrepreneuriale plutôt défavorable en 2021 (dernière année disponible), le nombre d'entreprises créées restant supérieur au nombre d'entreprises radiées. Notons cependant que si les créations d'entreprises ont poursuivi leur tendance haussière et atteint un nouveau sommet, ce mouvement ne parvient pas à compenser l'augmentation marquée des radiations d'entreprises. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a par ailleurs atteint en 2021 un nouveau pic sur la période d'observation.

Évolution du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) en 2022 et début 2023

L'**année 2022** a été positive pour le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46). En effet, hormis le nombre d'employeurs qui a légèrement diminué et le nombre des faillites et des pertes d'emplois y associées qui ont augmenté, tous les autres indicateurs ont connu une évolution favorable à un an d'écart. Ainsi, le chiffre d'affaires, les

investissements, les emplois et la masse salariale ont évolué favorablement en 2022 dans le commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46).

Si la plupart des indicateurs affichent une tendance similaire d'une année à l'autre **au premier trimestre 2023**, on observe toutefois un recul du chiffre d'affaires et une diminution du nombre de faillites et du nombre d'emplois perdus en raison des faillites.

Évolution du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) en 2022 et début 2023

Le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) a connu une année relativement favorable **en 2022**. En effet, exception faite des faillites qui ont explosé, tout en restant en deçà des niveaux observés avant la crise sanitaire, le chiffre d'affaires, l'emploi et le nombre d'employeurs ont progressé en 2022, traduisant la poursuite de la reprise économique malgré certains vents contraires.

Au niveau des indicateurs d'activité, le commerce de détail a poursuivi la tendance haussière de son chiffre d'affaires pour atteindre un pic en 2022. Les investissements ont faiblement diminué de sorte qu'ils sont toujours en dessous de leur niveau d'avant crise. Au premier trimestre de 2023, le chiffre d'affaires a continué d'ailleurs de croître, alors que les investissements ont continué leur mouvement baissier à un an d'écart. Le nombre de postes de travail a poursuivi en 2022 la reprise initiée en 2021, comme la masse salariale et le nombre d'employeurs. Ces trois indicateurs d'emploi ont d'ailleurs atteint un pic en 2022, traduisant le meilleur résultat de la période d'analyse 2018-2022. Notons toutefois que les entreprises déclarées en faillite ont été plus nombreuses en 2022 qu'en 2021, le chiffre restant bien en dessous du niveau d'avant crise sanitaire. La fin des moratoires, mis en place en 2020-2021, afin de protéger certaines entreprises dont l'activité se serait poursuivie de façon sereine sans l'apparition de la pandémie de Covid-19, pourrait expliquer cette dégradation. Les emplois perdus résultants de ces faillites se sont également orientés à la hausse en 2022, mais restent cependant en dessous du niveau d'avant crise sanitaire.

Les performances du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) **au premier trimestre de 2023** sont quelque peu négatives. En effet, sur les sept indicateurs économiques disponibles, seuls le chiffre d'affaires et la masse salariale ont connu une augmentation, les cinq autres indicateurs enregistrent un mouvement défavorable au premier trimestre de 2023 en glissement annuel.

Enfin, en 2021, le nombre d'entreprises créées s'est davantage renforcé, atteignant même un pic sur la période d'observation, ce qui est favorable pour le secteur. Le nombre d'entreprises radiées s'est lui aussi accru en 2021. Toutefois, la dynamique entrepreneuriale reste toujours largement positive en 2021, avec un nombre d'entreprises créées supérieur à celui des entreprises radiées. Par ailleurs, les entreprises assujetties à la TVA ont été plus nombreuses en 2021 qu'en 2020, poursuivant la tendance haussière observée sur toute la période d'observation pour atteindre ainsi un pic en 2021.

Le lecteur intéressé trouvera **davantage d'informations dans le chapitre 4.4** de ce rapport. Celui-ci se présente sous la forme **de fiches sectorielles détaillées**. Les statistiques détaillées par indicateurs figurent également dans l'annexe statistique.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

Après avoir été durement touchée par une crise sanitaire mondiale sans précédent en 2020, la croissance économique belge a vigoureusement rebondi en 2021, dépassant dès cette année-là le PIB de 2019. La croissance économique s'est poursuivie mais de manière moins prononcée en 2022. Impactées par la guerre en Ukraine, les perspectives de croissance pour 2023 sont plutôt modestes tout en restant positives. Il est à noter que les dernières prévisions des principales institutions entrevoient une accélération de la hausse du PIB pour 2024.

Selon les dernières projections de la Commission européenne (mai 2023), l'activité économique en Belgique devrait progresser en 2023, comme l'indique le tableau 1-1. Selon les prévisions, la reprise économique de la Belgique après la pandémie de Covid-19 semble achevée, faisant place à une économie freinée par les retombées de la guerre en Ukraine. Les prévisions du FMI et du Bureau fédéral du Plan, bien que divergentes quant à l'ampleur de la croissance économique, vont dans le même sens que celles émises par la Commission européenne. Cette dernière indique en outre que, plombée par les cours baissiers de l'énergie, l'inflation ralentira en 2023 à 3,4 %. La hausse des coûts salariaux et des taux d'intérêts maintiendra la pression sur les investissements ainsi que sur la construction. La Commission prévoit, par ailleurs, une hausse du déficit public en 2023, à la suite de l'indexation des salaires des fonctionnaires et des allocations sociales, de la hausse des taux d'intérêts ainsi que de la baisse de la TVA sur certains produits énergétiques.

En revanche, la [Facilité pour la Reprise et la Résilience](#) et la transition énergétique pourraient soutenir la formation brute de capital fixe. Cette dernière progressera marginalement en 2023 avant d'accélérer plus vigoureusement en 2024. Les exportations nettes seront affectées par les moins bonnes perspectives du commerce mondial. Sur la base des prévisions du printemps 2023 de la Commission, la croissance du PIB de la Belgique devrait atteindre 1,2 % en 2023 et 1,4 % en 2024.

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du PIB belge selon différentes institutions

En %.

Institutions	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (e)	Date de prévision
FMI	-5,4	6,1	3,1	0,7	1,1	Juin 2023
CE	-5,4	6,3	3,2	1,2	1,4	15.05.2023
BNB	-5,4	6,3	3,2	1,4	1,3	16.05.2023
BfP	-5,4	6,1	3,2	1,3	1,6	Avril 2023

(e) = estimations.

Sources : FMI, CE, BNB, Bureau fédéral du Plan.

Le tableau 1-2 donne un aperçu plus détaillé de l'évolution annoncée du PIB, de ses composantes et de l'inflation.

Tableau 1-2. Prévisions de la croissance économique et de l'inflation (IPC) en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (e)
PIB	-5,4	6,1	3,2	1,3	1,6
Dépenses de consommation finale des ménages et institutions sans but lucratif	-8,3	5,5	4,1	2,5	1,8
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0,0	4,8	3,2	0,7	0,9
Formation brute de capital fixe	-5,1	4,9	-0,8	3,0	3,0
Exportations (biens et services)	-5,0	11,3	5,1	0,2	2,2
Importations (biens et services)	-5,6	10,7	4,9	0,6	2,5
Exportations nettes (contribution en points de pourcentage)	0,4	0,7	0,2	-0,5	-0,3
Inflation totale (IPC)	0,7	2,4	9,6	3,9	3,4

(e) = estimations.

Source : Bureau fédéral du Plan ([Perspectives économiques 2023-2028](#), 15 juin 2023).

L'inflation a atteint des valeurs importantes en 2022 en raison d'une combinaison des facteurs suivants :

- une forte inflation de l'énergie et des carburants,
- l'incertitude due à la guerre, entraînant une baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs,
- les incertitudes dans la chaîne d'approvisionnement,
- l'indexation automatique des salaires,
- ...

Selon le Bureau fédéral du Plan, après une hausse exceptionnelle à 9,6 % en 2022, **l'inflation** annuelle mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) retomberait rapidement à 3,9 % en 2023 avant de continuer sa décélération pour atteindre 3,4 % en 2024. Ce recul de l'inflation est principalement dû à une accalmie du cours des produits énergétiques.

1.2. L'union européenne et le reste du monde

Le tableau 1-3 présente un aperçu des prévisions de croissance du PIB établies par le FMI en juillet 2023 ainsi que la différence observée par rapport aux prévisions d'avril 2023.

Tableau 1-3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international

Environnement international	Croissance du PIB (en %)			Prévisions de croissance du PIB de juillet (FMI)		Différence avec les prévisions d'avril (FMI)	
	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (e)	2023 (e)	2024 (e)
Monde	-2,8	6,3	3,5	3,0	3,0	0,2	0,0
États-Unis	-2,8	5,9	2,1	1,8	1,0	0,2	-0,1
Pays émergents et en développement	-1,8	6,8	4,0	4,0	4,1	0,1	-0,1
Chine	2,2	8,4	3,0	5,2	4,5	0,0	0,0
Zone euro	-6,1	5,3	3,5	0,9	1,5	0,1	0,1
Belgique*	-5,4	6,1	3,1	0,7	1,1	n.d.	n.d.
Allemagne	-3,7	2,6	1,8	-0,3	1,3	-0,2	0,2
France	-7,9	6,4	2,5	0,8	1,3	0,1	0,0
Pays-Bas	-3,9	4,8	4,5	0,8	1,2	-0,2	0,0
Royaume-Uni	-11,0	7,6	4,1	0,4	1,0	0,7	0
Japon	-4,3	2,2	1,0	1,4	1,0	0,1	0

(e) = estimations.

* Les données datent d'avril et ne sont pas incluses dans la mise à jour de juillet.

Source : IMF ([World Economic Outlook](#), juillet 2023).

L'économie mondiale devrait croître de 3,0 %, soit 0,2 point de pourcentage de plus que ce qui était prévu en avril. Parmi les pays figurant dans le tableau 1-3, la révision à la hausse est la plus marquée pour le **Royaume-Uni** (+0,7 point de pourcentage), son économie devant croître de 0,4 % en 2023 et ainsi échapper à la récession pronostiquée antérieurement.

Toujours selon le FMI, après une hausse de leur PIB de 4,0 % en 2022, les **pays émergents et en développement** devraient connaître une augmentation identique de leur activité économique en 2023, suivie d'une croissance légèrement plus prononcée en 2024 (+4,1 %). La **Chine**, qui a enregistré une faible croissance en 2022 (+3,0 %) comparativement aux taux usuels, verrait son économie croître plus intensément en 2023 (+5,2 %) avant de connaître un léger ralentissement en 2024 (+4,5 %).

Les **risques** entourant les prévisions restent majoritairement orientés à la baisse, cependant les chances d'éléments imprévus positifs sont en augmentation par rapport à avril 2023. La persistance de l'inflation qui au niveau mondial est alimentée par divers éléments (un marché du

travail tendu, des phénomènes climatiques entraînant une sécheresse dans plusieurs parties du globe ainsi que l'intensification potentielle de la guerre en Ukraine et la possibilité de nouveaux blocages en mer Noire), le durcissement de la politique monétaire, la sous-performance de la reprise économique chinoise, la dette des pays émergents et le morcellement géopolitique et commercial mondial sont énumérés par le FMI comme pouvant entraver l'économie mondiale.

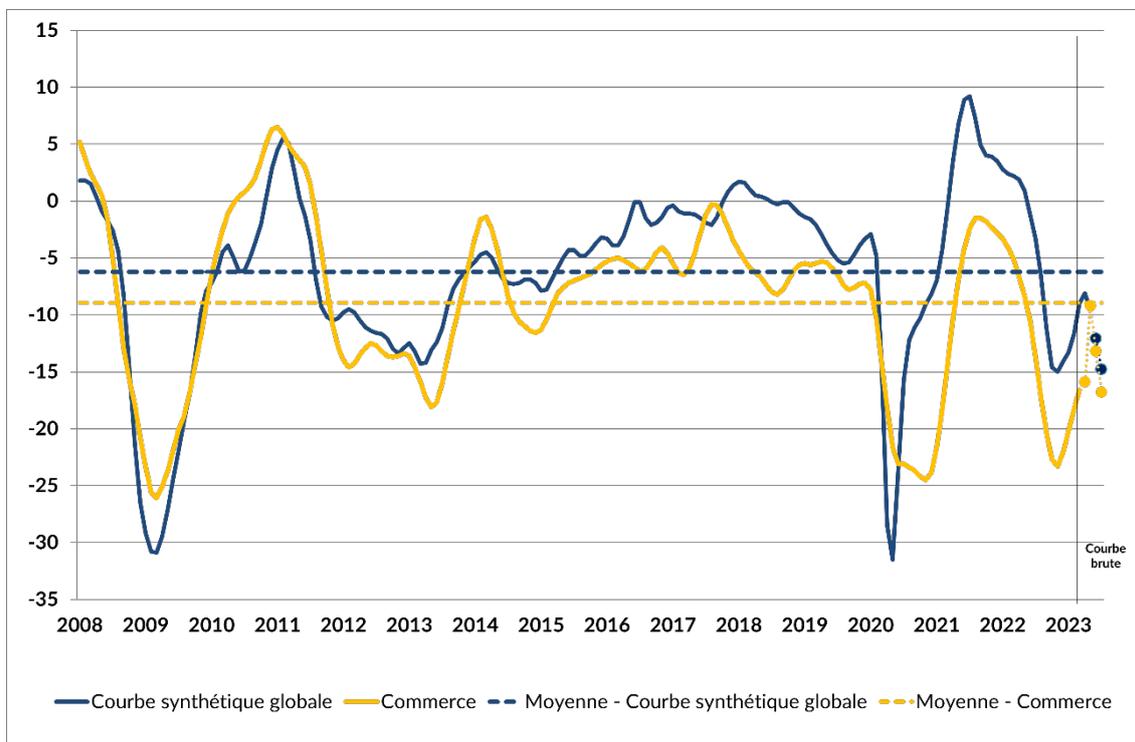
Le FMI cite toutefois trois raisons d'espérer un scénario plus optimiste : le marché du travail pourrait se détendre, relâchant les pressions sur l'inflation sous-jacente, ce qui donnerait de la marge de manœuvre pour une politique monétaire plus douce. Par ailleurs, l'excès d'épargne réalisé lors des différents confinements n'a pas encore été totalement dépensé dans certains pays, ce qui pourrait soutenir la consommation privée. Enfin, un hypothétique renforcement des politiques de soutien économique en Chine pourrait alimenter l'économie mondiale, en risquant toutefois d'alimenter davantage l'inflation.

2. Conjoncture dans le commerce

2.1. Conjoncture

La **courbe de conjoncture lissée** dans le secteur du commerce représentée dans le graphique 2-1 couvre la période allant de janvier 2008, dès l'amorce de la crise économique et financière, à mars 2023. Cette courbe lissée a été complétée par les données brutes pour les quatre mois suivants, c'est-à-dire d'avril 2023 à juillet 2023. Ceci afin de mieux mettre en perspective l'impact sur la confiance des entrepreneurs des différentes crises, la crise économique et financière, la crise liée à la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine et la poussée inflationniste qui en a découlé¹.

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture et niveau moyen dans l'économie globale et dans le commerce (01.2008-07.2023)



Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

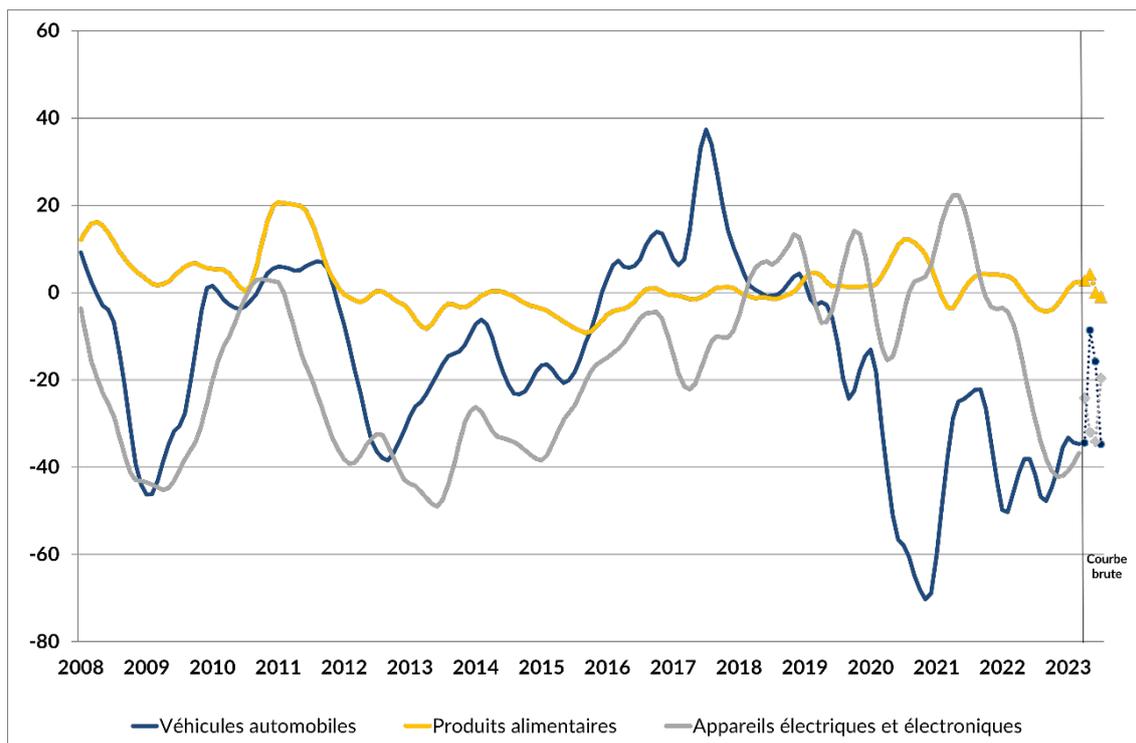
¹ Données brutes à partir d'avril 2020 pour la courbe synthétique globale et à partir de février 2020 pour la courbe sectorielle.

La **courbe synthétique globale**, couvrant l'ensemble des activités économiques (industrie, commerce, construction et services), a vivement rebondi en 2021 à la suite du relâchement des restrictions liées à la pandémie de coronavirus. Le niveau de confiance global des entrepreneurs a d'ailleurs atteint son maximum de la période d'observation en juillet 2021. L'optimisme s'est ensuite un peu refroidi mais la courbe est restée à des niveaux élevés avant de chuter plus brutalement à partir de mai 2022 quand les conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix des matières premières et les chaînes d'approvisionnement ont commencé à se faire sentir.

La **courbe de conjoncture relative au commerce** épouse assez bien le profil de la courbe globale. Comme mentionné dans nos précédents rapports de conjoncture, la courbe de confiance des chefs d'entreprise du commerce s'est installée depuis 2012 légèrement en dessous de la courbe globale, à quelques exceptions près. Il apparaît que si le choc de la pandémie de coronavirus de 2020 a eu un effet moins prononcé sur la confiance des entrepreneurs du commerce, celui-ci semble toutefois l'avoir affectée plus longuement, le regain de confiance s'étant amorcé avec un certain décalage par rapport à celui des entrepreneurs de l'ensemble des activités économiques.

La courbe de confiance du secteur du commerce s'est située en deçà de la courbe de confiance de l'économie globale sur l'ensemble des années 2021 et 2022. Si la confiance des chefs d'entreprise de la distribution s'est raffermie lors des trois premiers mois de 2023 (courbe lissée), **les dernières données brutes** montrent une détérioration de la confiance, celle-ci s'éloignant de plus en plus de son niveau de long terme. Ce constat, en plus de s'appliquer au secteur de la distribution, est également valable pour l'économie prise dans son ensemble.

Graphique 2-2. Courbes de conjoncture dans la distribution de véhicules, le commerce de produits alimentaires et le commerce d'appareils électriques et électroniques



Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

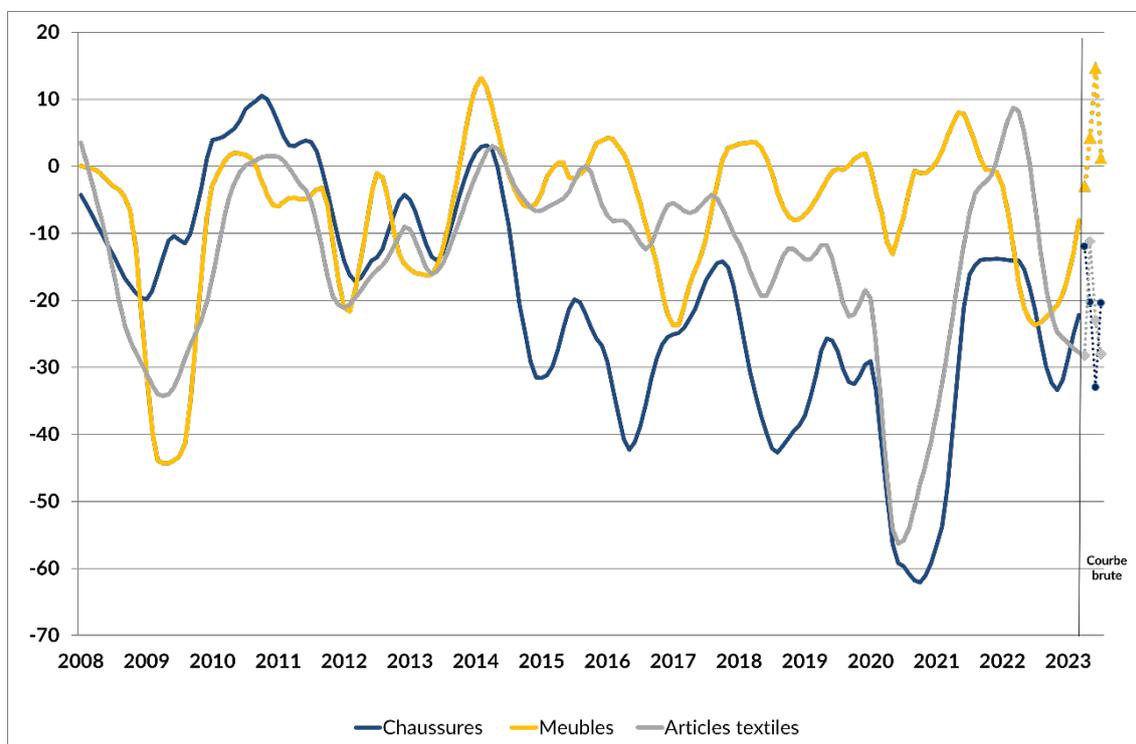
Le graphique 2-2 montre la confiance des entrepreneurs dans le secteur du « **commerce de produits alimentaires** » qui se caractérise par sa faible volatilité. La consommation des produits alimentaires considérés comme essentiels est moins affectée par les variations conjoncturelles que celle des autres types de produits. En 2022, la confiance des entrepreneurs s'est détériorée notamment à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine qui a entraîné des craintes quant à l'approvisionnement en matières premières agricoles (blé et tournesol notamment). La détérioration s'est poursuivie jusqu'en septembre, comme le montre la courbe lissée, pour ensuite s'améliorer et repasser au-dessus de 0 en janvier 2023. Si les dernières données brutes semblaient

confirmer cette embellie, la confiance de des entrepreneurs s'est toutefois amoindrie en juin et en juillet 2023.

La confiance des chefs d'entreprise dans la « **distribution de véhicules** » est particulièrement volatile ces dernières années. Ainsi l'indicateur lissé qui s'était déjà détérioré en 2019 a chuté fortement en 2020 pour atteindre son point le plus bas en novembre 2020 avant de se redresser de manière dynamique par après. Toutefois ce redressement rapide a été bref et la confiance des entrepreneurs a oscillé autour de -40 points. Si comme pour l'alimentaire, les dernières données brutes montrent une amélioration en avril et en mai, atteignant même un bref pic, cet optimisme est déjà retombé et la valeur de juillet se rapproche à nouveau des -40 points.

La confiance des chefs d'entreprise dans le secteur du « **commerce d'appareils électriques et électroniques** » s'est elle aussi détériorée en 2022 marquant toutefois une reprise tardive en fin d'année. La courbe lissée reste toutefois à un niveau bas, similaire à celui de 2013 et les dernières données brutes, bien qu'assez volatiles, semblent toutefois confirmer la poursuite de l'amélioration de la confiance.

Graphique 2-3. Courbes de conjoncture dans les commerces de chaussures, de meubles et en articles textiles



Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

À l'instar de la confiance des entrepreneurs actifs dans le commerce d'appareils électriques et électroniques, la confiance des entrepreneurs du « **commerce de meubles** » s'est fortement détériorée à partir de février 2022, comme le montre la courbe lissée. Toutefois, celle-ci a atteint un creux en juillet 2022, contre novembre 2022 pour la courbe de confiance lissée des entrepreneurs actifs dans le commerce d'appareils électriques. La confiance s'est ensuite raffermie. Les dernières données brutes disponibles confirment l'amélioration de la confiance, avec mai 2023 atteignant un niveau non égalé depuis mai 2021. Néanmoins, la confiance s'est à nouveau détériorée en juillet mais il est encore trop tôt pour parler de retournement.

Si le climat des affaires observé dans le « **commerce en articles textiles** » s'était fortement amélioré depuis la pandémie, atteignant un sommet en mars 2022, la courbe s'est ensuite inscrite dans un mouvement baissier assez marqué, atteignant en 2023 des niveaux semblables à ceux connus lors de la crise économique de 2008 mais néanmoins supérieurs à ceux de la crise Covid. Les dernières données brutes marquent un recul de la confiance en juin et juillet 2023.

À l'instar de la confiance des entrepreneurs du textile, les chefs d'entreprise du **commerce de chaussures** semblent nettement plus confiants en début d'année 2022 qu'ils ne l'étaient avant la crise sanitaire. Toutefois, la confiance s'est dégradée par la suite, atteignant un niveau plancher en novembre 2022 (courbe lissée). Si le climat de confiance s'est amélioré par la suite, les dernières données brutes dont nous disposons restent assez volatiles.

2.2. Chiffre d'affaires

En 2022, le **chiffre d'affaires** selon les données TVA² réalisé par l'ensemble des trois secteurs composant le commerce (G45-G46-G47) s'est établi à 839,6 milliards d'euros, soit une progression de 19,7 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'observe dans les trois secteurs pris séparément. Après avoir enregistré une reprise économique en 2021 dans le commerce automobile (G45) et dans le commerce de gros (G46), les ventes ont progressé une nouvelle fois en 2022 de respectivement 12,9 % et 24,9 %. Il convient de préciser que dans le commerce de gros (G46), ce sont en partie les produits alimentaires (G46.3) mais surtout les combustibles (G46.71) qui expliquent ce phénomène, tandis que dans le commerce d'automobiles (G45), c'est le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (inférieur ou égal à 3,5 tonnes) (G45.11) qui explique près de 72 % de la hausse. Quant au commerce de détail (G47), notons que celui-ci n'avait pas connu un recul de ses ventes en 2020 et a donc enregistré une nouvelle hausse du chiffre d'affaires en 2022, pour la quatrième année consécutive.

Par comparaison avec 2018, l'évolution du chiffre d'affaires pour les trois secteurs pris ensemble (G45-G46-G47) est positive et s'élève à 38,7 %, soit à 14,2 % pour le commerce d'automobiles (G45), à 52,8 % pour le commerce de gros (G46) et à 14,7 % pour le commerce de détail (G47).

Situation en 2022 avec un regard sur les dernières années

Dans le secteur du **commerce et réparation d'automobiles et de motocycles** (G45), le chiffre d'affaires a atteint un nouveau plus haut en 2022 sur la période d'observation 2018-2022 et cela se confirme pour tous les sous-secteurs qui le composent, que ce soit la vente, l'entretien ou la réparation de véhicule (véhicules et moto) ou encore les équipements.

Le secteur du **commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles** (G46) enregistre une nette accélération de son chiffre d'affaires en 2022 principalement à la suite de l'augmentation des prix énergétiques. La hausse du chiffre d'affaires s'explique par des facteurs exogènes³. Le chiffre d'affaires du commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes (G46.71) a progressé de 70,5 % en 2022, après avoir enregistré une hausse de 134,5 % en 2021.

Le rythme de croissance annuel du chiffre d'affaires du secteur du **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** (G47), appelé plus communément « commerce de détail », a une nouvelle fois progressé en 2022 (+5,3 %, après +5,2 % en 2021), portant les ventes à un montant total de près de 114,7 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires du sous-secteur dominant, le **commerce de détail en magasin non spécialisé** (G47.1), avait enregistré une première baisse en 2021. En 2022, il est reparti à la hausse sous

² Définition Statbel : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujéti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

³ Selon la rapport annuel 2022 de l'Observatoire des prix (<https://economie.fgov.be/fr/publications/analyse-des-prix-2022-icn>) : « Les fortes hausses de prix de l'énergie en 2022 sont la conséquence de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a éclaté le 24 février 2022. Ce conflit a nettement réduit les livraisons de gaz russe, ce qui a poussé à la hausse les prix à la consommation du gaz naturel mais aussi de l'électricité. En 2022, l'inflation moyenne du gaz naturel a même atteint un niveau invraisemblable de 109,2 %. Après le pic des prix de gros du gaz naturel en août, l'inflation des produits énergétiques a toutefois diminué en novembre et décembre. »

l'impulsion du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11) qui enregistre une hausse de ses ventes de 4,4 %.

Le chiffre d'affaires du sous-secteur « **commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé** » (G47.2) a progressé de 6,1 % en 2022, troisième hausse consécutive observée depuis 2018. Les performances de ce sous-secteur en matière de chiffre d'affaires sont imputables à la hausse du chiffre d'affaires dans les produits de boulangerie (G47.24 ; +11,6 %), les boissons (G47.25 ; +22,7 %) et les produits à base de tabac en magasin spécialisé (G47.29 ; +8 %) alors que le chiffre d'affaires des produits de boucherie et charcuterie a progressé plus légèrement (G47.22 ; +3,5 %).

Le sous-secteur « commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé » (G47.3) a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 25,5 % en 2022 après avoir connu une hausse 17,2 % en 2021 et un recul de 20,6 % en 2020.

Le sous-secteur « **commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé** » (G47.4) a vu son chiffre d'affaires diminuer de 4 % en 2022 après avoir enregistré une hausse de 11,7 % en 2021.

Le troisième sous-secteur le plus important sur le plan du chiffre d'affaires, le **commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé** (G47.5) a enregistré une légère hausse de ses ventes de 0,7 % en 2022 après avoir connu un boom de son chiffre d'affaires en 2021 (+15,2 %) en raison d'un transfert des dépenses de loisirs vers l'aménagement intérieur. Ce sous-secteur atteint donc en 2022 un nouveau record de chiffre d'affaires sur la période 2018-2022.

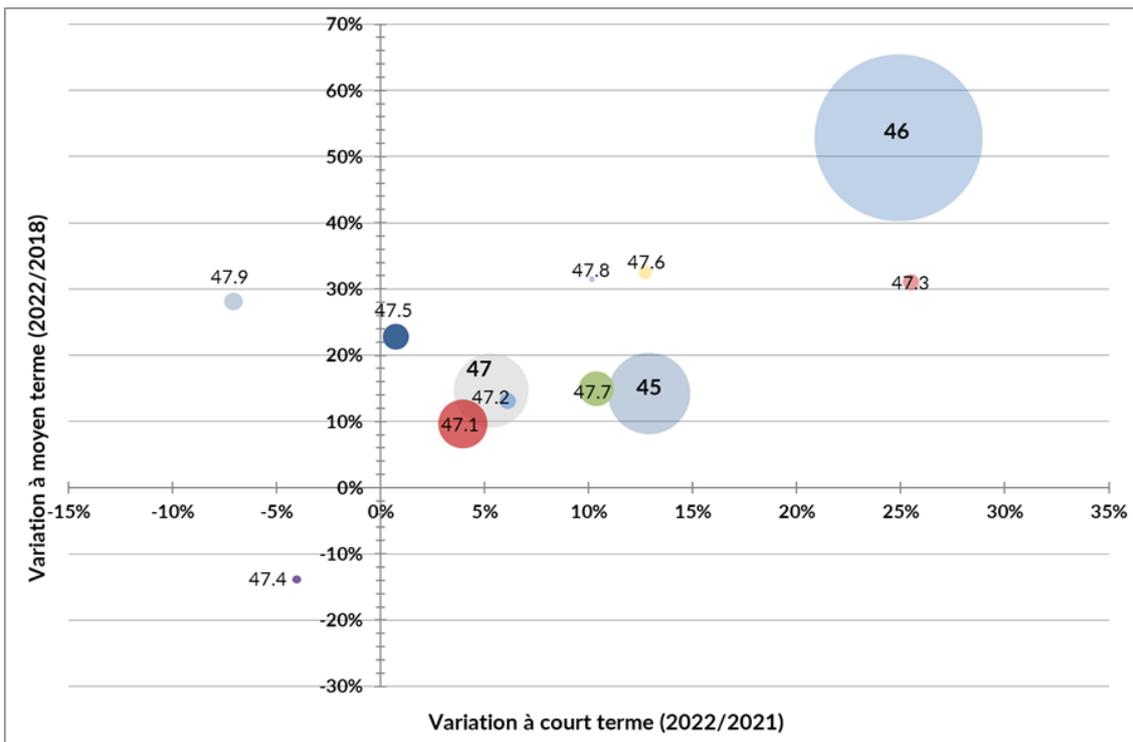
Le sous-secteur « **commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé** » (G47.6) a enregistré une hausse de 12,7 % de son chiffre d'affaires en 2022 après les 7,4 % de l'année précédente. Ici encore, le chiffre d'affaires de ce sous-secteur obtient en 2022 son meilleur résultat de la période d'observation.

Le deuxième sous-secteur par importance de chiffre d'affaires, « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » (G47.7), avait enregistré un net recul de son chiffre d'affaires en 2020 (-9,5 %). En 2021, ce secteur a retrouvé et dépassé son niveau d'avant crise grâce à une progression de 14,6 % de son chiffre d'affaires. En 2022, le chiffre d'affaires a une nouvelle fois crû (+10,4 %). Les ventes dans une des catégories dominantes, à savoir l'habillement (G47.71), ont progressé de 13,5 % et celles des chaussures (G47.72) de 9,3 % en 2022 sans toutefois rattraper le niveau d'avant crise. Ces deux catégories avaient été particulièrement affectées par la crise sanitaire. Le chiffre d'affaires dans le « commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé » (G47.73) a progressé une nouvelle fois en 2022 (+7,5 %).

Le sous-secteur « **commerce de détail sur éventaies et marchés** » (G47.8) affiche une seconde hausse de ses ventes en 2022, avec une croissance de 10,1 % (contre 22,3 % un an plus tôt), les interdictions ayant été levées plus rapidement que dans d'autres secteurs. Ce sous-secteur atteint en 2022 un niveau record de chiffre d'affaires sur l'ensemble de la période 2018-2022.

Un autre sous-secteur qui a bénéficié de la situation exceptionnelle de 2020 est celui de la vente à distance. En effet, le **commerce de détail hors magasin, éventaies ou marchés** (G47.9) a vu son chiffre d'affaires progresser de 26,1 % en 2020 par rapport à 2019, soit le rythme le plus soutenu mesuré depuis 2018. Toutefois, le rythme de croissance du chiffre d'affaires de ce secteur a nettement ralenti en 2021 (2,1 %) pour passer en territoire négatif en 2022 (-7,1 %). Pour rappel, dans ce sous-secteur se trouvent les magasins en ligne « pure players » qui ne disposent pas d'enseigne physique et qui vendent par catalogue ou par e-commerce sans distinction du type de marchandises ou de services vendus. Il convient de préciser que le développement du commerce électronique des grandes enseignes de la distribution et des petits commerçants n'est pas traduit dans ce code NACE. En effet, le chiffre d'affaires généré par les ventes en ligne des magasins spécialisés ou non, qui disposent également de magasins physiques (par exemple Vanden Borre) est intégré dans le code NACE principal de l'enseigne. La catégorie « vente à distance » (G47.91) est donc représentée par des entreprises actives dans la vente par correspondance uniquement (on y trouve tous types de marchandises, des médicaments mais également des ventes de tickets pour concerts et spectacles).

Graphique 2-4. Évolution du chiffre d'affaires dans le commerce à court et moyen terme

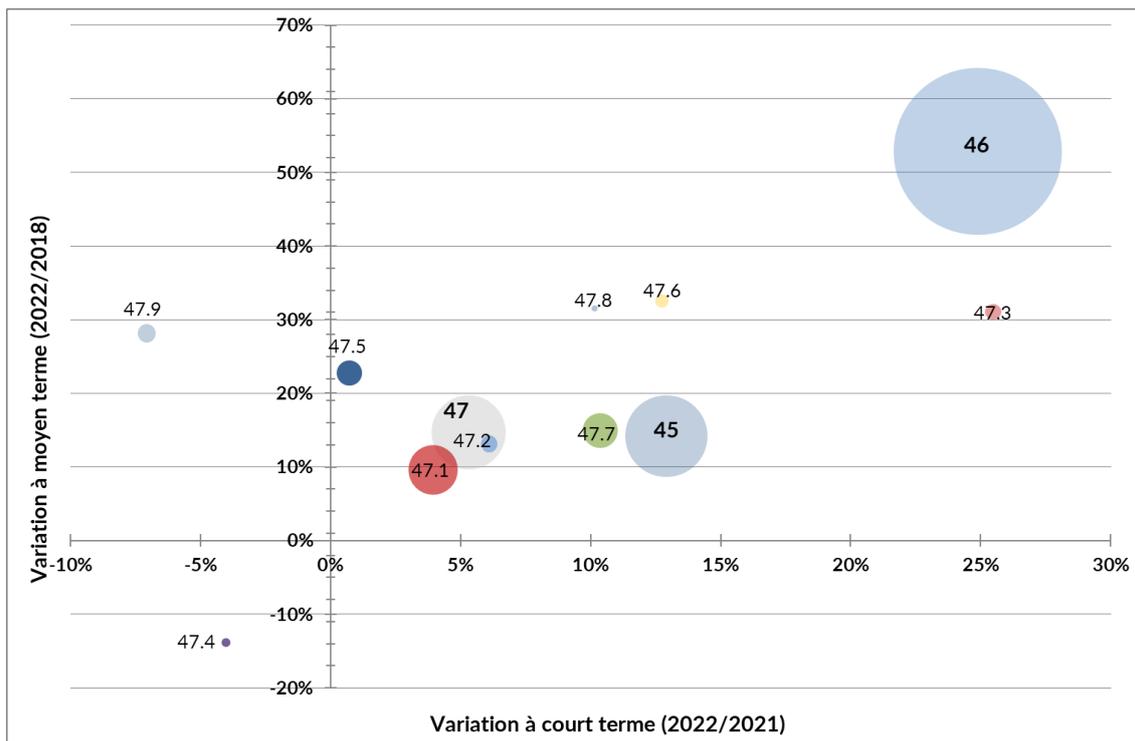


Source : Statbel.

2.3. Investissements

Les investissements dans le commerce pris dans son ensemble (G45-G46-G47) ont crû de 9,5 % en 2022 après avoir enregistré une hausse de 11,6 % l'année précédente. Cette nouvelle hausse permet d'atteindre en 2022 le plus haut niveau d'investissement sur la période 2018-2022.

Graphique 2-5. Évolution des investissements en Belgique dans le commerce à court et moyen terme



Source : Statbel.

Après avoir connu deux années de baisse consécutives, en 2020 et en 2021, les investissements du **commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (G45)** sont repartis à la hausse en 2022 (+11,6 %).

Dans le **commerce de gros (G46)**, où les investissements ont plongé de 9,4 % en 2020 comparativement à 2019, ceux-ci ont bondi de 19,5 % en 2021 puis de 18,6 % en 2022, pour enregistrer leur plus haut niveau en 2022 sur les cinq dernières années.

Les investissements se sont légèrement contractés dans le **commerce de détail (G47 ; -0,2 %)** après avoir progressé de 12,8 % en 2021. C'est le sous-secteur « **commerce de détail en magasin non spécialisé** » (G47.1), le plus influent, avec 40,8 % des investissements sur le total du commerce de détail (G47), qui explique la dynamique légèrement baissière de ce secteur. Après avoir connu une hausse des investissements de 8 % en 2021, ce sous-secteur enregistre une baisse de ceux-ci de 10,1 % en 2022 pour atteindre, en 2022, le plus bas niveau d'investissement sur la période 2018-2022. Plus spécifiquement, la catégorie prépondérante « **commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire** » (G47.11)⁴, soit les supérettes, les supermarchés et assimilés, a enregistré une baisse des investissements de 9,6 % en 2022 tandis que la catégorie « **autres commerces de détail en magasin non spécialisé** » (G47.19) a observé une baisse des investissements de 18,4 %.

Le deuxième sous-secteur par ordre d'importance des investissements, celui des « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » (G47.7), a enregistré une hausse notable de ses investissements, soit +15,2 % après avoir connu en 2020 le recul le plus marqué en matière d'investissements de la période d'observation (-23,8 %) et une hausse de 19,4 % de ceux-ci en 2021. Sept des neuf catégories composant ce sous-secteur ont connu une hausse de leurs investissements en 2022. Les baisses des investissements ayant été enregistrées dans les catégories « **commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé** »

⁴ Il convient de préciser que les investissements réalisés par exemple par le groupe Colruyt, classé dans le code NACE 47.11, concernent tant les magasins Colruyt que les autres chaînes détenues par le groupe (Dreamland, par exemple) ou encore les activités annexes (notamment, en commerce de gros et en énergie) et qu'il est difficile d'isoler les activités d'un groupe pour les affecter à un code NACE.

(G47.72 ; -1,6 %, soit la quatrième baisse consécutive) et « commerce de détail de biens d'occasion en magasin » (G47.79 ; -20,9 %). Parmi les catégories les plus intensives en investissements composant ce secteur hétérogène, nous retrouvons le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71), le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73) et les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78).

Les investissements du **commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé** (G47.2) ont reculé de 7,5 % en 2022 après une hausse de 12,7 % en 2021. C'est le sous-secteur dominant, le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22), qui tire l'ensemble des investissements vers le bas en reculant de 10,1 %.

Les investissements dans le **commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé** (G47.3) ont crû de 2,8 % en 2022 sans toutefois rejoindre le plus haut niveau observé en 2019 sur la période 2018-2022.

Les investissements ont progressé de 17,6 % dans le **commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé** (G47.4) en 2022, portant ceux-ci à leur sommet sur la période d'observation.

Les investissements dans le **commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé** (G47.5) ont crû de 2,7 % en 2022 après avoir enregistré une excellente année 2021 (+26,2 %). En frôlant les 300 millions d'euros d'investissements, ce secteur a atteint son meilleur résultat de la période d'observation.

Le **commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé** (G47.6) a crû ses investissements de 11,3 % en 2022 après les avoir réduits de 5 % l'année précédente.

Les investissements dans le **commerce de détail sur éventaires et marchés** (G47.8) ont augmenté de 12,3 % en 2022, il s'agit d'une accélération par rapport à 2021 (+5,7 %), les portant à leur plus haut niveau de la période 2018-2022.

La tendance haussière des investissements du **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** (G47.9) s'est poursuivie en 2022, les dépenses d'investissements ayant crû de 11,8 %. Les investissements ont dès lors atteint un nouveau pic en 2022 sur la période d'analyse, ceux-ci ayant presque augmenté de la moitié sur cinq ans.

2.4. Emploi

L'emploi a été analysé (sur la base de son volume) uniquement au travers du concept de « postes de travail » (PDT) qui correspond à la relation entre un salarié et un établissement pendant une période donnée (trimestre). Selon la définition même du poste de travail (PDT), une même personne peut occuper plusieurs postes de travail si elle a travaillé auprès de plusieurs employeurs à la fin du trimestre.

Compte tenu des mesures prises pendant la pandémie et donc de la réduction du temps de travail, le lecteur intéressé peut également disposer des données en termes d'équivalent temps plein (ETP) afin de pouvoir mieux appréhender la situation. Ces chiffres se trouvent en annexe.

L'analyse conjoncturelle de l'emploi dans la distribution a été réalisée sur la base des statistiques officielles, c'est-à-dire les données statistiques centralisées de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) regroupées selon la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, dans sa version belge, NACE-BEL 2008.

En moyenne sur l'ensemble de 2022, le nombre d'emplois⁵ calculé en **postes de travail** (PDT) du commerce pris dans son ensemble (G45-G46-G47) a crû de 1 % par rapport à l'année précédente, passant de 508.342 à 513.587 postes de travail. Cela constitue le plus haut niveau d'emploi sur la période 2018-2022. Toutefois, des disparités s'observent entre les secteurs, le secteur du commerce de détail (G47) est le plus dynamique avec une croissance de 1,4 % du nombre de postes de travail suivi par le commerce de gros (G46 ; +1 %). Dans le secteur du commerce de véhicules (G45), l'emploi a reculé de 0,4 %.

Au sein du commerce de détail (G47), six des neuf sous-secteurs ont affiché une hausse du nombre de postes de travail en 2022.

Parmi les hausses du nombre de postes de travail, celle la moins prononcée se situe dans le **commerce de détail en magasin non spécialisé** (G47.1 ; +0,9 %) mais il s'agit du sous-secteur le plus important comptant pour 40,1 % de l'emploi dans le secteur du commerce de détail pris dans son ensemble (G47). Quant à la hausse la plus dynamique du nombre de postes de travail, elle a été enregistrée dans le **commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé** (G47.3 ; +4,9 %).

Dans le **commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé** (G47.6), les **autres commerces de détail en magasin spécialisé** (G47.7) et le **commerce de détail sur éventaires et marchés** (G47.8), l'augmentation du nombre d'emplois en 2022 se chiffre respectivement à 2,3 %, 3,2 % et 2,8 %.

Dans le **commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé** (G47.2), la hausse du nombre de postes de travail a été de 1,4 % en 2022.

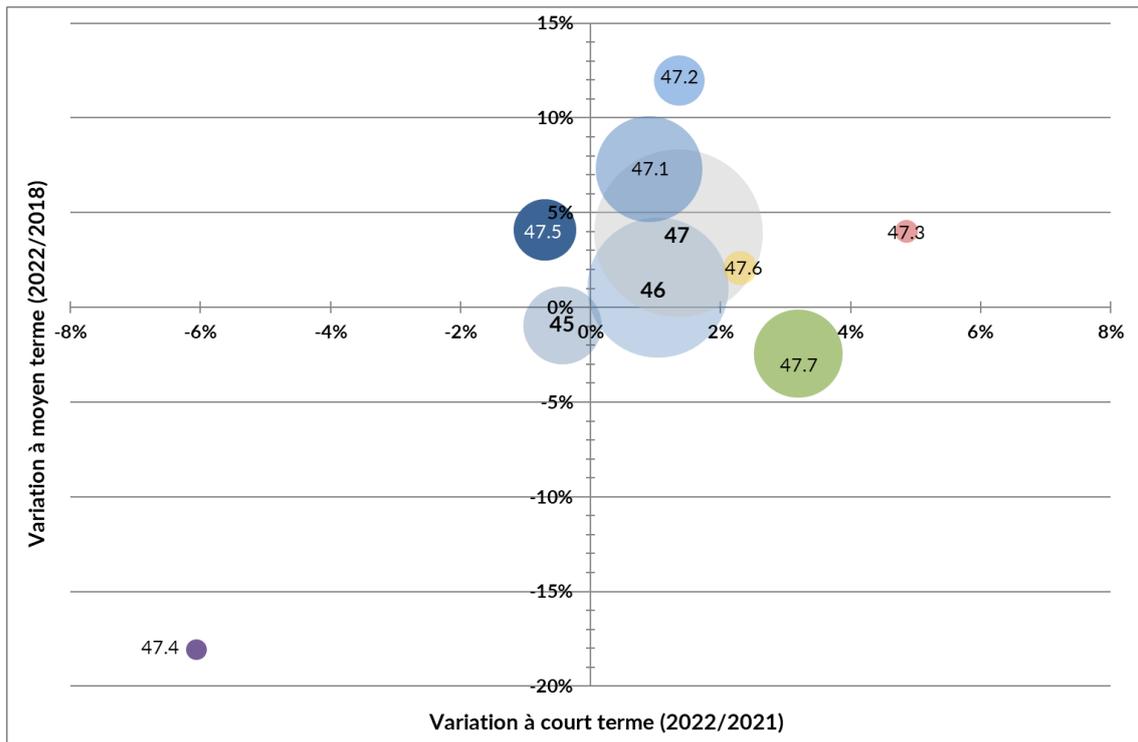
Le recul du nombre d'emplois en 2022 était de 6,1 % dans le **commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé** (G47.4) et de 0,7 % dans le **commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé** (G47.5).

Dans le **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** (G47.9), soit la vente à distance, l'emploi a légèrement baissé, reculant de 0,5 %.

⁵ Il s'agit des données centralisées de l'ONSS. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Graphique 2-6. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans le commerce à court et moyen terme



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période. Par souci de lisibilité du graphique, les sous-secteurs 47.8 et 47.9, se trouvant dans le deuxième cadran, sont volontairement exclus du graphique.

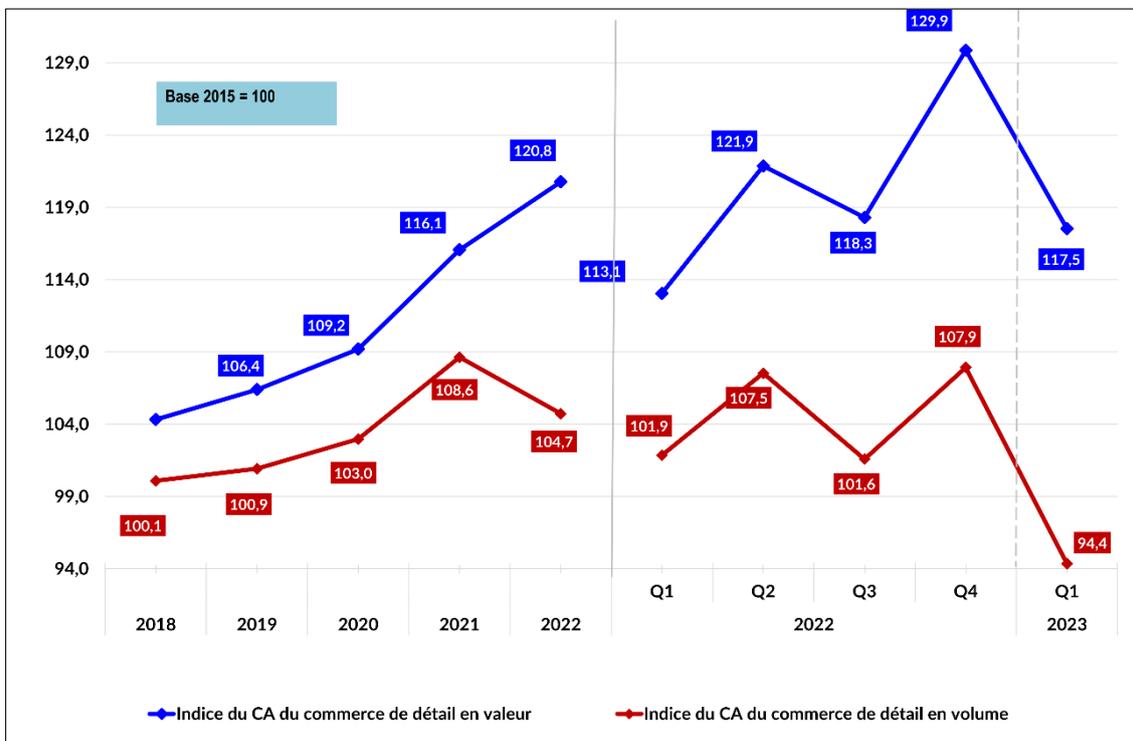
3. Autres indicateurs

3.1. L'enquête de Statbel auprès du commerce de détail (G47)

Les données relatives au chiffre d'affaires dans le commerce de détail sont issues d'une enquête conjoncturelle mensuelle obligatoire⁶ organisée par Statbel, l'office belge de statistique. Cette enquête couvre les activités répertoriées sous les codes NACE 47.11 à 47.99 de la section G de la nomenclature NACE Rév.2 des activités économiques dans la Communauté européenne, lesquelles sont groupées en quatre catégories, à savoir : les entreprises de commerce de détail à départements multiples, les supermarchés, les entreprises de commerce de détail à succursales et les autres entreprises de commerce de détail. Cette enquête conjoncturelle présente les chiffres à prix courants et à prix constants, ce qui permet de mettre en évidence l'effet prix (un déflateur mensuel des ventes y est repris) mais elle opère également des regroupements NACE du commerce de détail.

3.1.1. Le chiffre d'affaires du commerce de détail (G47)

Graphique 3-1. Chiffre d'affaires à prix courants et constants du commerce de détail
Indice brut (2015 = 100).



Source : Statbel.

Les deux indices du commerce de détail, tant en valeur qu'en volume, observent une évolution positive sur la période 2018-2021, même si celle-ci est moins prononcée pour l'indice en volume. En 2022, les deux indices évoluent de manière divergente. Alors que nous observons un repli de l'indice en volume de 3,6 % (il se maintient toutefois à un niveau plus haut qu'en 2020), l'indice en valeur, poussé par l'inflation importante mesurée en 2022, continue à augmenter (+4 %). Ainsi, si

⁶ Le cadre juridique est fixé par le règlement et les arrêtés suivants : le règlement CE n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 concernant les statistiques conjoncturelles, l'arrêté royal du 4 février 1965 modifié par l'arrêté royal du 4 décembre 1969 et l'arrêté royal du 22 décembre 1967 modifié par l'arrêté royal du 16 avril 1971.

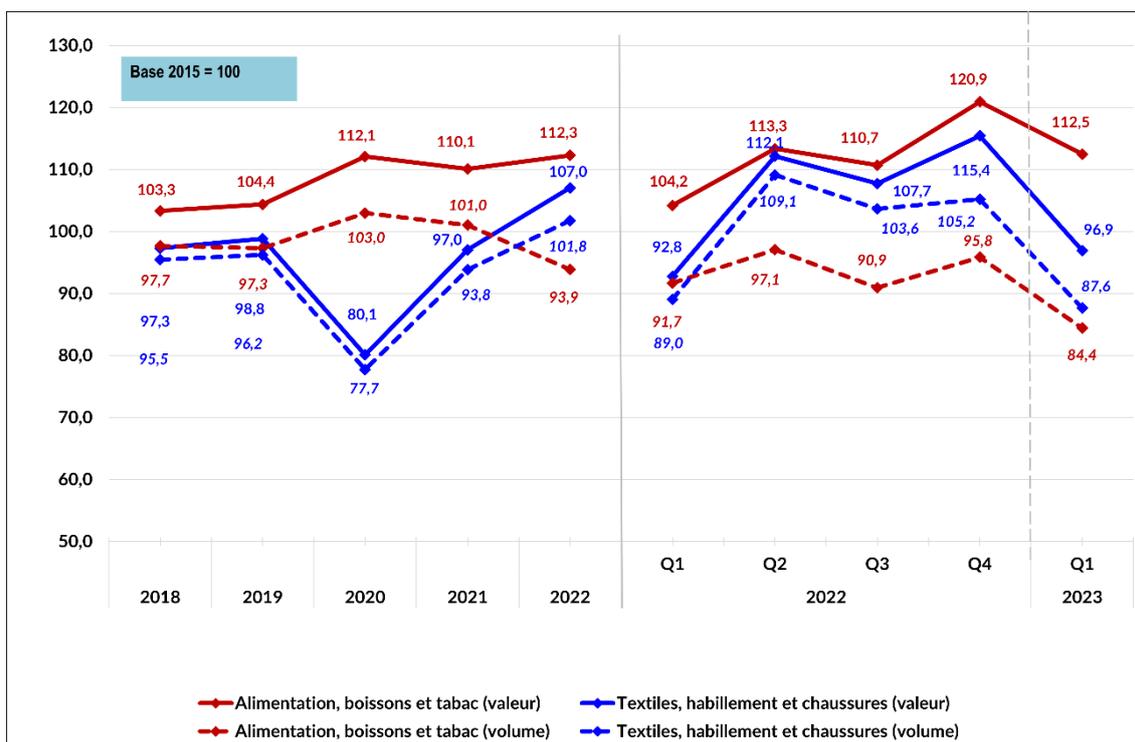
la hausse de l'indice du chiffre d'affaires en 2022 par rapport à 2018 est de 15,7 % pour l'indice en valeur, elle n'est que de 4,6 % pour l'indice en volume. La baisse de l'indice en volume constatée en 2022 a donc accentué l'écart observé déjà depuis plusieurs années entre les deux indices.

En comparant le **premier trimestre de 2023 au trimestre correspondant de 2022**, les ventes en valeur du commerce de détail ont augmenté en moyenne de 4 %. Cependant, cette hausse semble être alimentée par la hausse des prix car le volume des ventes a chuté de 7,4 %.

3.1.2. Le chiffre d'affaires dans différents regroupements du commerce de détail

Graphique 3-2. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans diverses branches du commerce de détail

Indice brut (2015 = 100).



Source : Statbel.

3.1.3. Le secteur alimentaire, boissons et tabac

Sur la **période 2018-2022**, les deux indices **de chiffre d'affaires du secteur alimentaire, boissons et tabac** ont suivi des tendances inverses avec une tendance haussière pour l'indice en valeur et une tendance baissière pour l'indice en volume, exception faite en 2020 et 2021, creusant ainsi l'écart entre les deux indices.

En 2022, les deux indices évoluent à nouveau en sens opposé, à savoir à la baisse pour l'indice en volume tandis que l'indice en valeur est en augmentation, tiré par la forte inflation touchant les produits alimentaires à la suite de la guerre en Ukraine. En effet, les ventes en volume du secteur alimentaire, boissons et tabac à prix courants ont diminué en moyenne de 7,1 % en 2022 par rapport à 2021. À l'inverse, les ventes en valeur ont progressé de 2 %.

Au **premier trimestre de 2023**, la tendance observée en 2022 se poursuit, les ventes en valeur du secteur alimentaire, boissons et tabac ont ainsi augmenté à un an d'écart (+8 %) tandis que celles en volume ont reculé de 7,9 %.

3.1.4. Le secteur « textiles, habillement et chaussures »

Entre 2018 et 2022, les ventes dans la branche « textiles, habillement et chaussures » se sont inscrites à la hausse, tant en valeur qu'en volume, avec respectivement une augmentation de 10 % et de 6,6 %.

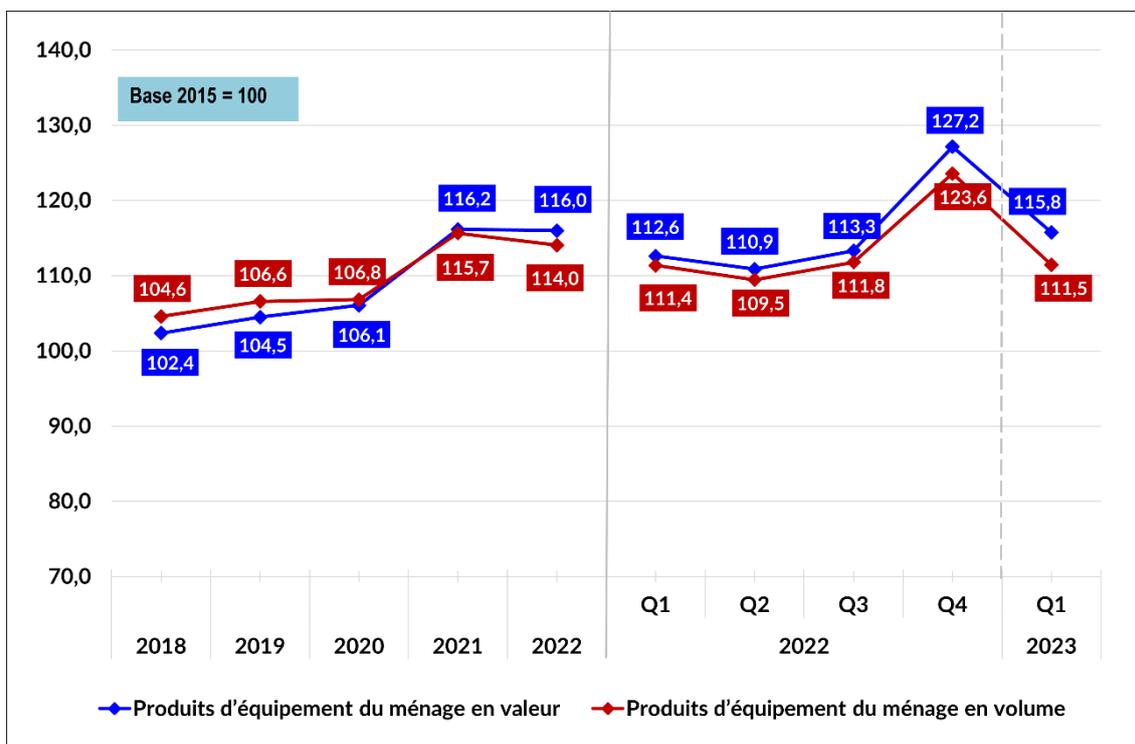
Après avoir connu un fort recul en 2020 (-19 % pour l'indice en valeur et -19,2 % pour l'indice en volume), une reprise a été observée en 2021 pour les deux indices qui connaissent une progression de 21,2 % pour l'indice en valeur et de 20,7 % pour l'indice en volume. Cette hausse est restée dynamique en 2022 (+10,3 % pour l'indice en valeur, +8,4 % pour l'indice en volume). Les deux indices atteignent un pic en 2022 sur la période d'observation.

Au premier trimestre de 2023, les deux indices enregistrent une évolution divergente par rapport à la même période de 2022. Ainsi, les ventes en valeur du secteur « textiles, habillement et chaussures » ont augmenté en moyenne de 4,5 % à un an d'écart tandis qu'en volume, elles ont régressé de 1,6 % en glissement annuel.

3.1.5. Les produits d'équipement du ménage

Graphique 3-3. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les produits d'équipement du ménage

Indice brut (2015 = 100).



Source : Statbel.

Le vocable « **produits d'équipement du ménage** » regroupe notamment les « équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé » et « autres équipements du foyer en magasin spécialisé ».

Les produits d'équipement du ménage continuent de tirer leur épingle du jeu parmi les produits examinés ici. Leurs ventes ont constamment progressé jusqu'en 2021, tant en valeur qu'en volume. Les deux indicateurs ont connu un tassement en 2022 mais ce tassement reste limité, tant en valeur qu'en volume, contrastant avec les reculs plus sévères observés ailleurs pour cette dernière mesure. Ainsi, sur la **période 2018-2022**, la trajectoire des ventes de la branche « produits d'équipement du ménage » est franchement haussière, celles-ci progressant de 13,3 % pour les ventes en valeur et de 9 % pour les ventes en volume.

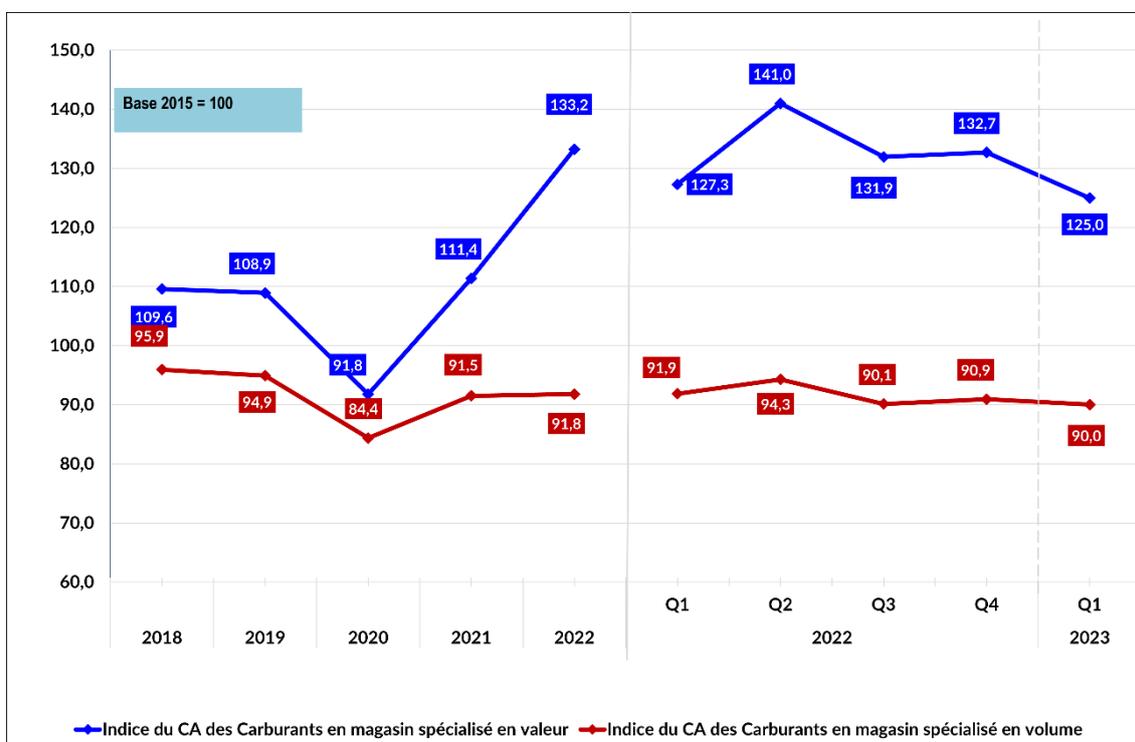
En **2022**, les ventes de produits d'équipement du ménage se sont tassées tant en volume qu'en valeur, même si de manière moindre pour ces dernières, avec une diminution de respectivement 1,4 % et 0,2 % par rapport à 2021.

Au **premier trimestre de 2023**, les deux indices liés aux ventes en valeur des produits d'équipement du ménage n'enregistrent qu'une timide évolution à par rapport à la même période de 2022 en termes de volume avec une hausse de 0,1 %. Cette augmentation est toutefois plus vive en termes de valeur (+2,8 %).

Nous constatons que pour ce type de vente, les courbes restent très proches l'une de l'autre, indiquant que les prix de ces biens ont peu augmenté sur la période d'étude, en ce compris en 2021 et 2022, années de forte hausse des prix pour de nombreux types de biens.

3.1.6. Les carburants

Graphique 3-4. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les carburants
Indice brut (2015 = 100).



Source : Statbel.

Si l'on **compare 2022 à 2018**, les ventes de carburants sont en augmentation en valeur alors qu'elles sont en diminution en volume de respectivement +21,6 % et -4,3 %. La vente des carburants en volume suit une tendance de moyen terme plutôt baissière. En effet, même si un creux a été constaté en 2020, marquée par une baisse des déplacements, nous voyons que la levée des restrictions de mobilité n'a amené qu'une remontée partielle des ventes de carburants. En ce qui concerne les ventes en valeurs, nous pouvons observer la forte volatilité des prix des carburants d'une année à l'autre ainsi qu'une tendance haussière sur la période 2018-2022, tendance aggravée par les conséquences de la guerre en Ukraine.

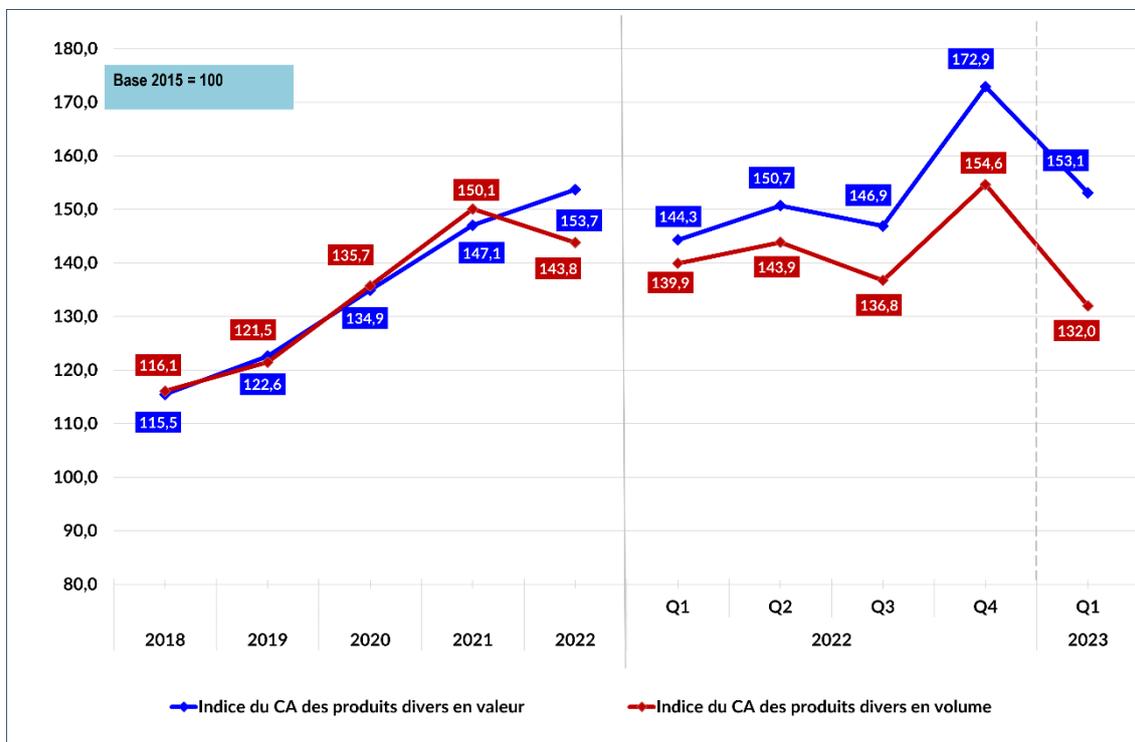
2022 se caractérise dès lors par une forte augmentation des ventes de carburant en valeur à un an d'écart (+19,6 %) et une hausse également en volume mais d'ampleur très limitée (+0,3 %).

Au **premier trimestre de 2023**, on observe une baisse de 2 % des ventes de carburant en volume par rapport au trimestre correspondant de 2022, prolongeant la tendance baissière de moyen terme dont nous avons parlé précédemment. Cette baisse des ventes en volume se reflète dans la baisse des ventes calculée en valeur, celles-ci se repliant de 1,8 %.

3.1.7. Les produits divers

Graphique 3-5. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les produits divers

Indice brut (2015 = 100).



Source : Statbel.

Le vocable « **produits divers** » regroupe notamment : « produits pharmaceutiques ; articles médicaux et orthopédiques ; parfumerie et produits de beauté », « autre commerce de détail en magasin non spécialisé » et « ventes à distance ».

Sur la **période 2018-2022**, la tendance générale des ventes des produits divers est haussière tant pour les ventes à prix constants (+23,9 %), tendance qui est encore plus marquée à prix courants (+33,1 %). Il est à noter que pour cet indicateur, les évolutions en volume et en valeur sont restées très proches jusqu'en 2021, un décrochage des ventes en volume a eu lieu en 2022 faisant apparaître pour la première fois une divergence entre les deux indices.

En **2022**, les produits divers ont connu une baisse de leurs ventes en volume (-4,2 %). Cependant, vu le contexte d'inflation élevée, cette baisse des volumes vendus ne s'est pas traduite dans la valeur des ventes, celles-ci ayant progressé de 4,5 %.

Le **premier trimestre de 2023**, confirme les tendances constatées en 2022. On observe ainsi une dégradation à un an d'écart des volumes vendus de 5,7 % alors que, poussée par l'inflation, la valeur des ventes de produits divers a crû de 6,1 %.

4. Analyse sectorielle

4.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs de l'industrie du textile et de l'habillement jusqu'à un niveau de détail de 4 digits selon la nomenclature NACE.

Les fiches se composent d'une description des activités comprises dans le secteur ainsi que d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents. Les divers indicateurs qui le composent sont :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'assujettis,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites.

Les unités utilisées sont le million d'euros pour les indicateurs d'activité. L'emploi, le nombre d'employeurs et les indicateurs de dynamique entrepreneuriale sont exprimés en unités. La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre. Les descriptions des différents indicateurs utilisés se trouvent au chapitre 4.2. de ce rapport.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, ceci est indiqué par « n.a. » (not available) dans le tableau de données. Si les données sont confidentielles, elles sont marquées par un « C » (confidential) dans le tableau de données.

Enfin, un bref commentaire expliquant les évolutions récentes du secteur complète chaque fiche.

4.2. Liste des indicateurs

4.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

4.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,

- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

4.2.3. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées de l'Office national de sécurité sociale (ONSS). Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé(e). Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

L'emploi mentionné dans les tableaux de la partie 4.4 est mesuré en nombre de postes de travail.

« Le **calcul du volume de travail en équivalents temps plein** généré par une prestation consiste à comparer sur l'ensemble du trimestre les prestations de travail (prestations rémunérées et périodes de vacances) avec les prestations de travail du travailleur de référence. Pour un travailleur occupé à temps plein, le calcul est réalisé sur la base des prestations exprimées en jours ; pour un travailleur à temps partiel, le calcul s'appuie sur des prestations déclarées en heures.

Cette définition de l'équivalent temps plein ne s'appuie pas sur la durée du travail prévue dans les contrats de travail, mais sur les prestations déclarées. Cette définition se rapproche donc du volume de travail effectivement presté au cours de la période considérée (un trimestre), mais cela devrait être quelque peu nuancé. En effet, les heures de travail supplémentaires lors de périodes d'intense activité qui sont compensées par des périodes de repos lors de périodes creuses n'apparaissent pas sur la déclaration et n'influencent donc pas le volume de travail. Par contre, le travail supplémentaire qui est directement rémunéré influence le volume de travail. »

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

4.2.4. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement (6). Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales.

Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail,
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés,
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail,
- primes et indemnités contractuelles,
- certaines indemnités de rupture,
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence,
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée, non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.) ;
- les travailleurs de la pêche maritime ;
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés ;
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et l'horeca ;
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

4.2.5. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

4.2.6. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

4.2.7. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

4.2.8. Assujettis

Définition : la population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

4.2.9. Faillites

Définition : une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions :

- l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures ;
- l'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite.

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Lors de l'interprétation des chiffres, il convient de tenir compte du fait qu'il existe un certain retard entre la cessation de l'activité économique et la déclaration de faillite par le tribunal de l'entreprise. Par conséquent, l'impact au niveau économique n'est visible dans les chiffres qu'après un certain délai.

En raison des mesures prises pendant la crise de la Covid-19 et du confinement qu'elle a causé, les tribunaux et greffiers de l'entreprise ont limité leurs activités jusqu'au 18 mai 2020. De plus, un moratoire temporaire était d'application jusqu'au 17 juin 2020, afin de protéger les entreprises qui étaient en bonne santé avant le 18 mars 2020 contre les effets de la crise de la Covid-19. À partir du 6 novembre 2020 et à la suite de la deuxième vague de coronavirus, le gouvernement a approuvé un nouveau moratoire sur les faillites jusqu'au 31 janvier 2021.

Entre les deux moratoires, l'administration fiscale et l'ONSS ont épargné, par un moratoire de fait, des entreprises en renonçant à les citer en faillite à la suite de dettes fiscales et sociales. Ce dispositif reste également en vigueur après le 1^{er} février selon le ministre de la Justice.

Par ailleurs, durant les mois de juillet et août, les vacances judiciaires ont eu lieu. Les tribunaux sont restés ouverts pendant cette période mais le nombre d'audiences était réduit. C'est pourquoi, les chiffres de Statbel sur les faillites sont habituellement plus faibles pendant cette période.

Source des données : [Statbel](#)

Unité utilisée dans les tableaux : unités

4.2.10. Emplois perdus suite aux faillites

Définition : outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emploi qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unité

4.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle

4.3.1. Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45)

En 2022, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) a connu une progression de son **chiffre d'affaires** par rapport à 2021 (+12,9 %), progression qui s'observe également pour toutes les branches qui le composent. Celui-ci s'est ainsi chiffré à 139,9 milliards d'euros contre 123,9 milliards d'euros un an plus tôt. Le chiffre d'affaires du secteur est réalisé principalement par le commerce de véhicules automobiles (G45.1) qui représente en 2022 près de trois quarts (74,7 %) du chiffre d'affaires du secteur dans son ensemble, et plus particulièrement par le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers d'une masse inférieure ou égale à 3,5 tonnes (G45.11 ; comptant pour 71,2 % du chiffre d'affaires du secteur G45). Le chiffre d'affaires du commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers d'une masse inférieure ou égale à 3,5 tonnes (G45.11) a crû de 13 % en 2022. Le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31), représentant 19 % du chiffre d'affaires du secteur G45, a lui aussi observé une croissance de son chiffre d'affaires en 2022 (+11,1 %) et s'est monté à 26,7 milliards d'euros, soit son meilleur résultat sur la période d'analyse (2018-2022). Il en va de même pour l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2), qui compte pour 4,5 % du chiffre d'affaires du secteur G45 et qui a connu une progression de son chiffre d'affaires de 8,7 % en 2022. Le commerce, l'entretien et la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4) a également enregistré une évolution positive, bien que plus modérée que les autres branches, de son chiffre d'affaires en 2022 (+4,3 %), atteignant lui aussi un pic sur la période d'observation. Le poids que représente ce sous-secteur est néanmoins minime (1,0 % du chiffre d'affaires du G45).

Les **investissements** du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) sont également en hausse en 2022 (+11,6 %) et se sont établis à 1,3 milliard d'euros contre 1,2 milliard d'euros un an plus tôt, année pendant laquelle le secteur enregistrait par ailleurs son plancher d'investissements sur la période 2018-2022. Les faibles montants des investissements en 2020 et 2021 pourraient être la conséquence directe de la baisse de confiance des entrepreneurs à la suite du développement de la pandémie de Covid-19, mais également des problèmes d'approvisionnement de certaines ressources utilisées dans la fabrication de véhicules automobiles. Il est à noter que la valeur des investissements en 2022 reste en-deçà de la valeur des investissements d'avant la crise sanitaire. Plus de deux tiers (67,7 %) de ces investissements ont été réalisés dans le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers d'une masse inférieure ou égale à 3,5 tonnes (G45.11). Ceux-ci affichent d'ailleurs une hausse de 7,5 % en 2022 par rapport à 2021. L'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2), le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31) et le commerce, l'entretien et la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4) ont connu des augmentations plus vigoureuses d'investissements en 2022, respectivement de 16,9 %, 16,6 % et de 37,3 %. Ces progressions permettent aux branches 45.2 et 45.4 d'enregistrer en 2022 leur pic d'investissements sur la période d'observation. Ce constat est également valable pour le commerce d'autres véhicules automobiles (G45.19) au sein duquel les investissements se sont accrus de 37,4 %.

En ce qui concerne l'**emploi** dans le commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45), celui-ci a connu une légère diminution selon l'approche en **postes de travail** (-0,4 % en 2022, soit 254 postes de travail de moins). Le secteur compte ainsi 58.228 postes de travail en 2022. Il s'agit par ailleurs du troisième repli consécutif après avoir atteint un pic en 2019 avec 59.762 postes de travail. C'est le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11) qui connaît la plus forte diminution en nombre de postes de travail en 2022, avec 354 emplois de moins, suivi par le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31) avec une diminution de 61 postes de travail. La diminution du nombre de postes de travail est bien moins marquée pour le commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles (G45.32 ; 10 postes de travail de moins). Néanmoins, trois branches ont connu une hausse de l'emploi en 2022. Il s'agit du commerce d'autres véhicules automobiles (G45.19 ; +18 postes de travail) et du commerce, de l'entretien et de la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4 ; +8 postes de travail), pour ces deux branches, les valeurs

atteintes en 2022 représentent un pic pour la période d'observation, tandis que la progression de l'emploi de 143 unités observée dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2) ne permet pas de rattraper le niveau d'avant crise sanitaire de 2019, par ailleurs ce niveau est également un pic sur la période d'observation.

Si l'emploi a baissé en 2022, la **masse salariale** dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) s'est néanmoins accrue de 4,6 % par rapport à 2021. La masse salariale s'est ainsi montée à un peu plus de 2,2 milliards d'euros en 2022 alors qu'elle se limitait à un peu plus de 2,1 milliards d'euros en 2021. De plus, la masse salariale a non seulement dépassé son niveau d'avant crise sanitaire en 2022 mais elle atteint également un pic sur la période d'observation. Toutes les branches ont connu une amélioration de leur masse salariale en 2022. Plus de la moitié de la masse salariale du secteur G45 provient du commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11), comptant pour plus de 1,1 milliard d'euros (soit 52,2 % de la rémunération totale du secteur G45 en 2022). L'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2) a d'ailleurs connu l'augmentation la plus marquée en valeur en 2022 avec une hausse de la masse salariale de 446,2 millions d'euros (+9,6 % à un an d'écart). L'année 2022 ayant été caractérisée par une forte inflation, il convient de rappeler que différents mécanismes d'indexation (par paliers, trimestriels ou annuels par exemple) existent et varient selon l'employeur et la commission paritaire. Ces différents mécanismes peuvent donc impacter la façon et la rapidité avec laquelle la masse salariale évolue.

En 2022, le **nombre d'employeurs** présents dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) s'est orienté à la baisse (-1,6 %), le secteur comptant 163 employeurs de moins. Il s'agit de la quatrième année consécutive de baisse. Cette tendance baissière a lieu dans un contexte de fusion entre constructeurs automobiles, qui pourrait entraîner une rationalisation du réseau de concessionnaires. En effet, alors qu'il atteignait un pic en 2018, où 10.644 employeurs étaient présents dans le secteur, ce nombre s'est graduellement réduit. Ainsi, il ne reste que 10.295 employeurs dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles en 2022, ce qui constitue le résultat le plus faible sur la période 2018-2022. À l'exception du commerce d'autres véhicules automobiles (G45.19) qui a vu son nombre d'employeurs s'accroître de 6 unités en 2022 et du commerce, l'entretien et la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4) qui enregistre un statu quo sur la même période, tous les résultats sont orientés à la baisse et ont atteint en 2022 un plancher pour la période d'observation. Ainsi, le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11) a enregistré 110 employeurs de moins qu'en 2020, tandis que l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2) a vu ses effectifs d'employeurs reculer de 37 unités. Par ailleurs les deux composantes du secteur G45.3, c'est-à-dire le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31) et le commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles (G45.32), atteignent aussi le niveau minimum de la période d'étude en perdant respectivement 12 et 10 employeurs.

361 entreprises ont été déclarées en **faillite** en 2022 dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45). Il s'agit d'une augmentation de 53 % par rapport à 2021, c'est-à-dire 125 faillites de plus. Le regain du nombre des faillites après les deux moratoires mis en place pour protéger les entreprises saines pendant la pandémie porte leur nombre à un niveau jamais atteint sur la période d'observation. Les faillites enregistrées dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) se situent principalement dans le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 167 faillites) et dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2 ; 146 faillites). Les résultats sont en augmentation pour ces deux branches (+74 unités, soit +79,6 % pour la G45.11 et +36 unités, soit +32,7 % pour la G45.2) et constituent les valeurs maximales atteintes lors de la période d'étude. Par ailleurs, si les faillites ont baissé de trois unités dans le commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles (G45.32), atteignant ainsi son plus petit résultat sur la période d'observation, le nombre de faillites déclarées dans toutes les autres branches est en augmentation : le commerce d'autres véhicules automobiles (G45.19 ; +7 unités), le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31 ; +4 faillites) et le commerce, l'entretien et la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4 ; +7 faillites) qui enregistre lui aussi en 2022 un pic pour la période d'étude.

À l'instar des faillites, le nombre d'**emplois perdus à la suite de ces faillites** a grimpé de 378 unités dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) en 2022 pour

atteindre 801 emplois perdus. Ce résultat, le plus élevé de la période d'étude, n'est cependant pas étonnant au vu de l'augmentation des entreprises déclarées en état de faillite.

Les emplois perdus en 2022 sont essentiellement localisés dans :

- l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2 ; 355 emplois perdus),
- le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 319 emplois perdus).

En 2022, le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites a augmenté dans toutes les branches du commerce automobile. La hausse des emplois perdus trouve essentiellement son origine dans les augmentations situées dans :

- le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 160 emplois perdus de plus),
- l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2 ; 148 emplois perdus de plus),
- le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31 ; 39 emplois perdus de plus).

En ce qui concerne l'**entrepreneuriat**, les données disponibles au moment de la rédaction du rapport se limitent à l'année 2021. Il ressort des données de l'entrepreneuriat que la pandémie de Covid-19 n'a eu qu'un effet limité sur le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles dans son ensemble. Des disparités existent néanmoins selon les spécificités à l'intérieur des branches du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles.

En 2021, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) comptaient 28.328 **entreprises assujetties à la TVA**, soit 900 entreprises assujetties de plus qu'en 2020. Le nombre d'assujettis dans le secteur G45 suit par ailleurs une trajectoire haussière depuis plusieurs années et a donc atteint son niveau le plus élevé en 2021. Ces assujettis se situent principalement dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2 ; 12.388 assujettis) et dans le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 11.564 assujettis). De plus, ce dernier a connu la hausse la plus marquée du nombre d'assujettis en 2021 avec une progression de 441 assujettis supplémentaires. Le nombre d'entreprises assujetties s'est toutefois réduit de 15 unités dans le commerce, l'entretien et la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4), passant de 1.279 assujettis en 2020 à 1.264 assujettis en 2021. Notons encore que le nombre d'assujettis à la TVA a atteint un nouveau pic à la fois pour le commerce de véhicules automobiles (G45.1) et pour chacune des deux branches de ce secteur ainsi que pour l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2) et le commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles (G45.32).

En 2021, 2.765 **entreprises** ont été **créées** dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45), soit 84 entreprises créées de plus qu'en 2020 et le meilleur résultat sur la période 2018-2021. Ces nouvelles entreprises se retrouvent surtout dans :

- le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 1.255 entreprises créées),
- l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2 ; 1.198 entreprises créées).

Si l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2) connaît également la plus forte hausse en nombre d'entreprises créées en 2021 (75 créations supplémentaires par rapport à 2020), le nombre d'entreprises créées a néanmoins marqué un repli dans le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 30 créations d'entreprises de moins qu'en 2020) et dans le commerce, l'entretien et la réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4 ; 3 créations d'entreprises de moins qu'en 2020).

Enfin, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) a relevé 1.869 **radiations d'entreprises** en 2021, soit 249 entreprises radiées de plus par rapport à 2020. L'année 2021 est celle qui a connu le plus de radiations d'entreprises parmi les années étudiées. Les radiations enregistrées en 2021 se trouvent principalement dans le commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 803 entreprises radiées) et dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (G45.2 ; 782 entreprises radiées). Ces secteurs sont également ceux où l'augmentation du nombre de radiations a été la plus forte avec respectivement 125 et 113 radiations supplémentaires par rapport à l'année précédente. La seule branche

d'activité à avoir connu une baisse de son nombre de radiations est le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles (G45.31) avec 11 radiations de moins. Enfin, trois branches du G45 ont observé un pic de radiations d'entreprise sur la période d'analyse. Il s'agit du :

- commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (G45.11 ; 803 entreprises radiées),
- commerce d'autres véhicules automobiles (G45.19 ; 51 entreprises radiées),
- commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4 ; 98 entreprises radiées)

En **conclusion**, l'**année 2022** s'est avérée négative pour le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) dans son ensemble. En effet, la plupart des indicateurs économiques ont affiché une évolution défavorable. Le pic enregistré en 2022 par le chiffre d'affaires et la masse salariale proviendrait de l'inflation élevée en 2022 plutôt que d'une bonne performance. De plus, si les investissements sont en hausse par rapport à 2021, ils restent bien en-deçà de leur niveau d'avant la pandémie de coronavirus. Du côté de la dynamique entrepreneuriale et de l'emploi, la fin des moratoires sur les faillites a amené un nombre record de faillites et de pertes d'emploi. Cette hausse du nombre de faillites a entraîné à son tour un recul tant du nombre d'employeurs que du nombre d'emplois qui ont atteint en 2022 un creux sur la période 2018-2022. Par ailleurs, il est difficile d'évaluer les implications de l'augmentation de la masse salariale vu la poussée inflationniste connue en 2022 dans un pays pratiquant l'indexation automatique des salaires. Au **premier trimestre de 2023**, le constat est moins sombre : le chiffre d'affaires a crû beaucoup plus franchement et les investissements sont également en croissance marquée en glissement annuel. Pour ce qui est de la main-d'œuvre, si le nombre d'employeurs poursuit sa chute, cela ne se traduit pas sur le nombre de postes de travail qui lui s'oriente légèrement à la hausse. Enfin, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G45) a pu compter sur une dynamique entrepreneuriale plutôt défavorable en 2021 (dernière année disponible), le nombre d'entreprises créées restant supérieur au nombre d'entreprises radiées. Notons cependant, que si les créations d'entreprises ont poursuivi leur tendance haussière et atteint un nouveau sommet, ce mouvement ne parvient pas à compenser l'augmentation marquée des radiations d'entreprises. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a par ailleurs atteint en 2021 un nouveau pic sur la période d'observation.

4.3.2. Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46)

En **2022**, le **chiffre d'affaires** du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a enregistré une hausse de 24,9 % par rapport à 2021. Le chiffre d'affaires du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles, s'est ainsi élevé à 584,9 milliards d'euros contre 468,3 milliards d'euros un an plus tôt. Cet excellent résultat du chiffre d'affaires est principalement imputable aux augmentations observées dans :

- le commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes (G46.71 ; +65,6 milliards d'euros) et,
- le commerce de gros de produits chimiques (G46.75 ; +12,7 milliards d'euros).

Si la plupart des sous-secteurs qui composent le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46), ont connu une hausse de leur chiffre d'affaires en 2022, certains ont cependant enregistré un repli de celui-ci, dont

- les intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19, -2,3 milliards d'euros).

Notons encore qu'en matière de chiffre d'affaires, le commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes (G46.71), le commerce de gros de produits chimiques (G46.75) et le commerce de gros de produits pharmaceutiques (G46.46) comptent pour une part importante du commerce de gros à l'exception de véhicules automobiles et des motocycles, ceux-ci représentant respectivement 27,1 %, 11,8 % et 9,3 % du chiffre d'affaires du G46.

Au **premier trimestre 2023**, le chiffre d'affaires du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) affiche une baisse de 2,0 % par rapport au même trimestre 2022. Le chiffre d'affaires du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des

motocycles, s'est élevé à 135,2 milliards d'euros au cours de cette période, contre 138,1 milliards d'euros un an plus tôt.

Les **investissements** dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) se sont accrus de 18,6 % **en 2022** par rapport à 2021. Ils se chiffrent à 2,9 milliards d'euros en 2022 contre plus de 2,4 milliards d'euros un an plus tôt, soit une augmentation de 452,3 millions d'euros. Les investissements ont augmenté dans la plupart des sous-secteurs du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles.

Les hausses les plus marquées sont imputables au :

- commerce de gros de produits pharmaceutiques (G46.46 ; +182,5 millions d'euros) et,
- commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69 ; +63,9 millions d'euros).

En revanche, les investissements se sont affichés à la baisse principalement dans :

- le commerce de gros de fruits et de légumes (G46.31 ; -22,6 millions d'euros) et,
- le commerce de gros de quincaillerie et de fournitures pour plomberie et chauffage (G46.74; -11,6 millions d'euros).

En 2022, les investissements du commerce de gros dans son ensemble ont principalement été réalisés dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques (G46.46), le commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73), le commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69), comptant respectivement pour 17,9 %, 11,1 %, et 9,3 %.

Les investissements dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) ont augmenté de 3,1 % **au premier trimestre 2023** par rapport à la même période en 2022, représentant une augmentation de 21,2 millions d'euros.

En 2022, le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a observé une légère hausse de **l'emploi** selon l'approche en **postes de travail** (+1,0 % à un an d'écart, ou 1.921 postes de travail de plus), soit le meilleur résultat de la période analysée (187.614 postes de travail). Les postes de travail gagnés dans le commerce de gros sont principalement liés aux :

- commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69 ; +717 postes de travail),
- commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73 ; +399 postes de travail),
- commerce de gros de produits pharmaceutiques (G46.46 ; +337 postes de travail).

A contrario, l'emploi en postes de travail a régressé dans :

- le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (G46.51 ; -521 postes de travail),
- le commerce de gros d'appareils électroménagers (G46.43 ; -178 postes de travail),
- le commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles (G46.33 ; -149 postes de travail).

Au **premier trimestre 2023**, l'emploi dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a encore augmenté de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant 189.459 emplois.

La **masse salariale** dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) s'est accrue de 6,1 % **en 2022**, atteignant un pic sur la période d'observation. Ainsi, la masse salariale se chiffre à près de 9,2 milliards d'euros alors qu'elle s'élevait à près de 8,7 milliards d'euros en 2021. La masse salariale trouve principalement son origine dans le commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69 ; 1,5 milliard d'euros), le commerce de gros de produits pharmaceutiques (G46.46 ; 1,4 milliard d'euros), le commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73 ; 739,0 millions d'euros) et le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (G46.51 ; 591,4 millions d'euros). Ces quatre catégories de commerce comptent respectivement pour 16,5 %, 14,8 %, 8 % et 6,4 % de la masse salariale du commerce de gros, soit presque la moitié (45,7 %) de la rémunération versée dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles.

La masse salariale n'a diminué substantiellement que dans deux catégories de commerce du secteur G46, à savoir :

- le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (G46.51 ; -54,8 millions d'euros) et,
- le commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles (G46.33 ; -17,7 millions d'euros).

Au **premier trimestre 2023**, la masse salariale du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a encore augmenté de 10,7 % par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant près de 2,5 milliards d'euros.

Le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) compte 21.110 **employeurs en 2022**, soit 227 employeurs de moins qu'en 2021 (-1,1 %). Par ailleurs, le nombre d'employeurs suit une tendance baissière sur toute la période d'observation pour atteindre en 2022 son niveau plancher. Le commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69) représente la partie du commerce de gros la plus importante avec 3.593 employeurs en 2022, soit 17,0 % des employeurs du commerce de gros (G46), suivi par le commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73 ; 2.219 employeurs) et le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.49 ; 1.411 employeurs) puis le commerce de gros de produits pharmaceutiques (G46.46; 1.106 employeurs). Les baisses du nombre d'employeurs les plus importantes en 2022 sont liées au commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.49 ; -24 employeurs) et au commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (G46.51; -24 employeurs).

Au cours du **premier trimestre 2023**, le nombre d'employeurs du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a de nouveau diminué de 2,0 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 20.849 employeurs.

583 entreprises ont été déclarées en **faillite en 2022** dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46). Il s'agit de 166 faillites de plus qu'en 2021. Mais ce n'est pas le plus mauvais résultat de la période 2018-2022. En 2022, les faillites enregistrées proviennent principalement :

- des intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19 ; 77 faillites),
- des intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18 ; 38 faillites),
- du commerce de gros d'autres produits intermédiaires (G46.76 ; 32 faillites),
- du commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73 ; 31 faillites) et,
- du commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.49 ; 30 faillites).

Les principales diminutions du nombre de faillites concernent surtout :

- les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18 ; 7 faillites de moins qu'en 2021).

En 2022, quelques branches du commerce de gros ont malgré tout connu une hausse du nombre de faillites enregistrées, notamment :

- les intermédiaires dans le commerce en produits divers (G46.19 ; 31 faillites supplémentaires par rapport à l'année précédente),
- le commerce de gros d'autres produits intermédiaires (G46.76 ; 18 faillites supplémentaires par rapport à l'année précédente),
- le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.49 ; 13 faillites supplémentaires par rapport à l'année précédente) et,
- le commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73 ; 12 faillites supplémentaires par rapport à l'année précédente).

Pour autant, le nombre de faillites du commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a diminué de 14,6 % au **premier trimestre 2023** par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 123 faillites.

En 2022, le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) était de 1.168. Il s'agit d'une hausse de 14,3 % par rapport à 2021, soit 146 emplois de plus. Les emplois perdus dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) sont notamment localisés dans :

- les intermédiaires dans le commerce en produits divers (G46.19 ; 128 emplois perdus à la suite de faillites) et,
- les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18 ; 104 emplois perdus à la suite de faillites).

Les plus fortes baisses en nombre d'emplois perdus se situent dans :

- le commerce de gros de viandes et de produits à base de viande (G46.32 ; -92 emplois perdus à la suite de faillites),
- le commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69 ; -43 emplois perdus à la suite de faillites) et,
- le commerce de gros d'habillement et de chaussures (G46.42 ; -40 emplois perdus à la suite de faillites).

Certaines branches du commerce de gros ont vu malgré tout leur nombre d'emplois perdus augmenter à la suite des faillites, notamment :

- le commerce de gros de fruits et de légumes (G46.31 ; +62 pertes d'emploi à la suite de faillites) et,
- les intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19 ; +62 pertes d'emploi à la suite de faillites).

À l'instar du nombre de faillites, le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) a diminué de 27,5 % au **premier trimestre 2023** par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 237 pertes d'emplois.

En ce qui concerne l'**entrepreneuriat**, les données disponibles au moment de la rédaction du rapport se limitent à l'année 2021.

En 2021, le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) dénombrait 58.233 **entreprises assujetties à la TVA**, soit 269 entreprises assujetties de plus qu'en 2020. Il s'agit par ailleurs de la deuxième année consécutive de hausse du nombre d'entreprises assujetties à la TVA après le recul observé en 2019. Sur la période 2018-2021, l'année 2021 est l'année ayant enregistré le plus grand nombre d'assujettis à la TVA. En 2021, ces assujettis se situent principalement dans :

- les intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19 ; 6.807 assujettis),
- les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18 ; 4.051 assujettis),
- le commerce de gros d'autres machines et équipements (G46.69 ; 3.874 assujettis),
- le commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (G46.73 ; 3.060 assujettis) et,
- le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.49 ; 2.985 assujettis).

Les assujettis se sont essentiellement réduits dans :

- le commerce de gros d'animaux vivants (G46.23 ; -43 assujettis),
- le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (G46.51 ; -21 assujettis),
- le commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac (G46.39, -19 assujettis) et,
- les intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis (G46.11; -18 assujettis).

Le nombre d'assujettis s'est essentiellement accru dans :

- le commerce de gros de boissons (G46.34; +82 assujettis) et,

- le commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques (G46.38; +82 assujettis).

En **2021**, 4.250 **entreprises** ont été **créées** dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46). Les créations d'entreprises se sont dès lors accrues de 337 unités à un an d'écart (+8,6 %). Ces entreprises se retrouvent surtout dans :

- les intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19 ; 767 entreprises créées),
- les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18 ; 403 entreprises créées),
- les intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie (G46.15 ; 278 entreprises créées),
- les intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac (G46.17 ; 242 entreprises créées) et,
- le commerce de gros de boissons (G46.34; 218 entreprises créées).

Au niveau des sous-secteurs, ce sont les intermédiaires du commerce de gros (G46.1), le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.4) et le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (G46.3) qui ont également observé un nombre important de créations d'entreprises, de respectivement 2.037, 619 et 618 entreprises créées en 2021.

Une minorité des branches qui composent le commerce de gros (G46) ont vu leur nombre de créations d'entreprises diminuer en 2021 par rapport à 2020. Cependant, aucune diminution importante n'a été observée en 2021. À titre d'explication, il convient de noter que 2021 était une année de relance économique après la pandémie de Covid-19.

Une majorité des branches a connu une augmentation du nombre d'entreprises créées en 2021 par rapport à 2020. C'est notamment le cas pour :

- le commerce de gros de boissons (G46.34 ; 48 créations de plus),
- le commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques (G46.38 ; 37 créations de plus),
- le commerce de gros de produits chimiques (G46.75 ; 32 créations de plus) et,
- le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.49 ; 30 créations de plus).

Les **radiations d'entreprises** étaient en hausse dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) **en 2021**. Le secteur a compté 3.759 entreprises radiées en 2021 contre 3.519 entreprises radiées un an plus tôt (+6,8 %). Ces radiations sont essentiellement localisées dans :

- les intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19 ; 626 entreprises radiées),
- les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18 ; 359 entreprises radiées) et,
- les intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie (G46.15 ; 208 entreprises radiées)

Au niveau des sous-secteurs, les intermédiaires du commerce de gros (G46.1), le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.4), les autres commerces de gros spécialisés (G46.7) et le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (G46.3) ont observé un nombre important de radiations d'entreprises, de respectivement 1.722, 619, 426 et 423 entreprises radiées en 2021.

La hausse du nombre de radiations du commerce de gros dans son ensemble est principalement imputable :

- aux intermédiaires du commerce en produits divers (G46.19 ; 98 radiations de plus),
- aux intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac (G46.17 ; 47 radiations de plus),
- aux intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie (G46.15 ; 35 entreprises radiées de plus) et,
- au commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac (46.39 ; 32 entreprises radiées de plus).

En revanche, d'autres branches du commerce de gros ont connu une baisse du nombre d'entreprises radiées, impactant ainsi la diminution globale du secteur G46. Citons entre autres :

- les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (G46.18; 20 radiations de moins),
- le commerce de gros de déchets et de débris (G46.77 ; 14 radiations de moins) et,
- le commerce de gros d'animaux vivants (G46.23 ; 14 entreprises radiées de moins).

L'année 2022 a été positive pour le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46). En effet, hormis le nombre d'employeurs, qui a légèrement diminué, et le nombre des faillites et des pertes d'emplois y associées, qui ont augmenté, tous les autres indicateurs ont connu une évolution favorable à un an d'écart. Ainsi, le chiffre d'affaires, les investissements, les emplois et la masse salariale ont évolué favorablement en 2022 dans le commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46).

Si la plupart des indicateurs affichent une tendance similaire d'une année à l'autre **au premier trimestre 2023**, on observe toutefois un recul du chiffre d'affaires et une diminution du nombre de faillites et du nombre d'emplois perdus en raison des faillites.

4.3.3. Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47)

Le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) a connu une augmentation de son **chiffre d'affaires** de 5,3 % en 2022. Ainsi, le chiffre d'affaires du commerce de détail s'affiche en croissance depuis plusieurs années et a atteint un pic en 2022 avec 114,7 milliards d'euros. Il faut rappeler qu'en 2020, où de nombreux magasins avaient dû fermer leur porte temporairement et promouvoir l'e-commerce et le « click and collect » à la suite des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du coronavirus, ceux-ci ont pu fonctionner de façon habituelle depuis 2021. Ceci combiné au fort niveau d'inflation explique sûrement l'**augmentation significative du chiffre d'affaires** en 2022 dans beaucoup de branches du commerce de détail, avec les progressions en pourcentage les plus marquées notamment dans :

- le commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (G47.64 ; +40,4 %),
- le commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.30 ; +25,5 %),
- le commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (G47.82 ; +23,6 %),
- le commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (G47.25 ; +22,7 %),
- les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78 ; +18,3 %).

En valeur, les hausses les plus fortes concernent le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +2 milliards d'euros), ce dernier représentant à lui seul 41,5 % du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2022, le commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.30 ; +1,1 milliard d'euros), le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; +820,4 millions d'euros), et les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78 ; +672,2 millions d'euros).

À l'inverse, certaines branches ont enregistré une détérioration de leur chiffre d'affaires en 2022, notamment :

- le commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé (G47.42 ; -35,3 %, soit 127,1 millions d'euros de moins),
- la vente à distance (G47.91 ; -9,9 %, soit 654 millions d'euros de moins),
- le commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé (G47.26, -6,8 %, soit 28,7 millions d'euros de moins),
- le commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé (G47.54 ; -4,7 %, soit 154,4 millions d'euros de moins),
- le commerce de détail de livres en magasin spécialisé (G47.61 ; -4,3 %, soit 18,1 millions d'euros de moins).

Parmi les 37 branches d'activité qui composent le commerce de détail, 21 ont enregistré en 2022 leur **plus haut chiffre d'affaires** de la période d'observation, alors que 4 ont enregistré leur plus bas chiffre d'affaires de la période d'observation.

Au **premier trimestre de 2023**, l'augmentation du chiffre d'affaires constatée en 2022 se poursuit. En effet, à l'instar de 2022, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,6 % au premier trimestre de 2023 en glissement annuel. Le constat est le même pour la plus grande branche du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), à savoir le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11) qui a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 9,8 % au premier trimestre de 2023 par rapport à la même période de 2022. 24 branches sur 37 branches du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires au premier trimestre de 2023.

Les **investissements** ont diminué à hauteur de 0,2 % en 2022 dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47). Ils se montent ainsi à près de 2,5 milliards d'euros. Le climat de confiance des investisseurs semblent s'être détérioré quelque peu en 2022, vraisemblablement à la suite du renchérissement des prix énergétiques et des matières premières. Ainsi, on constate que le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11) ne compte plus que pour 38,6 % des investissements totaux du commerce de détail en 2022 contre 42,6 % un an auparavant (soit 976,6 millions d'euros en 2022 contre 1,1 milliard d'euros en 2021). Les investissements de cette branche d'activité se sont, en effet, réduits de 9,6 % en 2022 par rapport à 2021. Ils affichent également **la plus forte diminution en valeur**, avec une diminution de 103,1 millions d'euros. D'autres branches du commerce de détail, où les investissements sont de moindre ampleur, ont également connu une diminution conséquente de ceux-ci en 2022. Il s'agit, entre autres :

- des autres commerces de détail en magasin non spécialisé (G47.19 ; -12,7 millions d'euros) ;
- du commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22 ; -11,5 millions d'euros),
- du commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin (G47.79 ; -4,7 millions d'euros).

Le commerce de détail a néanmoins observé des **investissements plus importants en 2022 qu'en 2021** dans plusieurs branches. Les plus fortes progressions en pourcentage des investissements concernent cependant des branches plus petites du commerce de détail excepté le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71). Il s'agit, entre autres :

- du commerce de détail de matériels audio-vidéo en magasin spécialisé (G47.43 ; +43,2 % ou +3,3 millions d'euros),
- du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; +35,2 % ou +512 millions d'euros),
- du commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (G47.77 ; +33,8 % ou +5,5 millions d'euros),
- du commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (G47.82 ; +22,7 % ou +0,6 million d'euros),
- du commerce de détail de jeux et de jouets en magasin spécialisé (G47.65 ; 20,4 % ou +1,5 million d'euros).

Parmi les 37 branches composant le commerce de détail, seulement douze branches ont connu, en 2022, un **pic d'investissements** sur la période d'observation tandis que quatre branches ont atteint un **niveau plancher**, dont le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11), la plus grosse branche du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47).

À l'instar de 2022, le secteur du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) a enregistré également une baisse de ses investissements au **premier trimestre de 2023 en glissement annuel**. 22 branches sur 37 branches du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) ont enregistré une baisse de leurs investissements au premier trimestre de 2023 dont notamment la plus grande branche du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), à savoir le

commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; -15,5 % par rapport à la même période de 2022).

L'**emploi** dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), a observé une hausse du nombre de **postes de travail** (+1,4 % en 2022 à un an d'écart, soit 3.579 postes de travail de plus), atteignant son meilleur résultat sur la période d'observation avec 267.746 postes de travail. Cette **augmentation du nombre de postes de travail** trouve essentiellement son origine, à près de 60 %, dans les activités suivantes :

- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; +859 postes de travail),
- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +733 postes de travail), branche prépondérante du commerce de détail avec 98.551 emplois en 2022 (soit 36,8 % des postes de travail du commerce de détail),
- les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78 ; +540 postes de travail).

À l'inverse, d'autres **branches du commerce de détail ont vu leur nombre de postes de travail se réduire en 2022**. Il s'agit, entre autres, des branches suivantes :

- le commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé (G47.41 ; -136 postes de travail),
- le commerce de détail de matériels audio-vidéo en magasin spécialisé (G47.43 ; -105 postes de travail),
- le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22 ; -103 postes de travail),
- le commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé (G47.52 ; -99 postes de travail),
- le commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé (G47.54 ; -86 postes de travail).

En 2022, si 5 sur 37 branches à 4 digits (exception faite du commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé G47.3) enregistrent leur niveau le plus faible de la période d'observation, un peu plus de la moitié des branches relèvent toutefois un pic sur la période d'analyse, soit 19 branches sur 37.

Au **premier trimestre de 2023**, la hausse de l'emploi constatée en 2022 s'est interrompue. En effet, le nombre de postes de travail a diminué de 0,8 % en glissement annuel. Le constat est le même pour la plus grande branche du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), à savoir le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11) qui a aussi enregistré une baisse de l'emploi de 2,3 % au premier trimestre de 2023 par rapport à la même période de 2022.

La **masse salariale** dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) a marqué une progression de 9,7 % en 2022. La masse salariale s'est ainsi montée à près de 7,3 milliards d'euros en 2022, atteignant ainsi son niveau le plus élevé de la période d'observation. Une grande partie de la masse salariale du secteur G47 provient du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11), comptant pour près de 2,8 milliards d'euros (soit 38,4 % de la rémunération totale du secteur G47 en 2022). D'autres branches du commerce de détail occupent également une place importante en matière de masse salariale, dont notamment :

- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 687,6 millions d'euros),
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73 ; 478,1 millions d'euros),
- le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé (G47.59 ; 446,2 millions d'euros),
- le commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé (G47.52 ; 396,3 millions d'euros).

À l'exception d'une diminution de la masse salariale dans le commerce de détail de matériels audio-vidéo en magasin spécialisé (G47.43 ; -0,1 million d'euros en 2022 par rapport à 2021), toutes les

autres branches du commerce de détail ont connu une **augmentation de leur masse salariale en 2022**. Les hausses importantes et qui comptent pour 44,3 % de la hausse totale se situent dans :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +197,1 millions d'euros),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; +88,8 millions d'euros).

Enfin, parmi les 37 branches du commerce de détail à 4 digits (exception faite du commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé G47.3), 28 ont connu en 2022 un **pic de leur masse salariale sur la période d'observation**, tandis qu'aucune n'a enregistré un **niveau plancher**.

Au **premier trimestre de 2023**, l'augmentation de la masse salariale constatée en 2022 se poursuit avec +13,0 % de hausse. D'ailleurs, excepté le commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé (G47.41, -2,3 %), toutes les autres branches du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) ont enregistré une hausse de la masse salariale au premier trimestre de 2023 en glissement annuel.

En 2022, le **nombre d'employeurs** présents dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), s'est également orienté à la hausse, passant de 34.258 employeurs en 2021 à 34.421 employeurs en 2022, soit 163 employeurs de plus (+0,5 % en glissement annuel). 2022 confirme donc la poursuite de la hausse du nombre d'employeurs observée en 2021, pour atteindre le nombre d'employeurs **le plus élevé de la période d'analyse**.

Le nombre d'employeurs s'est **davantage accru** notamment dans :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +167 employeurs),
- les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78 ; +48 employeurs),
- la vente à distance (G47.91 ; +42 employeurs),
- le commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76 ; +36 employeurs),

En revanche, la diminution du nombre d'employeurs s'est, entre autres, observée dans :

- le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22 ; -59 employeurs),
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73 ; -43 employeurs),
- le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé (G47.59 ; -37 employeurs).

Enfin, les **branches** du commerce de détails qui sont **prépondérantes en matière d'employeurs** en 2022 sont notamment :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 4.888 employeurs),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 3.313 employeurs),
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73 ; 3.131 employeurs).

Si le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11) enregistre un **pic en 2022 en matière de nombre d'employeurs**, à l'instar de 18 autres branches du commerce de détail à 4 digits (exception faite du commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé G47.3), 12 autres branches ont en revanche connu, en 2022, le **plus faible nombre d'employeurs de la période** d'observation.

Au **premier trimestre de 2023**, la hausse du nombre d'employeurs constatée en 2022 ne s'est pas poursuivie. En effet, le nombre d'employeurs a diminué de 2,3 % au premier trimestre de 2023 en glissement annuel. D'ailleurs, le constat est le même pour la quasi-totalité de branches du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47).

1.076 entreprises ont été déclarées en **faillite** en 2022 dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47). Il s'agit d'une augmentation de 44,2 % par

rapport à 2021, soit 330 faillites de plus. Les faillites enregistrées dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), sont localisées moitié dans :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 236 faillites),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 123 faillites),
- le commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie en magasin spécialisé (G47.24 ; 64 faillites),
- le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22 ; 58 faillites),
- le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé (G47.59 ; 58 faillites).

C'est le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 236 faillites) qui a relevé **la plus grande augmentation des faillites en 2022**, avec 79 entreprises supplémentaires ayant dû mettre la clef sous la porte en 2022.

En revanche, **le nombre de faillites s'est surtout réduit en 2022 dans :**

- le commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76 ; -7 faillites),
- le commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (G47.82 ; -5 faillites).

Seulement 5 branches du commerce de détail parmi les 37 branches à 4 digits (exception faite du commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé G47.3) qui composent le secteur ont atteint, en 2022, le nombre le **plus bas de faillites sur la période d'observation**. Par contre, seulement 4 branches sont concernées par un niveau record de faillites enregistrées en 2022. Soulignons encore que 30 des 37 branches du commerce de détail ont connu une augmentation des faillites en 2022 dont les quatre branches ayant atteint leur niveau de faillites le plus élevé de la période d'analyse.

Au **premier trimestre de 2023**, la situation du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) continue à se dégrader en matière de nombre de faillites. En effet, comme en 2022, ce secteur a enregistré une hausse des faillites au premier trimestre de 2023 en glissement annuel (+4,8 %). Près de la moitié des branches ont connu une augmentation du nombre de faillites au premier trimestre de 2023, dont la plus grande branche du secteur à savoir le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +32,7 %).

À l'instar de l'augmentation marquée du nombre de faillites en 2022, le nombre d'**emplois perdus à la suite de ces faillites** s'est également inscrit à la hausse (+5,0 %) dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) en 2022. Il s'agit d'une augmentation de 118 emplois perdus par rapport à 2021, après le niveau plancher atteint en 2021 sur la période d'observation, portant ainsi le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites à 2.459 unités.

Les emplois perdus à la suite de faillites en 2022 sont notamment localisés dans :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 597 emplois perdus),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 250 emplois perdus),
- le commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie en magasin spécialisé (G47.24 ; 159 emplois perdus),
- le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé (G47.59 ; 155 emplois perdus).

Parmi les secteurs ayant enregistré une diminution des emplois perdus à la suite des faillites en 2022, c'est le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 487 emplois perdus de moins) qui a affiché la **plus forte diminution des emplois perdus à la suite de faillites**, suivi par le commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé (G47.41 ; 213 emplois perdus de moins) et le commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (G47.75 ; 120 emplois perdus de moins).

En revanche, les **plus fortes augmentations du nombre d'emplois perdus** à la suite de faillites concernent notamment :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 318 emplois perdus de plus),
- le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé (G47.59 ; 107 emplois perdus de plus),
- le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22 ; 91 emplois perdus de plus), celui-ci affichant, tout comme le secteur précédent, son moins bon résultat sur la période en 2022,
- le commerce de détail de livres en magasin spécialisé (G47.61 ; 90 emplois perdus de plus),
- le commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé (G47.52 ; 70 emplois perdus de plus).

8 branches sur 37 ont affiché leur **plus faible niveau d'emplois perdus** à la suite de faillites en 2022. A contrario 5 branches ont enregistré le nombre le plus important d'emplois perdus à la suite de faillites en 2022.

Au **premier trimestre de 2023**, à l'instar des faillites, le niveau d'emplois perdus à la suite de faillites s'est fortement dégradé dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47). En effet, celui-ci a enregistré une très forte augmentation des pertes d'emploi à la suite des faillites au premier trimestre de 2023 (+293,9 % ; soit 1.963 emplois perdus supplémentaires), imputable principalement à la hausse observée dans la plus grande branche du secteur G47 à savoir le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 2.043 emplois perdus de plus). Seulement 15 branches sur 37 ont enregistré une baisse du nombre d'emplois perdus à la suite des faillites.

En ce qui concerne l'entrepreneuriat, les données disponibles au moment de la rédaction du rapport se limitent à l'année 2021.

En **2021**, le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) comptait 103.107 **entreprises assujetties à la TVA**, soit 2.816 entreprises assujetties de plus qu'en 2020. Il s'agit par ailleurs du **meilleur résultat** observé sur la période 2018-2021.

Le plus grand nombre d'assujettis se situent principalement dans :

- la vente à distance (G47.91 ; 12.553 assujettis),
- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 9.339 assujettis),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 9.221 assujettis),
- les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78 ; 7.779 assujettis),
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73 ; 5.201 assujettis).

Les **diminutions les plus importantes en matière du nombre d'assujettis** se rapportent :

- aux autres commerces de détail sur éventaires ou marchés (G47.89 ; -552 assujettis),
- au commerce de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé (G47.62 ; -89 assujettis),
- au commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72 ; -76 assujettis),
- au commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (G47.82 ; -73 assujettis).

C'est la vente à distance (G47.91) qui a essentiellement porté le nombre d'assujettis du commerce de détail vers le haut en 2021, cette branche du commerce ayant connu une augmentation de 1.195 assujettis en 2021 par rapport à 2020. D'autres branches ont aussi observé un **mouvement haussier** du nombre d'assujettis en 2021, bien que ce soit dans une moindre ampleur. Il s'agit notamment :

- du commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (G47.25 ; +632 assujettis),

- des autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.99 ; +356 assujettis),
- du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +311 assujettis).

Parmi les 37 branches faisant partie du commerce de détail, 23 ont connu, en 2021, leur **meilleur résultat** en matière de nombre d'assujettis sur la période d'observation tandis que 11 ont observé un **niveau plancher**.

12.404 **entreprises** ont été **créées en 2021** dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47). Il s'agit du meilleur résultat sur la période 2018-2021 et d'une augmentation de 8,8 % par rapport à 2020, soit 1.006 créations d'entreprises supplémentaires. La vente à distance (G47.91) est la branche où le plus d'entreprises ont été créées en 2021 avec 3.969 créations enregistrées (contre 4.328 créations un an plus tôt). Beaucoup d'entreprises ont également été créées en 2021 dans :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 919 entreprises créées),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 900 entreprises créées),
- le commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (G47.25 ; 760 entreprises créées),
- les autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.99 ; 686 entreprises créées).

Bien que la vente à distance (G47.91) soit la branche qui détient le plus grand nombre d'entreprises créées, elle a connu cependant la plus grande diminution de nombre d'entreprises créées en 2021, soit 359 créations de moins qu'en 2020. D'autres diminutions sont également observables notamment dans :

- le commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72 ; -14 créations),
- le commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (G47.74 ; -12 créations).

En revanche, certaines branches du commerce de détail ont connu une **augmentation des créations** d'entreprise en 2021, notamment :

- le commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (G47.25 ; +575 créations),
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73 ; +132 créations),
- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; +121 créations).

Parmi les 37 branches faisant partie du commerce de détail, 20 ont connu en 2021 **leur meilleur résultat, c'est-à-dire, le plus grand nombre d'entreprises créées** sur la période 2018-2021, tandis que 5 ont observé leur **moins bonne performance** sur la même période.

En 2021, les **radiations d'entreprises** ont augmenté dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47), interrompant net la baisse observée l'année précédente. En effet, 9.682 entreprises ont été radiées contre 7.567 entreprises radiées en 2020. Il s'agit de 2.115 radiations d'entreprises en plus (soit une augmentation de 28,0 % à un an d'écart). Ces radiations sont **essentiellement localisées** dans :

- la vente à distance (G47.91 ; 2.826 radiations),
- le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71 ; 829 radiations),
- les autres commerces de détail sur éventaires et marchés (G47.89 ; 719 radiations),
- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; 622 radiations),
- les autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78 ; 488 radiations).

Le nombre d'entreprises radiées a **le plus augmenté** dans :

- la vente à distance (G47.91 ; +1.718 radiations),
- les autres commerces de détail sur éventaires et marchés (G47.89 ; +317 radiations).

Ces deux branches du commerce de détail affichent d'ailleurs en 2021 le nombre d'entreprises radiées le plus élevé de la période d'observation, comme le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71), le commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés (G47.81), le commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (G47.82), le commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (G47.63), le commerce de détail de tapis, de moquettes et de revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé (G47.53) et le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (G47.22).

Cependant, près de la moitié des branches a enregistré une diminution du nombre d'entreprises radiées en 2021. Les **baisses les plus significatives** s'observent dans :

- le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11 ; -45 radiations),
- le commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie en magasin spécialisé (G47.24 ; -35 radiations),
- le commerce de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé (G47.62; -25 radiations).

Ces branches affichent par ailleurs, en 2021, le plus petit nombre d'entreprises radiées sur la période d'observation. Au total, 17 branches ont connu en 2021 un **niveau plancher** en matière de nombre de radiations d'entreprises sur la période d'observation.

En **conclusion**, le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) a connu une année relativement favorable en 2022. En effet, exception faite des faillites qui ont explosé, tout en restant en deçà des niveaux observés avant la crise sanitaire, le chiffre d'affaires, l'emploi et le nombre d'employeurs ont progressé en 2022, traduisant la poursuite de la reprise économique malgré certains vents contraires.

Au niveau des indicateurs d'activité, le commerce de détail a poursuivi la tendance haussière de son chiffre d'affaires pour atteindre un pic en 2022. Les investissements ont faiblement diminué de sorte qu'ils sont toujours en dessous de leur niveau d'avant crise. Au premier trimestre de 2023, le chiffre d'affaires a continué d'ailleurs de croître, alors que les investissements ont continué leur mouvement baissier à un an d'écart. Le nombre de postes de travail a poursuivi en 2022 la reprise initiée en 2021, comme la masse salariale et le nombre d'employeurs. Ces trois indicateurs d'emploi ont d'ailleurs atteint un pic en 2022, traduisant le meilleur résultat de la période d'analyse 2018-2022. Notons toutefois que les entreprises déclarées en faillite ont été plus nombreuses en 2022 qu'en 2021, le chiffre restant bien en dessous du niveau d'avant crise sanitaire. La fin des moratoires, mis en place en 2020-2021 afin de protéger certaines entreprises dont l'activité se serait poursuivie de façon sereine sans l'apparition de la pandémie de Covid-19, pourrait expliquer cette dégradation. Les emplois perdus résultants de ces faillites se sont également orientés à la hausse en 2022, mais restent cependant en dessous du niveau d'avant crise sanitaire.

Les performances du commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) au premier trimestre de 2023 sont quelque peu négatives. En effet, sur les sept indicateurs économiques disponibles seuls le chiffre d'affaires et la masse salariale ont connu une augmentation, les cinq autres indicateurs enregistrent un mouvement défavorable au premier trimestre de 2023 en glissement annuel.

Enfin, en 2021, le nombre d'entreprises créées s'est davantage renforcé, atteignant même un pic sur la période d'observation, ce qui est favorable pour le secteur. Cependant, le nombre d'entreprises radiées s'est lui aussi accru en 2021. Toutefois, la dynamique entrepreneuriale reste toujours largement positive en 2021, avec un nombre d'entreprises créées supérieur à celui des entreprises radiées. Par ailleurs, les entreprises assujetties à la TVA ont été plus nombreuses en 2021 qu'en 2020, poursuivant la tendance haussière observée sur toute la période d'observation pour atteindre ainsi un pic en 2021.

4.4. Fiches sectorielles

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (G45-G46-G47)

Selon Statbel, cette section comprend le commerce de gros et de détail (vente sans transformation) de tout type de marchandises et la prestation de services liés à la vente de marchandises. Le commerce de gros et le commerce de détail sont les étapes finales de la distribution de marchandises. La réparation de véhicules automobiles et de motocycles est également comprise dans cette section.

Tableau 4-1. Principaux indicateurs économiques dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (G45-G46-G47)

		G45-G46-G47		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	605.225,5	611.213,8	568.284,6	701.186,4	839.564,6	198.752,4	206.203,0		
			1,0%	-7,0%	23,4%	19,7%		3,7%		
Investissements (TVA)	6.188,3	6.473,4	5.498,1	6.137,1	6.721,0	1.602,9	1.612,9			
		4,6%	-15,1%	11,6%	9,5%		0,6%			
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1		
Emploi	Emploi	502.166	506.259	503.843	508.342	513.587	512.692	512.785		
			0,8%	-0,5%	0,9%	1,0%		0,0%		
	Masse salariale	16.668,6	17.266,9	16.257,2	17.446,2	18.723,7	4.386,3	4.899,1		
Nombre d'employeurs			3,6%	-5,8%	7,3%	7,3%		11,7%		
	67.239	66.702	65.755	66.053	65.826	66.214	64.761			
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1		
Dynamique entrepreneuriale	Créations	14.602	15.829	17.992	19.419	n.a.	n.a.	n.a.		
			8,4%	13,7%	7,9%					
	Radiations	13.165	14.168	12.706	15.310	n.a.	n.a.	n.a.		
			7,6%	-10,3%	20,5%					
	Assujettis	179.363	180.380	185.683	189.668	n.a.	n.a.	n.a.		
			0,6%	2,9%	2,1%					
Faillites	2.385	2.470	1.633	1.399	2.020	519	526			
		3,6%	-33,9%	-14,3%	44,4%		1,3%			
Emplois perdus suite aux faillites	5.196	5.345	5.954	3.786	4.428	1.159	3.033			
		2,9%	11,4%	-36,4%	17,0%		161,7%			

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45) comprend toutes les activités (sauf la fabrication et la location) en rapport avec les véhicules automobiles et les motocycles, y compris les camions. Il comprend notamment le commerce de gros et de détail de véhicules et de motocycles neufs et usagés ; la réparation et l'entretien de ces véhicules ; le commerce de gros et de détail de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles et de motocycles ; les activités des intermédiaires du commerce de gros et de détail de véhicules et motocycles ; les activités des maisons de vente aux enchères de véhicules et de motocycles, ainsi que leurs pièces et accessoires, y compris par Internet et également les activités de lavage et de lustrage de véhicules, etc.

Tableau 4-2. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45)

G45		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	122.524,0	129.185,3	112.825,3	123.936,1	139.944,8	33.644,5	42.404,2
			5,4%	-12,7%	9,8%	12,9%		26,0%
Investissements (TVA)	1.508,3	1.675,1	1.215,2	1.169,2	1.305,0	312,2	351,1	
		11,1%	-27,5%	-3,8%	11,6%		12,5%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	58.783	59.762	59.455	58.482	58.228	58.520	58.559
			1,7%	-0,5%	-1,6%	-0,4%		0,1%
	Masse salariale	2.030,0	2.123,6	1.934,0	2.102,8	2.200,2	514,6	575,3
			4,6%	-8,9%	8,7%	4,6%		11,8%
Nombre d'employeurs	10.644	10.617	10.478	10.458	10.295	10.365	10.118	
		-0,3%	-1,3%	-0,2%	-1,6%		-2,4%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2.379	2.574	2.681	2.765	n.a.	n.a.	n.a.
			8,2%	4,2%	3,1%			
	Radiations	1.531	1.816	1.620	1.869	n.a.	n.a.	n.a.
			18,6%	-10,8%	15,4%			
	Assujettis	25.700	26.409	27.428	28.328	n.a.	n.a.	n.a.
			2,8%	3,9%	3,3%			
Faillites	324	310	216	236	361	84	98	
			-4,3%	-30,3%	9,3%	53,0%		16,7%
Emplois perdus suite aux faillites	567	588	372	423	801	164	165	
			3,7%	-36,7%	13,7%	89,4%		0,6%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de véhicules automobiles (G45.1)

Tableau 4-3. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de véhicules automobiles (G45.1)

G45.1		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	94.446,3	98.926,5	84.916,4	91.825,7	104.476,2	33.644,5	42.404,2
			4,7%	-14,2%	8,1%	13,8%		26,0%
	Investissements (TVA)	1.171,1	1.343,2	910,6	874,3	955,6	312,2	351,1
			14,7%	-32,2%	-4,0%	9,3%		12,5%
Emploi	Emploi	31.769	32.130	32.386	31.757	31.422	58.520	58.559
			1,1%	0,8%	-1,9%	-1,1%		0,1%
	Masse salariale	1.171,6	1.217,1	1.120,2	1.232,7	1.271,1	514,6	575,3
			3,9%	-8,0%	10,0%	3,1%		11,8%
	Nombre d'employeurs	4.620	4.541	4.509	4.545	4.441	10.365	10.118
			-1,7%	-0,7%	0,8%	-2,3%		-2,4%
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1.191	1.311	1.353	1.327	n.a.	n.a.	n.a.
			10,1%	3,2%	-1,9%			
	Radiations	615	795	726	854	n.a.	n.a.	n.a.
			29,3%	-8,7%	17,6%			
	Assujettis	10.876	11.307	11.918	12.383	n.a.	n.a.	n.a.
			4,0%	5,4%	3,9%			
	Faillites	154	136	98	98	179	84	98
		-11,7%	-27,9%	0,0%	82,7%		16,7%	
	Emplois perdus suite aux faillites	260	226	141	166	339	164	165
			-13,1%	-37,6%	17,7%	104,2%		0,6%

Source : Statbel et ONSS.

Entretien et réparation de véhicules automobiles (G45.2)

Tableau 4-4. Principaux indicateurs économiques dans l'entretien et réparation de véhicules automobiles (G45.2)

G45.2		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	5.268,9	4.945,2	4.641,0	5.745,6	6.245,8	1.422,6	1.667,8
			-6,1%	-6,2%	23,8%	8,7%		17,2%
	Investissements (TVA)	209,3	216,0	192,5	200,6	234,4	48,0	50,1
			3,2%	-10,9%	4,2%	16,9%		4,4%
Emploi	Emploi	15.184	15.567	15.030	14.859	15.002	15.077	15.147
			2,5%	-3,4%	-1,1%	1,0%		0,5%
	Masse salariale	417,6	442,2	375,3	407,0	446,2	103,2	117,4
			5,9%	-15,1%	8,4%	9,6%		13,8%
	Nombre d'employeurs	4.525	4.621	4.553	4.506	4.469	4.495	4.417
			2,1%	-1,5%	-1,0%	-0,8%		-1,7%
Dynamique entrepreneuriale	Créations	981	1.062	1.123	1.198	n.a.	n.a.	n.a.
			8,3%	5,7%	6,7%			
	Radiations	706	807	669	782	n.a.	n.a.	n.a.
			14,3%	-17,1%	16,9%			
	Assujettis	11.256	11.536	11.965	12.388	n.a.	n.a.	n.a.
			2,5%	3,7%	3,5%			
	Faillites	132	145	88	110	146	35	42
		9,8%	-39,3%	25,0%	32,7%		20,0%	
	Emplois perdus suite aux faillites	239	319	180	207	355	57	75
			33,5%	-43,6%	15,0%	71,5%		31,6%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce d'équipements de véhicules automobiles (G45.3)

Tableau 4-5. Principaux indicateurs économiques dans le commerce d'équipements de véhicules automobiles (G45.3)

G45.3		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	21.857,5	24.378,0	22.294,3	25.044,7	27.845,8	6.841,9	8.069,8
			11,5%	-8,5%	12,3%	11,2%		17,9%
Investissements (TVA)		110,1	101,5	97,5	80,3	95,7	18,7	20,8
			-7,8%	-3,9%	-17,6%	19,2%		11,1%
Emploi	Emploi	10.975	11.180	11.146	10.942	10.871	10.984	10.829
			1,9%	-0,3%	-1,8%	-0,6%		-1,4%
	Masse salariale	416,5	438,6	414,6	435,6	453,8	108,4	117,1
			5,3%	-5,5%	5,1%	4,2%		8,1%
Nombre d'employeurs		1.148	1.100	1.061	1.037	1.014	1.026	991
			-4,2%	-3,6%	-2,2%	-2,2%		-3,4%
Dynamique entrepreneuriale	Créations	125	121	119	157	n.a.	n.a.	n.a.
			-3,2%	-1,7%	31,9%			
	Radiations	134	145	145	135	n.a.	n.a.	n.a.
			8,2%	0,0%	-6,9%			
	Assujettis	2.304	2.293	2.266	2.293	n.a.	n.a.	n.a.
			-0,5%	-1,2%	1,2%			
	Faillites	32	23	21	22	23	8	4
		-28,1%	-8,7%	4,8%	4,5%		-50,0%	
Emplois perdus suite aux faillites	60	36	41	39	79	52	9	
		-40,0%	13,9%	-4,9%	102,6%		-82,7%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4)

Tableau 4-6. Principaux indicateurs économiques dans le commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles (G45.4)

G45.4		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	951,3	935,7	973,7	1.320,1	1.377,1	343,0	344,7
			-1,6%	4,1%	35,6%	4,3%		0,5%
Investissements (TVA)		17,8	14,5	14,6	14,1	19,3	3,7	4,5
			-18,9%	1,1%	-3,9%	37,3%		24,3%
Emploi	Emploi	856	886	894	925	933	935	951
			3,6%	0,8%	3,6%	0,8%		1,7%
	Masse salariale	24,3	25,7	23,9	27,5	29,1	6,6	7,5
			5,7%	-7,2%	15,4%	5,7%		13,9%
Nombre d'employeurs		350	355	356	371	371	367	373
			1,3%	0,2%	4,3%	-0,1%		1,6%
Dynamique entrepreneuriale	Créations	82	80	86	83	n.a.	n.a.	n.a.
			-2,4%	7,5%	-3,5%			
	Radiations	76	69	80	98	n.a.	n.a.	n.a.
			-9,2%	15,9%	22,5%			
	Assujettis	1.264	1.273	1.279	1.264	n.a.	n.a.	n.a.
			0,7%	0,5%	-1,2%			
	Faillites	6	6	9	6	13	1	3
		0,0%	50,0%	-33,3%	116,7%		200,0%	
Emplois perdus suite aux faillites	8	7	10	11	28	1	4	
		-12,5%	42,9%	10,0%	154,5%		300,0%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46) comprend le commerce de gros pour compte propre ou pour le compte de tiers (intermédiaires du commerce) et concerne les activités de commerce intérieur ou le commerce de gros international (importation/exportation).

Cette division ne comprend pas : le commerce de gros de véhicules automobiles, de caravanes et de motocycles, le commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles, les intermédiaires du commerce et le commerce de gros de motocycles, y compris les pièces et accessoires, les activités de location et location-bail, l'emballage de marchandises solides et l'embouteillage de marchandises liquides ou gazeuses, y compris le mélange et le filtrage, pour le compte de tiers.

Tableau 4-7. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46)

		G46	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		382.657,4	379.836,5	351.834,1	468.285,6	584.873,1	138.060,6	135.246,3
				-0,7%	-7,4%	33,1%	24,9%		-2,0%
Investissements (TVA)			2.215,7	2.248,4	2.036,2	2.434,3	2.886,6	681,7	702,9
				1,5%	-9,4%	19,5%	18,6%		3,1%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi		185.703	186.649	185.852	185.693	187.614	187.160,0	189.459,0
				0,5%	-0,4%	-0,1%	1,0%		0,0
	Masse salariale		8.335,5	8.614,7	8.271,9	8.712,0	9.247,0	2.231,3	2.470,7
Nombre d'employeurs				3,3%	-4,0%	5,3%	6,1%		0,1
			22.379	22.042	21.588	21.337	21.110	21.271,0	20.849,0
				-1,5%	-2,1%	-1,2%	-1,1%		-0,0
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations		3.685	3.902	3.913	4.250	n.a.	n.a.	n.a.
				5,9%	0,3%	8,6%			
	Radiations		4.015	4.164	3.519	3.759	n.a.	n.a.	n.a.
				3,7%	-15,5%	6,8%			
	Assujettis		57.726	57.466	57.964	58.233	n.a.	n.a.	n.a.
				-0,5%	0,9%	0,5%			
Faillites		687	722	486	417	583	144,0	123,0	
			5,1%	-32,7%	-14,2%	39,8%		-0,1	
Emplois perdus suite aux faillites		1.461	1.433	1.195	1.022	1.168	327,0	237,0	
			-1,9%	-16,6%	-14,5%	14,3%		-27,5%	

Source : Statbel et ONSS.

Intermédiaires du commerce de gros (G46.1)

Tableau 4-8. Principaux indicateurs économiques dans les ntermédiaires du commerce de gros (G46.1)

G46.1		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	18.943,9	20.192,6	20.381,0	25.911,9	27.709,8	7.332,3	6.342,9
			6,6%	0,9%	27,1%	6,9%		-13,5%
Investissements (TVA)	176,5	185,2	182,3	207,1	214,1	46,7	44,4	
		4,9%	-1,5%	13,6%	3,4%		-5,0%	
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Emploi	Emploi	3.663	3.642	3.578	3.519	3.462	3.484	3.543
			-0,6%	-1,8%	-1,6%	-1,6%		1,7%
	Masse salariale	172,9	168,4	150,6	159,8	184,3	44,2	47,0
			-2,6%	-10,6%	6,1%	15,3%		6,4%
Nombre d'employeurs	922	891	865	836	807	822	784	
			-3,4%	-2,9%	-3,4%	-3,4%		-4,6%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1.887	2.027	2.027	2.037	n.a.	n.a.	n.a.
			7,4%	0,0%	0,5%			
	Radiations	1.925	1.992	1.552	1.722	n.a.	n.a.	n.a.
			3,5%	-22,1%	11,0%			
	Assujettis	18.560	18.624	19.135	19.269	n.a.	n.a.	n.a.
			0,3%	2,7%	0,7%			
Faillites	204	234	170	148	189	47	42	
			14,7%	-27,4%	-12,9%	27,7%		-10,6%
Emplois perdus suite aux faillites	370	393	302	250	380	110	56	
			6,2%	-23,2%	-17,2%	52,0%		-49,1%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (G46.2)

Tableau 4-9. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (G46.2)

G46.2		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	9.105,3	9.899,8	9.800,3	10.572,5	12.177,6	2.953,4	3.148,5
			8,7%	-1,0%	7,9%	15,2%		6,6%
Investissements (TVA)	108,8	138,2	109,7	121,8	124,6	27,5	29,2	
			27,0%	-20,6%	11,0%	2,4%		6,2%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Emploi	Emploi	3.190	3.159	3.112	3.186	3.189	3.234	3.231
			-0,9%	-1,5%	2,4%	0,1%		-0,1%
	Masse salariale	102,4	106,4	102,0	109,2	116,4	27,9	30,7
			3,8%	-4,1%	7,1%	6,7%		10,1%
Nombre d'employeurs	783	773	745	730	706	720	678	
			-1,3%	-3,7%	-2,0%	-3,3%		-5,8%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	105	124	109	141	n.a.	n.a.	n.a.
			18,1%	-12,1%	29,4%			
	Radiations	131	118	123	111	n.a.	n.a.	n.a.
			-9,9%	4,2%	-9,8%			
	Assujettis	2.670	2.637	2.626	2.583	n.a.	n.a.	n.a.
			-1,2%	-0,4%	-1,6%			
Faillites	17	18	14	14	17	3	0	
			5,9%	-22,2%	0,0%	21,4%		-100,0%
Emplois perdus suite aux faillites	23	23	20	32	28	3	0	
			0,0%	-13,0%	60,0%	-12,5%		-100,0%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (G46.3)

Tableau 4-10. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (G46.3)

G46.3		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	53.444,5	52.982,8	51.648,1	56.639,0	67.202,7	14.418,6	17.660,9
			-0,9%	-2,5%	9,7%	18,7%		22,5%
Investissements (TVA)		506,9	436,7	408,8	427,1	471,9	98,9	137,9
			-13,8%	-6,4%	4,5%	10,5%		39,4%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Emploi	32.248	32.495	32.838	33.276	34.054	33.800	34.977
			0,8%	1,1%	1,3%	2,3%		3,5%
	Masse salariale	1.129,9	1.155,9	1.104,4	1.169,5	1.265,8	297,6	352,3
Nombre d'employeurs		3.751	3.734	3.699	3.677	3.668	3.680	3.646
			-0,5%	-0,9%	-0,6%	-0,2%		-0,9%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Créations	458	466	501	618	n.a.	n.a.	n.a.
			1,7%	7,5%	23,4%			
	Radiations	426	436	407	423	n.a.	n.a.	n.a.
			2,3%	-6,7%	3,9%			
	Assujettis	7.361	7.411	7.509	7.677	n.a.	n.a.	n.a.
			0,7%	1,3%	2,2%			
Faillites	90	117	74	72	96	24	31	
		30,0%	-36,8%	-2,7%	33,3%		29,2%	
Emplois perdus suite aux faillites	250	310	176	237	243	68	79	
		24,0%	-43,2%	34,7%	2,5%		16,2%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.4)

Tableau 4-11. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros d'autres biens domestiques (G46.4)

G46.4		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	85.493,7	91.822,6	90.953,7	103.455,4	109.827,1	27.004,3	28.017,8
			7,4%	-0,9%	13,7%	6,2%		3,8%
Investissements (TVA)		359,3	405,4	444,3	627,2	840,4	254,5	202,7
			12,8%	9,6%	41,2%	34,0%		-20,3%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Emploi	49.827	49.673	48.996	48.835	49.241	49.260	49.516
			-0,3%	-1,4%	-0,3%	0,8%		0,5%
	Masse salariale	2.442,4	2.541,7	2.402,5	2.560,3	2.722,5	683,4	725,1
Nombre d'employeurs		5.498	5.377	5.210	5.103	5.053	5.105	4.985
			-2,2%	-3,1%	-2,1%	-1,0%		-2,4%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Créations	498	545	568	619	n.a.	n.a.	n.a.
			9,4%	4,2%	9,0%			
	Radiations	659	700	583	619	n.a.	n.a.	n.a.
			6,2%	-16,7%	6,2%			
	Assujettis	11.044	10.805	10.795	10.803	n.a.	n.a.	n.a.
		-2,2%	-0,1%	0,1%				
Faillites	171	139	101	77	109	28	25	
		-18,7%	-27,3%	-23,8%	41,6%		-10,7%	
Emplois perdus suite aux faillites	328	255	403	197	203	58	58	
		-22,3%	58,0%	-51,1%	3,0%		0,0%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication (G46.5)

Tableau 4-12. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication (G46.5)

		G46.5	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		10.623,2	11.357,0	12.729,8	13.709,2	15.197,6	3.745,3	3.908,3
				6,9%	12,1%	7,7%	10,9%		4,4%
Investissements (TVA)			39,3	57,1	39,0	52,0	53,8	14,7	12,1
				45,2%	-31,8%	33,4%	3,5%		-17,9%
Emploi			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Emploi		11.677	11.750	11.419	11.078	10.755	10.596	10.934
				0,6%	-2,8%	-3,0%	-2,9%		3,2%
	Masse salariale		757,3	777,6	767,9	790,7	755,6	178,5	210,2
Dynamique entrepreneuriale			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Créations		85	86	98	100	n.a.	n.a.	n.a.
				1,2%	14,0%	2,0%			
	Radiations		98	99	101	102	n.a.	n.a.	n.a.
			1,0%	2,0%	1,0%				
Assujettis		1.771	1.766	1.762	1.753	n.a.	n.a.	n.a.	
			-0,3%	-0,2%	-0,5%				
Faillites		26	24	24	15	16	6	3	
			-7,7%	0,0%	-37,5%	6,7%		-50,0%	
Emplois perdus suite aux faillites		77	49	43	30	47	23	4	
			-36,4%	-12,2%	-30,2%	56,7%		-82,6%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros d'autres équipements industriels (G46.6)

Tableau 4-13. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros d'autres équipements industriels (G46.6)

		G46.6	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		30.730,2	31.071,0	29.742,7	33.781,0	38.764,0	9.172,0	10.397,7
				1,1%	-4,3%	13,6%	14,8%		13,4%
Investissements (TVA)			364,0	363,3	306,0	347,7	450,4	99,4	100,3
				-0,2%	-15,8%	13,6%	29,5%		0,9%
Emploi			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Emploi		41.192	41.965	41.953	41.657	42.184	42.212	42.676
				1,9%	0,0%	-0,7%	1,3%		1,1%
	Masse salariale		1.833,3	1.913,1	1.848,8	1.926,4	2.055,6	489,5	542,8
Dynamique entrepreneuriale			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Créations		186	188	163	196	n.a.	n.a.	n.a.
				1,1%	-13,3%	20,2%			
	Radiations		260	284	255	271	n.a.	n.a.	n.a.
			9,2%	-10,2%	6,3%				
Assujettis		6.306	6.240	6.171	6.158	n.a.	n.a.	n.a.	
			-1,0%	-1,1%	-0,2%				
Faillites		54	63	27	33	48	9	6	
			16,7%	-57,1%	22,2%	45,5%		-33,3%	
Emplois perdus suite aux faillites		142	129	49	128	95	16	12	
			-9,2%	-62,0%	161,2%	-25,8%		-25,0%	

Source : Statbel et ONSS.

Autres commerces de gros spécialisés (G46.7)

Tableau 4-14. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros spécialisés (G46.7)

G46.7		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	170.883,6	158.494,9	132.650,7	218.971,3	307.420,5	71.860,9	64.136,4
			-7,2%	-16,3%	65,1%	40,4%		-10,7%
Investissements (TVA)	635,9	638,7	526,4	633,3	713,5	133,6	171,9	
		0,4%	-17,6%	20,3%	12,7%		28,7%	
Emploi	Emploi	42.758	42.848	42.930	43.139	43.741	43.563	43.604
			0,2%	0,2%	0,5%	1,4%		0,1%
	Masse salariale	1.853,9	1.907,9	1.856,4	1.956,4	2.106,0	500,3	552,1
			2,9%	-2,7%	5,4%	7,6%		10,4%
Nombre d'employeurs	5.162	5.077	4.934	4.909	4.860	4.884	4.777	
		-1,6%	-2,8%	-0,5%	-1,0%		-2,2%	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	402	401	376	419	n.a.	n.a.	n.a.
			-0,2%	-6,2%	11,4%			
	Radiations	438	443	443	426	n.a.	n.a.	n.a.
			1,1%	0,0%	-3,8%			
	Assujettis	8.810	8.811	8.780	8.781	n.a.	n.a.	n.a.
			0,0%	-0,4%	0,0%			
	Faillites	99	106	65	51	90	26	14
			7,1%	-38,7%	-21,5%	76,5%		-46,2%
Emplois perdus suite aux faillites	234	245	143	129	139	48	25	
		4,7%	-41,6%	-9,8%	7,8%		-47,9%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de gros non spécialisé (G46.9)

Tableau 4-15. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de gros non spécialisé (G46.9)

G46.9		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	3.432,9	4.015,8	3.927,7	5.245,2	6.573,7	1.573,8	1.634,0
			17,0%	-2,2%	33,5%	25,3%		3,8%
Investissements (TVA)	25,0	23,7	19,8	18,2	17,8	6,4	4,5	
		-5,1%	-16,6%	-8,0%	-2,2%		-29,6%	
Emploi	Emploi	1.149	1.117	1.025	1.004	989	1.011	978
			-2,8%	-8,3%	-2,0%	-1,5%		-3,3%
	Masse salariale	43,4	43,6	39,1	39,6	40,9	10,0	10,5
			0,4%	-10,3%	1,1%	3,3%		4,5%
Nombre d'employeurs	267	257	241	221	215	220	210	
		-3,8%	-6,2%	-8,0%	-3,1%		-4,5%	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	64	65	71	120	n.a.	n.a.	n.a.
			1,6%	9,2%	69,0%			
	Radiations	78	92	55	85	n.a.	n.a.	n.a.
			17,9%	-40,2%	54,5%			
	Assujettis	1.204	1.172	1.186	1.209	n.a.	n.a.	n.a.
			-2,7%	1,2%	1,9%			
	Faillites	26	21	11	7	18	1	2
			-19,2%	-47,6%	-36,4%	157,1%		100,0%
Emplois perdus suite aux faillites	37	29	59	19	33	1	3	
		-21,6%	103,4%	-67,8%	73,7%		200,0%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47) comprend la revente (vente sans transformation) au public de biens neufs ou d'occasion essentiellement destinés à la consommation des particuliers ou des ménages, par des magasins, des grands magasins, des comptoirs et des kiosques, des maisons de vente par correspondance, des colporteurs et des marchands ambulants, des coopératives de consommateurs, etc.

Tableau 4-16. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47)

		G47	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		100.044,2	102.191,9	103.625,2	108.964,8	114.746,7	27.047,4	28.552,4
				2,1%	1,4%	5,2%	5,3%		5,6%
Indicateurs d'activité	Investissements (TVA)		2.464,2	2.549,9	2.246,7	2.533,7	2.529,4	608,9	558,9
				3,5%	-11,9%	12,8%	-0,2%		-8,2%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi		257.680	259.848	258.536	264.167	267.746	267.012	264.767
				0,8%	-0,5%	2,2%	1,4%		-0,8%
	Masse salariale		6.303,2	6.528,5	6.051,3	6.631,4	7.276,4	1.640,3	1.853,2
Emploi				3,6%	-7,3%	9,6%	9,7%		13,0%
	Nombre d'employeurs		34.217	34.044	33.689	34.258	34.421	34.578	33.794
Emploi				-0,5%	-1,0%	1,7%	0,5%		-2,3%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations		8.538	9.353	11.398	12.404	n.a.	n.a.	n.a.
				9,5%	21,9%	8,8%			
	Radiations		7.619	8.188	7.567	9.682	n.a.	n.a.	n.a.
				7,5%	-7,6%	28,0%			
	Assujettis		95.937	96.505	100.291	103.107	n.a.	n.a.	n.a.
				0,6%	3,9%	2,8%			
Dynamique entrepreneuriale	Faillites		1.374	1.438	931	746	1.076	291	305
				4,7%	-35,3%	-19,9%	44,2%		4,8%
Dynamique entrepreneuriale	Emplois perdus suite aux faillites		3.168	3.324	4.387	2.341	2.459	668	2.631
				4,9%	32,0%	-46,6%	5,0%		293,9%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail en magasin non spécialisé (G47.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail en magasin non spécialisé (G47.1) comprend le commerce de détail d'une large gamme de produits dans la même unité (en magasin non spécialisé), comme les supermarchés ou les grands magasins. Il comprend ainsi le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire, à savoir, le commerce de détail d'une large gamme de produits, avec toutefois une prédominance des produits alimentaires, des boissons et du tabac et les activités des unités qui - en sus des produits alimentaires, des boissons et du tabac qui représentent le plus gros des ventes - proposent également diverses autres lignes de produits comme des articles d'habillement, meubles, petits appareils, articles de quincaillerie, produits cosmétiques, etc. Par ailleurs, il comprend également les autres commerces de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire.

Tableau 4-17. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail en magasin non spécialisé (G47.1)

		G47.1	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		46.808,8	47.580,2	50.401,7	49.362,5	51.309,2	12.285,8	13.316,4
				1,6%	5,9%	-2,1%	3,9%		8,4%
Indicateurs d'activité	Investissements (TVA)		1.115,3	1.193,4	1.063,8	1.148,5	1.032,7	268,9	228,3
				7,0%	-10,9%	8,0%	-10,1%		-15,1%
Emploi	Emploi		100.150	101.225	103.426	106.494	107.453	107.374	105.501
				1,1%	2,2%	3,0%	0,9%		-1,7%
	Masse salariale		2.548,7	2.658,0	2.650,1	2.793,7	3.017,7	674,3	788,4
				4,3%	-0,3%	5,4%	8,0%		16,9%
Emploi	Nombre d'employeurs		4.778	4.809	4.852	5.033	5.200	5.202	5.150
				0,7%	0,9%	3,7%	3,3%		-1,0%
Dynamique entrepreneuriale	Créations		841	841	851	977	n.a.	n.a.	n.a.
				0,0%	1,2%	14,8%			
	Radiations		741	840	717	659	n.a.	n.a.	n.a.
				13,4%	-14,6%	-8,1%			
	Assujettis		9.548	9.597	9.758	10.096	n.a.	n.a.	n.a.
				0,5%	1,7%	3,5%			
Dynamique entrepreneuriale	Faillites		267	313	194	165	245	53	71
				17,2%	-38,0%	-14,9%	48,5%		34,0%
	Emplois perdus suite aux faillites		581	688	461	295	629	127	2.170
			18,4%	-33,0%	-36,0%	113,2%		1608,7%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11) comprend le commerce de détail d'une large gamme de produits, avec toutefois une prédominance des produits alimentaires, des boissons et du tabac ; les activités des unités qui - en sus des produits alimentaires, des boissons et du tabac qui représentent le plus gros des ventes - proposent également diverses autres lignes de produits comme des articles d'habillement, meubles, petits appareils, articles de quincaillerie, produits cosmétiques, etc.

Tableau 4-18. Principaux indicateurs économiques dans commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (G47.11)

G47.11		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	43.424,6	44.065,1	47.430,6	45.645,8	47.663,4	12.285,8	13.316,4
			1,5%	7,6%	-3,8%	4,4%		8,4%
Investissements (TVA)		1.055,8	1.127,9	1.013,8	1.079,8	976,6	268,9	228,3
			6,8%	-10,1%	6,5%	-9,6%		-15,1%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	89.332	90.320	93.730	97.818	98.551	107.374	105.501
			1,1%	3,8%	4,4%	0,7%		-1,7%
	Masse salariale	2.277,4	2.384,1	2.445,4	2.598,4	2.795,5	674,3	788,4
			4,7%	2,6%	6,3%	7,6%		16,9%
Nombre d'employeurs		4.432	4.484	4.528	4.721	4.888	5.202	5.150
			1,2%	1,0%	4,3%	3,5%		-1,0%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	782	787	798	919	n.a.	n.a.	n.a.
			0,6%	1,4%	15,2%			
	Radiations	684	794	667	622	n.a.	n.a.	n.a.
			16,1%	-16,0%	-6,7%			
	Assujettis	8.851	8.872	9.028	9.339	n.a.	n.a.	n.a.
			0,2%	1,8%	3,4%			
Faillites		251	296	181	157	236	53	71
			17,9%	-38,9%	-13,3%	50,3%		34,0%
Emplois perdus suite aux faillites		548	657	439	279	597	127	2.170
			19,9%	-33,2%	-36,4%	114,0%		1608,7%

Source : Statbel et ONSS.

Autres commerces de détail en magasin non spécialisé (G47.19)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant aux autres commerces de détail en magasin non spécialisé (G47.19) comprend le commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire. Celui-ci couvre une large gamme de produits sans prédominance des produits alimentaires, des boissons et du tabac, tels les articles d'habillement, les meubles, les petits appareils, les articles de quincaillerie, les produits cosmétiques, les articles de joaillerie, les jouets, les articles de sport...

Tableau 4-19. Principaux indicateurs économiques dans les autres commerces de détail en magasin non spécialisé (G47.19)

G47.19		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	3.384,2	3.515,2	2.971,2	3.716,7	3.645,8	12.285,8	13.316,4
			3,9%	-15,5%	25,1%	-1,9%		8,4%
Investissements (TVA)		59,5	65,5	50,0	68,7	56,1	268,9	228,3
			10,2%	-23,7%	37,4%	-18,4%		-15,1%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	10.818	10.905	9.697	8.676	8.902	107.374	105.501
			0,8%	-11,1%	-10,5%	2,6%		-1,7%
	Masse salariale	271,3	273,9	204,6	195,4	222,2	674,3	788,4
Nombre d'employeurs			1,0%	-25,3%	-4,5%	13,7%		16,9%
		346	326	324	311	312	5.202	5.150
			-5,9%	-0,4%	-4,0%	0,3%		-1,0%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	59	54	53	58	n.a.	n.a.	n.a.
			-8,5%	-1,9%	9,4%			
	Radiations	57	46	50	37	n.a.	n.a.	n.a.
			-19,3%	8,7%	-26,0%			
	Assujettis	697	725	730	757	n.a.	n.a.	n.a.
			4,0%	0,7%	3,7%			
Faillites	16	17	13	8	9	53	71	
		6,3%	-23,5%	-38,5%	12,5%		34,0%	
Emplois perdus suite aux faillites	33	31	22	16	32	127	2.170	
		-6,1%	-29,0%	-27,3%	100,0%		1608,7%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (G47.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (G47.2) comprend le commerce de détail de fruits et de légumes en magasin spécialisé, le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé, le commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé, le commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie en magasin spécialisé, le commerce de détail de boissons en magasin spécialisé, le commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé et les autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé.

Tableau 4-20. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (G47.2)

		G47.2	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		5.113,0	5.095,3	5.124,4	5.451,5	5.783,8	1.295,4	1.415,4
				-0,3%	0,6%	6,4%	6,1%		9,3%
Investissements (TVA)			188,1	199,8	209,8	236,3	218,5	53,0	40,3
				6,2%	5,0%	12,7%	-7,5%		-24,0%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi		21.802	22.612	22.815	24.081	24.409	24.438,0	24.037,0
				3,7%	0,9%	5,6%	1,4%		-0,0
	Masse salariale		415,0	433,6	412,0	451,2	499,4	114,9	124,0
Nombre d'employeurs				4,5%	-5,0%	9,5%	10,7%		0,1
			6.218	6.286	6.291	6.504	6.524	6.549,0	6.359,0
				1,1%	0,1%	3,4%	0,3%		-2,9%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations		974	995	1.043	1.759	n.a.	n.a.	n.a.
				2,2%	4,8%	68,6%			
	Radiations		993	991	882	870	n.a.	n.a.	n.a.
				-0,2%	-11,0%	-1,4%			
	Assujettis		11.675	11.639	11.783	12.605	n.a.	n.a.	n.a.
				-0,3%	1,2%	7,0%			
Faillites		216	233	138	115	195	54,0	54,0	
			7,9%	-40,8%	-16,7%	69,6%		0,0	
Emplois perdus suite aux faillites		492	532	273	246	449	141,0	134,0	
			8,1%	-48,7%	-9,9%	82,5%		-5,0%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.3) comprend le commerce de détail de carburants (y compris le GPL) pour véhicules automobiles et motos, le commerce de détail de lubrifiants et de produits de refroidissement pour véhicules automobiles.

Ce secteur ne comprend ni le commerce de gros de carburants ni le commerce de détail de combustibles solides, liquides et gazeux.

Tableau 4-21. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé (G47.3)

		G47.3	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		4.104,6	4.604,0	3.657,8	4.287,1	5.379,6	1.235,6	1.260,4
				12,2%	-20,6%	17,2%	25,5%		2,0%
Investissements (TVA)			39,8	42,8	37,6	40,7	41,8	9,4	11,9
				7,4%	-12,0%	8,2%	2,8%		26,6%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi		4.752	4.877	4.709	4.714	4.943	4.813,0	5.035,0
				2,6%	-3,4%	0,1%	4,9%		0,0
	Masse salariale		104,6	108,1	96,0	102,4	118,2	25,5	29,3
Nombre d'employeurs			795	789	796	781	759	767,0	742,0
				-0,7%	0,9%	-1,9%	-2,8%		-0,0
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations		57	65	67	51	n.a.	n.a.	n.a.
				14,0%	3,1%	-23,9%			
	Radiations		90	101	81	77	n.a.	n.a.	n.a.
				12,2%	-19,8%	-4,9%			
	Assujettis		1.559	1.519	1.491	1.466	n.a.	n.a.	n.a.
				-2,6%	-1,8%	-1,7%			
Faillites		25	25	21	16	18	7,0	8,0	
			0,0%	-16,0%	-23,8%	12,5%			
Emplois perdus suite aux faillites		77	56	49	31	40	23,0	14,0	
			-27,3%	-12,5%	-36,7%	29,0%		-39,1%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé (G47.4)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé (G47.4) comprend le commerce de détail d'équipements des technologies de l'information et de la communication (TIC), c'est-à-dire des ordinateurs et des équipements périphériques, des équipements de télécommunication et des produits électroniques grand public, en magasin spécialisé.

Tableau 4-22. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé (G47.4)

G47.4		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.805,4	1.574,7	1.451,1	1.620,8	1.555,5	368,6	360,2
			-12,8%	-7,8%	11,7%	-4,0%		-2,3%
Investissements (TVA)		35,1	37,2	34,3	42,3	49,8	9,6	7,3
			6,0%	-7,8%	23,5%	17,6%		-24,2%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Emploi	Emploi	4.965	4.810	4.547	4.331	4.068	4.197	3.886
			-3,1%	-5,5%	-4,8%	-6,1%		-7,4%
	Masse salariale	144,0	143,3	116,5	126,7	130,7	30,3	31,3
			-0,5%	-18,7%	8,8%	3,1%		3,2%
Nombre d'employeurs		750	728	718	718	705	728	672
			-2,9%	-1,4%	0,0%	-1,7%		-7,7%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	231	223	232	247	n.a.	n.a.	n.a.
			-3,5%	4,0%	6,5%			
	Radiations	311	338	252	239	n.a.	n.a.	n.a.
			8,7%	-25,4%	-5,2%			
	Assujettis	4.011	3.784	3.771	3.734	n.a.	n.a.	n.a.
			-5,7%	-0,3%	-1,0%			
Faillites		55	67	50	25	30	6	9
			21,8%	-25,4%	-50,0%	20,0%		50,0%
Emplois perdus suite aux faillites		156	119	118	295	80	9	13
			-23,7%	-0,8%	150,0%	-72,9%		44,4%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé (G47.5)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé (G47.5) comprend le commerce de détail d'équipements ménagers, tels le commerce de détail de textiles en magasin spécialisé ; le commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé ; le commerce de détail de tapis, de moquettes et de revêtements de murs ; le commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé et le commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres.

Tableau 4-23. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé (G47.5)

G47.5		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	11.182,8	11.345,5	11.829,8	13.631,8	13.731,0	3.398,7	3.375,4
			1,5%	4,3%	15,2%	0,7%		-0,7%
	Investissements (TVA)	254,0	239,1	231,4	291,6	299,6	69,6	68,2
			-5,9%	-3,2%	26,0%	2,7%		-1,9%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	34.863	34.953	35.189	36.546	36.289	36.936	35.839
			0,3%	0,7%	3,9%	-0,7%		-3,0%
	Masse salariale	928,9	968,6	877,6	1.013,0	1.084,0	251,3	265,9
			4,3%	-9,4%	15,4%	7,0%		5,8%
	Nombre d'employeurs	5.467	5.340	5.272	5.331	5.251	5.322	5.150
			-2,3%	-1,3%	1,1%	-1,5%		-3,2%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	622	560	677	728	n.a.	n.a.	n.a.
			-10,0%	20,9%	7,5%			
	Radiations	715	775	650	654	n.a.	n.a.	n.a.
			8,4%	-16,1%	0,6%			
	Assujettis	10.860	10.589	10.620	10.671	n.a.	n.a.	n.a.
			-2,5%	0,3%	0,5%			
	Faillites	163	140	108	77	123	34	27
			-14,1%	-22,9%	-28,7%	59,7%		-20,6%
	Emplois perdus suite aux faillites	338	334	876	124	346	61	44
			-1,2%	162,3%	-85,8%	179,0%		-27,9%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé (G47.6)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé (G47.6) comprend le commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé, tels que livres, journaux et périodiques, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets.

Tableau 4-24. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé (G47.6)

G47.6		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.931,7	3.399,8	3.209,0	3.446,8	3.885,7	847,5	872,1
			16,0%	-5,6%	7,4%	12,7%		2,9%
Investissements (TVA)		63,2	65,3	57,3	54,4	60,5	13,6	16,7
			3,4%	-12,3%	-5,0%	11,3%		22,7%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	10.804	10.740	10.616	10.781	11.028	10.865	10.773
			-0,6%	-1,2%	1,6%	2,3%		-0,8%
	Masse salariale	246,9	252,2	218,5	253,5	283,2	63,0	70,5
			2,2%	-13,4%	16,0%	11,7%		12,0%
Nombre d'employeurs		1.837	1.828	1.781	1.796	1.794	1.806	1.749
			-0,5%	-2,6%	0,8%	-0,1%		-3,2%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	330	311	303	361	n.a.	n.a.	n.a.
			-5,8%	-2,6%	19,1%			
	Radiations	471	450	413	374	n.a.	n.a.	n.a.
			-4,5%	-8,2%	-9,4%			
	Assujettis	5.539	5.398	5.289	5.282	n.a.	n.a.	n.a.
			-2,5%	-2,0%	-0,1%			
Faillites		91	72	58	41	62	16	18
			-20,9%	-19,4%	-29,3%	51,2%		12,5%
Emplois perdus suite aux faillites		231	116	243	74	186	98	37
			-49,8%	109,5%	-69,5%	151,4%		-62,2%

Source : Statbel et ONSS.

Autres commerces de détail en magasin spécialisé (G47.7)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant aux autres commerces de détail en magasin spécialisé (G47.7) comprend les activités de commerce de détail en magasin spécialisé proposant à la vente une gamme particulière de produits non couverts ailleurs dans la nomenclature, tels que articles d'habillement, chaussures et maroquinerie, produits pharmaceutiques et médicaux, montres, souvenirs, produits d'entretien, armes, fleurs, animaux de compagnies et autres articles. La vente au détail de biens usagés en magasin spécialisé est également comprise dans ce groupe.

Tableau 4-25. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail en magasin spécialisé (G47.7)

G47.7		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	22.213,1	22.298,7	20.188,2	23.141,1	25.542,9	5.776,1	6.158,9
			0,4%	-9,5%	14,6%	10,4%		6,6%
Investissements (TVA)		693,3	692,0	527,5	629,6	725,6	163,4	165,7
			-0,2%	-23,8%	19,4%	15,2%		1,4%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	76.747	76.818	73.332	72.555	74.870	73.772	75.004
			0,1%	-4,5%	-1,1%	3,2%		1,7%
	Masse salariale	1.827,2	1.871,2	1.590,1	1.776,7	2.013,3	452,4	510,4
		2,4%	-15,0%	11,7%	13,3%		12,8%	
Nombre d'employeurs		13.387	13.239	12.935	12.936	12.963	13.006	12.763
			-1,1%	-2,3%	0,0%	0,2%		-1,9%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2.412	2.467	2.688	3.012	n.a.	n.a.	n.a.
			2,3%	9,0%	12,1%			
	Radiations	2.503	2.713	2.236	2.401	n.a.	n.a.	n.a.
			8,4%	-17,6%	7,4%			
	Assujettis	34.992	34.962	35.428	36.160	n.a.	n.a.	n.a.
			-0,1%	1,3%	2,1%			
Faillites		446	452	285	245	279	86	95
			1,3%	-36,9%	-14,0%	13,9%		10,5%
Emplois perdus suite aux faillites		1.028	1.243	2.247	1.188	545	164	176
			20,9%	80,8%	-47,1%	-54,1%		7,3%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71) comprend le commerce de détail de vêtements, sous-vêtements et accessoires, y compris les vêtements de travail, de sport et de cérémonies, en toutes matières (tissus textiles, étoffes de bonneterie, cuir, fourrure, etc.).

Tableau 4-26. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (G47.71)

		G47.71	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		6.882,2	6.573,3	4.927,1	6.076,1	6.896,4	1.466,2	1.617,3
				-4,5%	-25,0%	23,3%	13,5%		10,3%
Investissements (TVA)			207,5	172,8	109,7	145,5	196,7	39,9	44,5
				-16,7%	-36,5%	32,7%	35,2%		11,6%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi		31.922	31.367	28.853	27.578	28.437	27.760	28.240
				-1,7%	-8,0%	-4,4%	3,1%		1,7%
	Masse salariale		698,5	697,7	521,1	598,8	687,6	151,5	169,1
Nombre d'employeurs				-0,1%	-25,3%	14,9%	14,8%		11,7%
			3.642	3.546	3.384	3.323	3.313	3.331	3.260
				-2,6%	-4,6%	-1,8%	-0,3%		-2,1%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations		773	836	822	900	n.a.	n.a.	n.a.
				8,2%	-1,7%	9,5%			
	Radiations		817	825	786	829	n.a.	n.a.	n.a.
				1,0%	-4,7%	5,5%			
	Assujettis		8.975	9.051	9.105	9.221	n.a.	n.a.	n.a.
				0,8%	0,6%	1,3%			
Faillites		199	207	123	105	123	42	45	
			4,0%	-40,6%	-14,6%	17,1%		7,1%	
Emplois perdus suite aux faillites		540	710	1.148	737	250	80	72	
			31,5%	61,7%	-35,8%	-66,1%		-10,0%	

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72) comprend le commerce de détail de chaussures en magasin spécialisé (à l'exclusion de chaussures spéciales de sport telles que des chaussures de ski) et le commerce de détail d'articles en cuir et d'articles de voyage en magasin spécialisé (à l'exclusion du commerce de détail d'articles en cuir et d'articles de voyage).

Tableau 4-27. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé (G47.72)

G47.72		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.552,1	1.710,3	1.122,7	1.356,4	1.482,9	322,0	335,1
			10,2%	-34,4%	20,8%	9,3%		4,1%
	Investissements (TVA)	61,3	49,2	36,1	34,0	33,5	7,9	11,8
			-19,6%	-26,7%	-5,8%	-1,6%		48,4%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Emploi	6.606	6.384	5.532	5.108	5.271	5.183	5.218
			-3,4%	-13,4%	-7,7%	3,2%		0,7%
	Masse salariale	150,6	149,7	109,9	117,9	138,3	30,9	35,1
		-0,6%	-26,6%	7,2%	17,4%		13,5%	
	Nombre d'employeurs	1.001	921	836	797	768	793	735
			-8,0%	-9,2%	-4,8%	-3,6%		-7,3%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
	Créations	98	85	88	74	n.a.	n.a.	n.a.
			-13,3%	3,5%	-15,9%			
	Radiations	204	182	142	157	n.a.	n.a.	n.a.
			-10,8%	-22,0%	10,6%			
	Assujettis	1.998	1.909	1.852	1.776	n.a.	n.a.	n.a.
		-4,5%	-3,0%	-4,1%				
	Faillites	49	51	33	16	17	5	10
			4,1%	-35,3%	-51,5%	6,3%		100,0%
	Emplois perdus suite aux faillites	138	92	836	62	36	16	17
			-33,3%	808,7%	-92,6%	-41,9%		6,3%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73) comprend le commerce de détail de produits pharmaceutiques.

Tableau 4-28. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (G47.73)

G47.73		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	5.949,7	5.928,8	6.232,8	6.490,3	6.975,7	1.715,2	1.831,3
			-0,4%	5,1%	4,1%	7,5%		6,8%
Investissements (TVA)	175,0	204,8	159,0	153,7	176,3	34,8	39,4	
		17,0%	-22,4%	-3,3%	14,7%		13,0%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	14.411	14.412	14.377	14.407	14.532	14.487	14.727
			0,0%	-0,2%	0,2%	0,9%		1,7%
	Masse salariale	419,3	428,2	426,7	439,6	478,1	112,0	126,0
			2,1%	-0,3%	3,0%	8,7%		12,5%
Nombre d'employeurs	3.224	3.215	3.214	3.174	3.131	3.142	3.092	
		-0,3%	0,0%	-1,3%	-1,3%		-1,6%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	203	175	170	302	n.a.	n.a.	n.a.
			-13,8%	-2,9%	77,6%			
	Radiations	185	201	162	154	n.a.	n.a.	n.a.
			8,6%	-19,4%	-4,9%			
	Assujettis	5.057	5.035	5.035	5.201	n.a.	n.a.	n.a.
			-0,4%	0,0%	3,3%			
Faillites	13	8	5	4	7	0	4	
			-38,5%	-37,5%	-20,0%	75,0%		
Emplois perdus suite aux faillites	15	12	9	7	22	0	7	
			-20,0%	-25,0%	-22,2%	214,3%		

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (G47.74)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (G47.74) comprend le commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques ; le commerce de détail d'herboristerie ; le commerce de détail de prothèses et le commerce de détail de véhicules pour invalides.

Tableau 4-29. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (G47.74)

G47.74		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	480,0	492,7	477,6	511,6	540,2	132,7	136,3
			2,6%	-3,1%	7,1%	5,6%		2,7%
Investissements (TVA)		18,4	51,4	13,7	25,7	27,0	8,2	6,4
			179,1%	-73,4%	88,3%	4,9%		-21,8%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	1.752	2.076	2.309	2.435	2.477	2.487	2.470
			18,5%	11,2%	5,4%	1,8%		-0,7%
	Masse salariale	62,4	74,8	77,9	91,0	100,1	22,5	25,3
			19,8%	4,2%	16,8%	10,0%		12,4%
Nombre d'employeurs		193	198	192	206	208	210	206
			2,6%	-3,0%	7,2%	0,8%		-1,9%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	73	81	106	94	n.a.	n.a.	n.a.
			11,0%	30,9%	-11,3%			
	Radiations	49	71	45	58	n.a.	n.a.	n.a.
			44,9%	-36,6%	28,9%			
	Assujettis	822	842	905	940	n.a.	n.a.	n.a.
			2,4%	7,5%	3,9%			
Faillites		5	6	2	5	6	2	1
			20,0%	-66,7%	150,0%	20,0%		-50,0%
Emplois perdus suite aux faillites		5	13	2	64	9	2	1
			160,0%	-84,6%	3100,0%	-85,9%		-50,0%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (G47.75)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (G47.75) comprend le commerce de détail de parfumeries et de cosmétiques et le commerce de détail de produits d'hygiène, tels que les savons de toilette, le dentifrice, le shampoing, etc.

Tableau 4-30. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (G47.75)

G47.75		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.533,7	1.565,5	1.378,1	1.575,4	1.648,0	336,7	378,8
			2,1%	-12,0%	14,3%	4,6%		0,1
	Investissements (TVA)	32,0	20,8	17,4	25,4	26,4	6,9	4,7
			-34,8%	-16,5%	45,9%	4,0%		-30,7%
Emploi	Emploi	5.133	5.150	4.996	4.847	5.037	4.977	4.976
			0,3%	-3,0%	-3,0%	3,9%		0,0%
	Masse salariale	117,8	120,9	101,5	112,2	128,7	28,1	31,5
			2,6%	-16,0%	10,5%	14,7%		12,1%
	Nombre d'employeurs	220	220	215	220	223	227	213
			0,3%	-2,5%	2,2%	1,4%		-6,2%
Dynamique entrepreneuriale	Créations	171	178	225	236	n.a.	n.a.	n.a.
			4,1%	26,4%	4,9%			
	Radiations	133	162	115	129	n.a.	n.a.	n.a.
			21,8%	-29,0%	12,2%			
	Assujettis	1.444	1.464	1.571	1.667	n.a.	n.a.	n.a.
			1,4%	7,3%	6,1%			
	Faillites	22	16	16	14	14	3	8
			-27,3%	0,0%	-12,5%	0,0%		166,7%
	Emplois perdus suite aux faillites	32	54	52	143	23	3	18
			68,8%	-3,7%	175,0%	-83,9%		500,0%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76) comprend le commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines et d'engrais en magasin spécialisé (commerce de détail de fleurs y compris les fleurs coupées et de plantes, commerce de détail de graines, d'engrais, de produits phytosanitaires, commerce de détail de fleurs artificielles et d'articles d'ornementation en fleurs artificielles, commerce de détail portant sur une large gamme d'articles de jardinage et de produits horticoles (centres de jardinage)) et le commerce de détail d'animaux de compagnie, d'aliments et d'accessoires pour ces animaux en magasin spécialisé (le commerce de détail d'animaux de compagnie, d'aliments et d'accessoires pour ces animaux).

Tableau 4-31. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (G47.76)

G47.76		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	1.786,7	1.758,2	1.883,2	2.136,4	2.162,1	470,1	463,7
			-1,6%	7,1%	13,4%	1,2%		-1,4%
Investissements (TVA)	77,5	71,3	66,5	81,1	82,1	17,9	21,5	
			-8,0%	-6,7%	21,9%	1,3%		20,6%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	5.347	5.547	5.610	6.111	6.390	6.457	6.394
			3,7%	1,1%	8,9%	4,6%		-1,0%
	Masse salariale	106,9	113,9	109,6	125,9	141,9	32,1	35,2
			6,6%	-3,8%	14,9%	12,7%		9,7%
Nombre d'employeurs	1.706	1.718	1.694	1.726	1.762	1.763	1.721	
			0,7%	-1,4%	1,9%	2,1%		-2,4%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	278	288	348	432	n.a.	n.a.	n.a.
			3,6%	20,8%	24,1%			
	Radiations	306	321	258	277	n.a.	n.a.	n.a.
			4,9%	-19,6%	7,4%			
	Assujettis	4.458	4.498	4.589	4.770	n.a.	n.a.	n.a.
			0,9%	2,0%	3,9%			
Faillites	38	31	31	27	20	4	5	
			-18,4%	0,0%	-12,9%	-25,9%		25,0%
Emplois perdus suite aux faillites	64	66	60	47	38	7	7	
			3,1%	-9,1%	-21,7%	-19,1%		0,0%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (G47.77)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (G47.77) comprend le commerce de détail de montres et autres articles d'horlogerie et le commerce de détail d'articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Tableau 4-32. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (G47.77)

G47.77		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	631,6	721,0	647,2	832,8	950,6	217,8	229,3
			14,2%	-10,2%	28,7%	14,2%		5,3%
Investissements (TVA)		14,3	13,4	14,1	16,2	21,7	4,1	5,2
			-6,1%	5,1%	15,0%	33,8%		26,8%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	1.833	1.832	1.772	1.813	1.862	1.822	1.876
			0,0%	-3,2%	2,3%	2,7%		3,0%
	Masse salariale	43,2	44,4	33,4	41,3	48,7	10,7	12,7
			2,9%	-24,8%	23,8%	17,7%		18,3%
Nombre d'employeurs		544	536	537	543	572	559	570
			-1,4%	0,1%	1,2%	5,4%		2,0%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	100	100	123	155	n.a.	n.a.	n.a.
			0,0%	23,0%	26,0%			
	Radiations	96	128	90	109	n.a.	n.a.	n.a.
			33,3%	-29,7%	21,1%			
	Assujettis	1.823	1.803	1.839	1.891	n.a.	n.a.	n.a.
			-1,1%	2,0%	2,8%			
Faillites		22	20	9	7	13	3	2
			-9,1%	-55,0%	-22,2%	85,7%		-33,3%
Emplois perdus suite aux faillites		34	33	15	18	23	3	4
			-2,9%	-54,5%	20,0%	27,8%		33,3%

Source : Statbel et ONSS.

Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant aux autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78) comprend le commerce de détail de combustibles solides tels que charbon, bois de chauffage, charbon de bois, etc. ; le commerce de détail de combustibles liquides et gazeux tels que de mazout, de gaz en bonbonnes ; le commerce de détail en magasin spécialisé de matériel photographique ; le commerce de détail en magasin spécialisé de matériel optique et de précision tels les lunettes, les microscopes, les télescopes, les prismes, les lentilles de contact, les thermomètres, les baromètres... ; les activités des opticiens ; le commerce de détail d'armes et de munitions pour la chasse ou le tir au fusil ; le commerce de détail d'armes défensives ; le commerce de détail spécialisé d'articles de droguerie et de produits d'entretien ; le commerce de détail de produits de nettoyage ; le commerce de détail spécialisé de bicyclettes, tandems, tricycles, à l'exclusion des jouets, et d'autres cycles sans moteur, ainsi que leurs pièces et accessoires ; le commerce de détail de souvenirs ; le commerce de détail d'articles religieux ; le commerce de détail de bijouterie fantaisie, de gadgets, etc. ; le commerce de détail d'art contemporain, de tableaux nouveaux, de reproductions, de cadres, etc. en magasins spécialisés ou en galeries d'art commerciales ; le commerce de détail spécialisé en articles de puériculture (assortiment général) : vêtements, berceaux, sièges de sécurité pour enfants, jouet, etc. ; le commerce de détail de timbres-poste et de pièces de monnaie ; le commerce de détail de machines à coudre et à tricoter ; le commerce de détail de ficelles, de cordes et de cordages ; le commerce de détail de farces et attrapes ; le commerce de détail d'articles pornographiques et le commerce de détail d'autres articles neufs n.d.a. autres que produits alimentaires.

Tableau 4-33. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé (G47.78)

G47.78		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.940,8	3.112,6	3.140,7	3.683,5	4.355,7	1.016,2	1.046,1
			5,8%	0,9%	17,3%	18,3%		2,9%
Investissements (TVA)		91,7	93,1	96,4	125,4	144,0	40,0	28,2
			1,5%	3,6%	30,0%	14,9%		-29,6%
G47.78		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi	8.505	8.816	8.684	9.025	9.565	9.343	9.772
			3,7%	-1,5%	3,9%	6,0%		4,6%
	Masse salariale	202,5	215,8	189,2	225,0	260,0	58,0	67,6
			6,6%	-12,3%	18,9%	15,6%		16,5%
Nombre d'employeurs		2.493	2.523	2.508	2.592	2.640	2.629	2.631
			1,2%	-0,6%	3,3%	1,8%		0,1%
G47.78		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations	495	503	565	560	n.a.	n.a.	n.a.
			1,6%	12,3%	-0,9%			
	Radiations	499	597	455	488	n.a.	n.a.	n.a.
			19,6%	-23,8%	7,3%			
	Assujettis	7.651	7.567	7.682	7.779	n.a.	n.a.	n.a.
			-1,1%	1,5%	1,3%			
Faillites		75	82	50	48	57	23	17
			9,3%	-39,0%	-4,0%	18,8%		-26,1%
Emplois perdus suite aux faillites		155	205	101	83	108	46	45
			32,3%	-50,7%	-17,8%	30,1%		-2,2%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin (G47.79)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin (G47.79) comprend le commerce de détail d'antiquités et objets d'art anciens ; les activités des centres de vente aux enchères d'antiquités et d'objets d'art anciens (commerce de détail) ; le commerce de détail de vêtements d'occasion ; les activités des centres de vente aux enchères de vêtements d'occasion (commerce de détail) ; le commerce de détail de livres d'occasion ; le commerce de détail d'autres biens d'occasion tels que meubles, matériaux de démolition, brocante, etc. ; le commerce de détail de biens de récupération de toute nature, exercé dans des magasins qui appartiennent à des centres de récupération et les activités des centres de vente aux enchères de biens d'occasion, à l'exclusion d'antiquités, d'objets d'art anciens et vêtements d'occasion (commerce de détail).

Tableau 4-34. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin (G47.79)

G47.79		2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	456,3	436,4	378,9	478,6	531,3	99,2	121,1
			-4,4%	-13,2%	26,3%	11,0%		22,0%
Investissements (TVA)		15,7	15,1	14,6	22,6	17,9	3,7	3,9
			-3,9%	-3,4%	55,2%	-20,9%		7,8%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Emploi	Emploi	1.239	1.234	1.201	1.233	1.299	1.256	1.331
			-0,4%	-2,7%	2,7%	5,4%		6,0%
	Masse salariale	26,1	25,8	20,8	25,0	29,9	6,6	7,9
			-1,2%	-19,4%	20,2%	19,8%		19,9%
Nombre d'employeurs		366	362	356	358	348	352	335
			-1,2%	-1,6%	0,6%	-2,9%		-4,8%
2018		2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	221	221	241	259	n.a.	n.a.	n.a.
			0,0%	9,0%	7,5%			
	Radiations	214	226	183	200	n.a.	n.a.	n.a.
			5,6%	-19,0%	9,3%			
	Assujettis	2.764	2.793	2.850	2.915	n.a.	n.a.	n.a.
			1,0%	2,0%	2,3%			
Faillites		23	31	16	19	22	4	3
			34,8%	-48,4%	18,8%	15,8%		-25,0%
Emplois perdus suite aux faillites		45	58	24	27	36	7	5
			28,9%	-58,6%	12,5%	33,3%		-28,6%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail sur éventaires et marchés (G47.8)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail sur éventaires et marchés (G47.8) concerne le commerce de détail de tous types de produits neufs ou d'occasion présentés sur des éventaires, généralement mobiles, installés sur la voie publique ou sur un emplacement de marché déterminé. Il comprend donc le commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés (il s'agit du commerce de détail alimentaire sur marchés et éventaires installés sur la voie publique ou sur un emplacement de marché déterminé mais excluant la vente dans des échoppes ou des éventaires d'aliments préparés, destinés éventuellement à être consommés sur place) ; le commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (il s'agit du commerce de détail d'habillement, de tissus d'habillement, d'articles de mercerie, de linges de maison, de tissus d'ameublement et de chaussures sur marchés et éventaires installés sur la voie publique ou sur un emplacement de marché déterminé) et les autres commerces de détail sur éventaires et marchés (il s'agit des autres commerces de détail sur marchés et éventaires installés sur la voie publique ou sur un emplacement de marché déterminé: tapis et les moquettes, livres, jeux et jouets, appareils ménagers et produits électroniques grand public, enregistrements musicaux et vidéo, fleurs, plantes, semences, outillage de jardin, biens d'occasion, autres produits non alimentaires).

Tableau 4-35. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail sur éventaires et marchés (G47.8)

		G47.8	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		504,1	528,7	492,1	601,9	663,0	141,3	153,7
				4,9%	-6,9%	22,3%	10,1%		8,8%
Investissements (TVA)			30,7	32,3	32,0	33,9	38,1	8,4	7,3
				5,1%	-0,7%	5,7%	12,3%		-13,1%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Emploi	Emploi		1.084	1.120	1.115	1.305	1.342	1.343	1.378
				3,3%	-0,4%	17,1%	2,8%		2,6%
	Masse salariale		13,6	14,3	13,0	17,2	19,9	4,3	4,8
Nombre d'employeurs				5,1%	-9,4%	32,5%	15,8%		11,6%
			545	542	535	573	589	574	560
				-0,5%	-1,2%	7,1%	2,7%		-2,4%
			2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Dynamique entrepreneuriale	Créations		851	803	544	614	n.a.	n.a.	n.a.
				-5,6%	-32,3%	12,9%			
	Radiations		707	694	865	1.227	n.a.	n.a.	n.a.
				-1,8%	24,6%	41,8%			
	Assujettis		8.296	8.531	8.245	7.636	n.a.	n.a.	n.a.
					2,8%	-3,4%	-7,4%		
Faillites			67	59	36	29	52	12	13
				-11,9%	-39,0%	-19,4%	79,3%		8,3%
	Emplois perdus suite aux faillites		108	86	56	39	77	17	31
				-20,4%	-34,9%	-30,4%	97,4%		82,4%

Source : Statbel et ONSS.

Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.9)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant au commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.9) comprend le commerce de détail, par correspondance ou par internet, c'est-à-dire le commerce de détail où l'acheteur fait son choix à l'aide de publicités, de catalogues, d'informations figurant sur un site web, de modèles ou de tout autre moyen publicitaire et effectue sa commande par courrier, téléphone ou internet (en général grâce à des procédures particulières prévues par les sites web). Les produits achetés peuvent être téléchargés directement sur internet ou livrés physiquement au client. Elle comprend également les autres commerces de détail hors magasins, éventaires ou marchés.

Tableau 4-36. Principaux indicateurs économiques dans le commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (G47.9)

		G47.9	2018	2019	2020	2021	2022	2022Q1	2023Q1
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)		5.380,8	5.765,0	7.271,1	7.421,2	6.896,0	1.698,4	1.639,9
				7,1%	26,1%	2,1%	-7,1%		-3,4%
Investissements (TVA)			44,7	48,1	53,0	56,3	63,0	13,1	13,2
				7,6%	10,1%	6,2%	11,8%		0,9%
Emploi	Emploi		2.515	2.694	2.787	3.362	3.344	3.274	3.314
				7,1%	3,5%	20,6%	-0,5%		1,2%
	Masse salariale		74,1	79,2	77,6	96,9	110,1	24,3	28,6
				6,9%	-2,0%	24,9%	13,7%		17,9%
Nombre d'employeurs			440	483	509	587	637	624	649
				9,7%	5,4%	15,3%	8,5%		4,0%
Dynamique entrepreneuriale	Créations		2.220	3.088	4.993	4.655	n.a.	n.a.	n.a.
				39,1%	61,7%	-6,8%			
	Radiations		1.088	1.286	1.471	3.181	n.a.	n.a.	n.a.
				18,2%	14,4%	116,2%			
	Assujettis		9.457	10.486	13.906	15.457	n.a.	n.a.	n.a.
				10,9%	32,6%	11,2%			
Faillites			44	77	41	33	72	23	10
				75,0%	-46,8%	-19,5%	118,2%		-56,5%
	Emplois perdus suite aux faillites		157	150	64	49	107	28	12
			-4,5%	-57,3%	-23,4%	118,4%		-57,1%	

Source : Statbel et ONSS.

5. Annexes

Tableau 5-1. Nomenclature NACE dans le secteur de la distribution

45	Groot- en detailhandel in en onderhoud en reparatie van motorvoertuigen en motorfietsen	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles
451	Handel in auto's	Commerce de véhicules automobiles
4511	Handel in auto's en lichte bestelwagens (kleiner of gelijk aan 3,5 ton)	Commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (inférieur ou égal à 3,5 tonnes)
4519	Handel in andere motorvoertuigen	Commerce d'autres véhicules automobiles
452	Onderhoud en reparatie van motorvoertuigen	Entretien et réparation de véhicules automobiles
453	Handel in onderdelen en accessoires van motorvoertuigen	Commerce d'équipements de véhicules automobiles
4531	Groothandel in onderdelen en accessoires van motorvoertuigen	Commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles
4532	Detailhandel in onderdelen en accessoires van motorvoertuigen	Commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles
454	Handel in en onderhoud en reparatie van motorfietsen en delen en toebehoren van motorfietsen	Commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles
46	Groothandel en handelsbemiddeling, met uitzondering van de handel in motorvoertuigen en motorfietsen	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
461	Handelsbemiddeling	Intermédiaires du commerce de gros
4611	Handelsbemiddeling in landbouwproducten, levende dieren en textielgrondstoffen en halffabrikaten	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
4612	Handelsbemiddeling in brandstoffen, ertsen, metalen en chemische producten	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
4613	Handelsbemiddeling in hout en bouwmaterialen	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
4614	Handelsbemiddeling in machines, apparaten en werktuigen voor de industrie en in schepen en luchtvaartuigen	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
4615	Handelsbemiddeling in meubelen, huishoudelijke artikelen en ijzerwaren	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
4616	Handelsbemiddeling in textiel, kleding, bont, schoeisel en lederwaren	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
4617	Handelsbemiddeling in voedings- en genotmiddelen	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
4618	Handelsbemiddeling gespecialiseerd in andere goederen	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
4619	Handelsbemiddeling in goederen, algemeen assortiment	Intermédiaires du commerce en produits divers
462	Groothandel in landbouwproducten en levende dieren	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
4621	Groothandel in granen, ruwe tabak, zaden en veevoeders	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
4622	Groothandel in bloemen en planten	Commerce de gros de fleurs et de plantes
4623	Groothandel in levende dieren	Commerce de gros d'animaux vivants
4624	Groothandel in huiden, vellen en leer	Commerce de gros de cuirs et de peaux

463	Groothandel in voedingsmiddelen, dranken en genotmiddelen	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
4631	Groothandel in groenten en fruit	Commerce de gros de fruits et de légumes
4632	Groothandel in vlees en vleesproducten	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
4633	Groothandel in zuivelproducten, eieren en spijsoleïen en -vetten	Commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles et matières grasses comestibles
4634	Groothandel in dranken	Commerce de gros de boissons
4635	Groothandel in tabaksproducten	Commerce de gros de produits à base de tabac
4636	Groothandel in suiker, chocolade en suikerwerk	Commerce de gros de sucre, de chocolat et de confiserie
4637	Groothandel in koffie, thee, cacao en specerijen	Commerce de gros de café, de thé, de cacao et d'épices
4638	Groothandel in andere voedingsmiddelen, met inbegrip van vis en schaal- en weekdieren	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques
4639	Niet-gespecialiseerde groothandel in voedings- en genotmiddelen	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac
464	Groothandel in andere consumentenartikelen	Commerce de gros d'autres biens domestiques
4641	Groothandel in textiel	Commerce de gros de textiles
4642	Groothandel in kleding en schoeisel	Commerce de gros d'habillement et de chaussures
4643	Groothandel in elektrische huishoudelijke apparaten	Commerce de gros d'appareils électroménagers
4644	Groothandel in porselein, glaswerk en reinigingsmiddelen	Commerce de gros de porcelaine, de verrerie et de produits d'entretien
4645	Groothandel in parfumerieën en cosmetica	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
4646	Groothandel in farmaceutische producten	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
4647	Groothandel in huismeubilair, tapijten en verlichtingsapparatuur	Commerce de gros de mobilier domestique, de tapis et d'appareils d'éclairage
4648	Groothandel in uurwerken en sieraden	Commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijouterie
4649	Groothandel in andere consumentenartikelen	Commerce de gros d'autres biens domestiques
465	Groothandel in informatie- en communicatieapparatuur	Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
4651	Groothandel in computers, randapparatuur en software	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
4652	Groothandel in elektronische en telecommunicatieapparatuur en delen daarvan	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
466	Groothandel in andere machines en werktuigen en toebehoren	Commerce de gros d'autres équipements industriels
4661	Groothandel in machines, werktuigen en toebehoren voor de landbouw	Commerce de gros de matériel agricole
4662	Groothandel in gereedschapswerktuigen	Commerce de gros de machines-outils
4663	Groothandel in machines voor de mijnbouw, de bouwnijverheid en de weg- en waterbouw	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
4664	Groothandel in machines voor de textielindustrie en in naai- en breimachines	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement
4665	Groothandel in kantoormeubelen	Commerce de gros de mobilier de bureau
4666	Groothandel in andere kantoormachines en kantoorbenodigdheden	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau
4669	Groothandel in andere machines en werktuigen	Commerce de gros d'autres machines et équipements

467	Overige gespecialiseerde groothandel	Autres commerces de gros spécialisés
4671	Groothandel in vaste, vloeibare en gasvormige brandstoffen en aanverwante producten	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes
4672	Groothandel in metalen en metaalertsen	Commerce de gros de minerais et de métaux
4673	Groothandel in hout, bouwmaterialen en sanitair	Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
4674	Groothandel in ijzerwaren en in installatiemateriaal voor loodgieterswerk en verwarming	Commerce de gros de quincaillerie et de fournitures pour plomberie et chauffage
4675	Groothandel in chemische producten	Commerce de gros de produits chimiques
4676	Groothandel in andere intermediaire producten	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
4677	Groothandel in afval en schroot	Commerce de gros de déchets et de débris
469	Niet-gespecialiseerde groothandel	Commerce de gros non spécialisé
47	Detailhandel, met uitzondering van de handel in auto's en motorfietsen	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
471	Detailhandel in niet-gespecialiseerde winkels	Commerce de détail en magasin non spécialisé
4711	Detailhandel in niet-gespecialiseerde winkels waarbij voedings- en genotmiddelen overheersen	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire
4719	Overige detailhandel in niet-gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
472	Detailhandel in voedings- en genotmiddelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
4721	Detailhandel in groenten en fruit in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de fruits et de légumes en magasin spécialisé
4722	Detailhandel in vlees en vleesproducten in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723	Detailhandel in vis en schaal- en weekdieren in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724	Detailhandel in brood, banketbakkerswerk en suikerwerk in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie en magasin spécialisé
4725	Detailhandel in dranken in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
4726	Detailhandel in tabaksproducten in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
4729	Overige detailhandel in voedingsmiddelen in gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
473	Detailhandel in motorbrandstoffen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé
474	Detailhandel in ICT-apparatuur in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
4741	Detailhandel in computers, randapparatuur en software in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
4742	Detailhandel in telecommunicatieapparatuur in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
4743	Detailhandel in audio- en videoapparatuur in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de matériels audio-vidéo en magasin spécialisé

475	Detailhandel in andere consumentenartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé
4751	Detailhandel in textiel in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
4752	Detailhandel in ijzerwaren, verf en glas in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé
4753	Detailhandel in tapijten en andere vloerbedekking en wandbekleding in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de tapis, de moquettes et de revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
4754	Detailhandel in elektrische huishoudapparaten in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
4759	Detailhandel in meubelen, verlichtingsbenodigdheden en andere huishoudelijke artikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé
476	Detailhandel in cultuur- en recreatieartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé
4761	Detailhandel in boeken in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762	Detailhandel in kranten en kantoorbehoeften in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé
4763	Detailhandel in audio- en video-opnamen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
4764	Detailhandel in sportartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
4765	Detailhandel in spellen en speelgoed in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de jeux et de jouets en magasin spécialisé
477	Detailhandel in andere artikelen in gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
4771	Detailhandel in kleding in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772	Detailhandel in schoeisel en lederwaren in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
4773	Apothekers in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
4774	Detailhandel in medische en orthopedische artikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
4775	Detailhandel in cosmetica en toiletartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
4776	Detailhandel in bloemen, planten, zaden, kunstmeststoffen, huisdieren en voedsel voor huisdieren in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
4777	Detailhandel in uurwerken en sieraden in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778	Overige detailhandel in nieuwe artikelen in gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé
4779	Detailhandel in antiquiteiten en tweedehandsgoederen in winkels	Commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin
478	Markt- en straathandel	Commerce de détail sur éventaies et marchés
4781	Markt- en straathandel in voedings- en genotmiddelen	Commerce de détail alimentaire sur éventaies et marchés
4782	Markt- en straathandel in textiel, kleding en schoeisel	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaies et marchés
4789	Markt- en straathandel in andere artikelen	Autres commerces de détail sur éventaies et marchés
479	Detailhandel, niet in winkels en exclusief markt- en straathandel	Commerce de détail hors magasin, éventaies ou marchés
4791	Detailhandel via postorderbedrijven of via internet	Vente à distance
4799	Overige detailhandel, niet in winkels en exclusief markt- en straathandel	Autres commerces de détail hors magasin, éventaies ou marchés

Source : [Statbel](#).

Tableau 5-2. Nombre d'emplois en postes de travail (PDT) et en équivalents temps plein (ETP) dans l'ensemble des 3 secteurs (G45-G46-G47) et dans le commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles (G45)

NACE	2018		2019		2020		2021		2022		2022-Q1		2023-Q1	
	PDT	ETP												
G45-G46-G47	502.166	417.641	506.259	420.325	503.843	382.330	508.342	408.806	399.447	420.255	512.692	418.106	512.785	418.292
G45	58.783	51.380	59.762	52.243	59.455	45.502	58.482	49.243	48.734	50.140	58.520	50.064	58.559	50.739
G45.1	31.769	28.309	32.130	28.684	32.386	25.214	31.757	27.473	28.602	27.776	31.524	27.768	31.632	28.184
G45.11	29.264	26.128	29.506	26.393	29.705	23.068	28.981	25.086	26.516	25.351	28.737	25.371	28.807	25.731
G45.19	2.505	2.181	2.623	2.291	2.681	2.146	2.776	2.387	7.142	2.425	2.787	2.398	2.825	2.454
G45.2	15.184	12.567	15.567	12.904	15.030	10.594	14.859	11.510	16.317	12.033	15.077	11.920	15.147	12.276
G45.3	10.975	9.796	11.180	9.921	11.146	9.058	10.942	9.511	13.227	9.555	10.984	9.616	10.829	9.502
G45.31	8.875	7.986	9.208	8.227	9.140	7.592	8.947	7.879	11.737	7.883	8.976	7.953	8.853	7.823
G45.32	2.100	1.809	1.972	1.694	2.006	1.466	1.995	1.632	6.546	1.672	2.008	1.663	1.976	1.678
G45.4	856	708	886	734	894	636	925	749	5.757	776	935	759	951	777

Source : ONSS et calculs propres.

Tableau 5-3. Nombre d'emplois en postes de travail (PDT) et en équivalents temps plein (ETP) dans le commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G46)

NACE	2018		2019		2020		2021		2022		2022-Q1		2023-Q1	
	PDT	ETP												
G46	185.703	166.595	186.649	167.376	185.852	155.396	185.693	161.998	145.712	166.460	187.160	165.162	189.459	168.211
G46.1	3.663	3.243	3.642	3.218	3.578	2.751	3.519	2.920	7.665	3.036	3.484	3.018	3.543	3.104
G46.11	74	65	78	68	86	71	84	73	5.117	73	84	74	71	66
G46.12	439	417	433	404	434	376	444	403	5.400	432	445	414	510	467
G46.13	161	139	160	139	167	131	156	136	5.182	145	170	148	161	143
G46.14	252	228	261	239	265	221	272	234	5.283	276	300	271	313	284
G46.15	345	296	373	315	370	263	351	291	5.327	314	366	311	366	316
G46.16	659	590	637	566	628	496	628	543	5.491	518	594	541	573	509
G46.17	234	204	220	184	224	152	232	166	5.255	183	259	183	272	179
G46.18	992	881	964	867	922	686	868	694	5.660	703	812	693	803	732
G46.19	509	423	517	435	484	355	484	380	5.400	392	454	383	474	409
G46.2	3.190	2.706	3.159	2.704	3.112	2.545	3.186	2.678	7.457	2.719	3.234	2.735	3.231	2.740
G46.21	1.982	1.722	2.004	1.753	1.958	1.690	1.939	1.669	6.490	1.662	1.931	1.679	1.938	1.676
G46.22	766	629	691	586	687	517	777	641	5.675	683	835	682	830	683
G46.23	367	295	391	302	393	280	399	309	5.352	318	396	317	395	327
G46.24	75	61	74	63	75	59	71	59	5.108	56	72	57	68	54
G46.3	32.248	27.899	32.495	27.964	32.838	25.949	33.276	26.953	30.527	28.643	33.800	28.102	34.977	29.362
G46.31	5.143	4.430	5.037	4.296	5.013	4.087	5.100	4.165	9.002	4.324	5.268	4.303	5.180	4.228
G46.32	5.641	4.715	5.683	4.706	5.567	4.371	5.504	4.335	9.160	4.377	5.492	4.367	5.458	4.323
G46.33	2.275	1.981	2.248	1.950	2.342	1.917	2.358	1.980	6.722	1.853	2.225	1.852	2.180	1.855
G46.34	3.869	3.378	3.937	3.407	3.810	2.579	3.866	2.840	8.112	3.462	3.981	3.230	4.231	3.559
G46.35	814	733	765	685	754	657	750	657	5.623	678	761	673	760	682
G46.36	1.444	1.294	1.431	1.262	1.458	1.187	1.407	1.186	6.156	1.264	1.459	1.247	1.455	1.264
G46.37	823	715	803	708	778	624	757	623	5.619	642	759	649	764	655
G46.38	5.501	4.754	5.811	5.014	6.227	5.014	6.530	5.413	10.093	5.796	6.718	5.691	7.460	6.366
G46.39	6.739	5.899	6.781	5.936	6.891	5.513	7.005	5.754	10.488	6.247	7.137	6.089	7.489	6.431

NACE	2018		2019		2020		2021		2022		2022-Q1		2023-Q1	
	PDT	ETP	PDT	ETP	PDT	ETP								
G46.4	49.827	44.580	49.673	44.540	48.996	40.679	48.835	42.672	42.006	43.783	49.260	43.558	49.516	44.236
G46.41	1.252	1.048	1.219	1.018	1.170	833	1.120	887	5.925	946	1.124	895	1.152	955
G46.42	6.758	5.801	6.661	5.756	6.485	4.889	6.071	5.010	9.525	5.043	5.996	5.040	6.117	5.236
G46.43	7.307	6.726	7.314	6.716	7.049	5.970	6.912	6.163	10.122	6.110	6.804	6.147	6.618	6.044
G46.44	1.866	1.661	1.863	1.653	1.817	1.527	1.815	1.579	6.393	1.571	1.781	1.572	1.727	1.534
G46.45	3.294	2.852	3.296	2.852	3.289	2.535	3.151	2.588	7.396	2.632	3.161	2.656	3.092	2.633
G46.46	18.079	16.562	18.271	16.803	18.346	16.501	18.667	17.098	19.283	17.448	18.926	17.376	19.272	17.711
G46.47	1.163	1.047	1.214	1.102	1.244	985	1.365	1.170	6.166	1.315	1.456	1.280	1.511	1.353
G46.48	821	684	798	674	729	467	701	529	5.625	624	745	595	760	643
G46.49	9.290	8.198	9.038	7.966	8.866	6.973	9.034	7.648	12.020	8.094	9.267	7.997	9.267	8.127
G46.5	11.677	10.997	11.750	11.112	11.419	10.392	11.078	10.372	13.061	10.057	10.596	9.933	10.934	10.333
G46.51	8.924	8.424	9.027	8.553	8.970	8.222	8.693	8.171	11.197	7.666	8.146	7.648	8.066	7.647
G46.52	2.753	2.573	2.723	2.559	2.450	2.171	2.385	2.201	6.920	2.391	2.450	2.284	2.868	2.686
G46.6	41.192	37.640	41.965	38.287	41.953	35.805	41.657	37.247	36.728	38.256	42.212	38.108	42.676	38.671
G46.61	3.558	3.168	3.718	3.323	3.701	3.218	3.752	3.342	7.849	3.294	3.762	3.338	3.699	3.231
G46.62	1.698	1.562	1.719	1.582	1.733	1.457	1.689	1.524	6.328	1.552	1.700	1.561	1.685	1.548
G46.63	2.840	2.611	2.961	2.725	2.949	2.589	2.963	2.713	7.300	2.750	2.985	2.741	3.030	2.785
G46.64	241	225	236	214	231	195	211	183	5.173	137	158	137	159	134
G46.65	617	558	657	588	654	531	651	567	5.555	593	670	598	681	602
G46.66	2.595	2.377	2.452	2.242	2.362	1.915	2.242	1.919	6.632	1.885	2.120	1.876	2.076	1.883
G46.69	29.644	27.139	30.224	27.613	30.325	25.899	30.150	26.998	28.227	28.046	30.817	27.857	31.346	28.489
G46.7	42.758	38.515	42.848	38.571	42.930	36.433	43.139	38.302	37.861	39.109	43.563	38.845	43.604	38.906
G46.71	3.780	3.439	3.762	3.423	3.799	3.397	3.572	3.226	7.709	3.187	3.553	3.221	3.549	3.190
G46.72	3.547	3.170	3.593	3.193	3.478	2.859	3.373	2.924	7.624	3.010	3.422	2.999	3.427	2.997
G46.73	17.394	15.620	17.345	15.591	17.466	14.710	18.181	16.155	19.012	16.581	18.593	16.541	18.406	16.324
G46.74	6.959	6.358	7.238	6.598	7.347	6.248	7.495	6.739	10.779	6.927	7.475	6.770	7.555	6.840
G46.75	6.543	6.059	6.441	5.950	6.562	5.940	6.337	5.826	9.912	5.967	6.433	5.910	6.577	6.069
G46.76	3.100	2.720	3.036	2.667	2.944	2.292	2.833	2.363	7.129	2.391	2.756	2.336	2.790	2.429
G46.77	1.437	1.150	1.433	1.148	1.334	986	1.348	1.069	6.034	1.047	1.331	1.067	1.300	1.057
G46.9	1.149	1.015	1.117	981	1.025	842	1.004	854	5.800	858	1.011	865	978	858

Source : ONSS et calculs propres.

Tableau 5-4. Nombre d'emplois en postes de travail (PDT) et en équivalents temps plein (ETP) dans le commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (G47)

NACE	2018		2019		2020		2021		2022		2022-Q1		2023-Q1	
	PDT	ETP												
G47	257.680	199.666	259.848	200.706	258.536	181.431	264.167	197.565	205.001	203.655	267.012	202.880	264.767	199.341
G47.1	100.150	77.434	101.225	78.147	103.426	77.523	106.494	80.989	85.272	81.775	107.374	82.164	105.501	79.379
G47.11	89.332	69.078	90.320	69.789	93.730	71.315	97.818	74.698	78.685	75.102	98.658	75.615	96.377	72.608
G47.19	10.818	8.357	10.905	8.358	9.697	6.208	8.676	6.291	11.643	6.673	8.716	6.548	9.124	6.770
G47.2	21.802	15.654	22.612	15.967	22.815	14.806	24.081	16.139	23.245	16.801	24.438	16.802	24.037	16.157
G47.21	1.226	801	1.276	827	1.266	763	1.368	853	6.083	857	1.342	832	1.304	795
G47.22	12.089	8.718	12.440	8.801	12.628	8.673	13.271	9.173	14.887	9.091	13.261	9.242	12.917	8.667
G47.23	762	504	795	524	817	480	928	592	5.720	618	883	609	858	584
G47.24	3.648	2.488	3.768	2.511	3.685	2.091	3.983	2.447	8.141	2.692	4.215	2.694	4.176	2.616
G47.25	1.762	1.404	1.819	1.433	1.773	1.036	1.760	1.119	6.521	1.474	1.887	1.352	2.010	1.508
G47.26	391	327	407	339	405	277	423	317	5.376	340	423	337	410	327
G47.29	1.925	1.412	2.108	1.533	2.241	1.484	2.349	1.637	6.854	1.729	2.427	1.736	2.362	1.660
G47.3	4.752	3.764	4.877	3.814	4.709	3.322	4.714	3.506	8.734	3.772	4.813	3.661	5.035	3.818
G47.4	4.965	4.477	4.810	4.358	4.547	3.431	4.331	3.697	8.127	3.580	4.197	3.674	3.886	3.379
G47.41	2.365	2.121	2.362	2.134	2.232	1.727	2.090	1.774	6.534	1.728	2.062	1.810	1.866	1.622
G47.42	1.161	1.040	1.119	1.007	1.049	769	1.025	852	5.809	864	996	847	979	846
G47.43	1.439	1.316	1.329	1.217	1.266	935	1.215	1.071	5.896	988	1.139	1.017	1.041	910
G47.5	34.863	28.445	34.953	28.548	35.189	25.311	36.546	29.101	32.394	29.417	36.936	29.702	35.839	28.537
G47.51	1.639	1.169	1.586	1.130	1.501	843	1.517	988	6.183	1.037	1.538	1.035	1.493	1.012
G47.52	12.323	10.327	12.471	10.467	12.576	9.604	13.185	10.871	14.910	10.909	13.227	10.935	13.108	10.694
G47.53	1.276	1.026	1.232	994	1.178	798	1.208	935	5.950	929	1.213	936	1.174	900
G47.54	5.463	4.699	5.421	4.684	5.597	4.182	5.950	4.963	9.491	4.995	6.031	5.091	5.671	4.742
G47.59	14.163	11.225	14.243	11.273	14.338	9.883	14.686	11.345	16.085	11.547	14.927	11.705	14.393	11.189

NACE	2018		2019		2020		2021		2022		2022-Q1		2023-Q1	
	PDT	ETP	PDT	ETP	PDT	ETP								
G47.6	10.804	8.730	10.740	8.657	10.616	7.272	10.781	8.329	13.254	8.754	10.865	8.635	10.773	8.591
G47.61	1.257	938	1.212	913	1.223	787	1.267	912	5.951	901	1.209	916	1.172	880
G47.62	2.805	2.117	2.853	2.156	2.728	1.764	2.759	1.956	7.236	2.166	2.885	2.112	2.949	2.191
G47.63	48	37	57	41	56	32	64	40	5.106	43	69	42	60	41
G47.64	4.593	3.840	4.676	3.903	4.769	3.302	4.875	3.919	8.779	4.138	4.877	4.069	4.845	4.039
G47.65	2.102	1.797	1.943	1.644	1.841	1.388	1.817	1.501	6.407	1.507	1.825	1.496	1.747	1.440
G47.7	76.747	58.456	76.818	58.388	73.332	47.143	72.555	52.450	60.774	56.032	73.772	54.862	75.004	55.964
G47.71	31.922	23.824	31.367	23.266	28.853	16.517	27.578	18.905	26.180	20.579	27.760	19.976	28.240	20.384
G47.72	6.606	5.127	6.384	4.946	5.532	3.431	5.108	3.639	8.984	3.931	5.183	3.805	5.218	3.897
G47.73	14.411	10.656	14.412	10.676	14.377	10.555	14.407	10.636	15.900	10.803	14.487	10.779	14.727	10.931
G47.74	1.752	1.492	2.076	1.757	2.309	1.771	2.435	2.023	6.912	2.092	2.487	2.085	2.470	2.116
G47.75	5.133	3.876	5.150	3.852	4.996	3.085	4.847	3.417	8.783	3.681	4.977	3.625	4.976	3.662
G47.76	5.347	4.160	5.547	4.293	5.610	3.976	6.111	4.570	9.837	4.841	6.457	4.790	6.394	4.687
G47.77	1.833	1.420	1.832	1.428	1.772	1.038	1.813	1.271	6.429	1.398	1.822	1.362	1.876	1.428
G47.78	8.505	6.921	8.816	7.202	8.684	6.020	9.025	7.089	12.180	7.708	9.343	7.480	9.772	7.813
G47.79	1.239	978	1.234	968	1.201	749	1.233	900	6.017	999	1.256	959	1.331	1.046
G47.8	1.084	556	1.120	572	1.115	498	1.305	656	6.080	716	1.343	675	1.378	679
G47.81	867	435	895	449	908	415	1.084	551	5.908	590	1.119	563	1.148	556
G47.82	110	64	115	61	108	38	106	47	5.136	58	103	52	103	56
G47.89	108	57	110	62	100	44	116	59	5.149	68	121	61	127	67
G47.9	2.515	2.150	2.694	2.254	2.787	2.125	3.362	2.698	7.570	2.807	3.274	2.705	3.314	2.838
G47.91	2.151	1.870	2.270	1.955	2.388	1.884	2.954	2.442	7.224	2.489	2.859	2.420	2.899	2.512
G47.99	363	280	424	299	399	241	407	256	5.402	319	415	285	415	325

Source : ONSS et calculs propres.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be